

# Proposition d'une méthodologie d'évaluation de la qualité urbaine

## Eco-quartiers et qualité urbaine, qualité de vie, qualité d'être

**RAPPORT INTERMEDIAIRE : CADRAGE THEORIQUE DE LA QUALITE URBAINE**

Emeline Bailly, Hervé Duret, Dorothée Marchand, Vincent Renault, Nadine Roudil

27 janvier 2015 (V1)

## SOMMAIRE

Introduction : qualité urbaine, qualité de vie, qualité d'être : enjeux de la qualité dans les éco-quartiers.....	5
Chapitre 1 : La « qualité technique » : significations et controverses .....	7
I. Une vision dominante issue du monde de l'ingénieur et de l'industrie. ....	7
1.1 La Révolution industrielle et l'émergence du concept de « qualité technique » dans la pensée de l'ingénieur.....	7
1.2 Libéralisation des économies industrielles (1850 – 1930) : la « qualité » des objets comme adéquation à la norme technique.....	8
1.3 Emergence de la société de consommation (1945-1975) : la qualité technique comme symbole de modernité.....	9
1.4 Evolutions normatives : la qualité technique comme transformation des pratiques professionnelles en usage.....	10
II. Les visions alternatives de la technique : les territoires et usagers au cœur des propositions	11
2.1 L'écologie politique : une critique radicale des techniques industrielles.....	11
2.2 La nouvelle architecture vernaculaire : l'appui sur des territoires et savoir-faire locaux .	13
2.3 L'architecture « soft-tech » : le principe de techniques « non traumatisantes » pour les habitants .....	14
2.4 Le « design urbain » : la délibération technique comme processus consensuel et collaboratif .....	16
III. Les éco-quartiers : vers une vision élargie de la notion de « qualité » des techniques ? .....	17
3.1 Une vision actuelle de la qualité issue des réglementations thermiques et de l'ingénierie environnementale.....	17
3.2 Les perspectives d'élargissement.....	18
IV. Références .....	19
Chapitre 2 : La qualité au service de la fabrique de la ville durable : un enjeu normatif.....	22
I. Introduction .....	22
1.1 Qualité et questions architecturales .....	23
1.2 Qualité et modes de vie urbain .....	24
II. Habiter une notion perdue de vue par la conception urbaine et architecturale ? .....	25
2.1 Ce « qui se cache » derrière l'habiter, une définition .....	25
2.2 Aménager l'espace consiste à atténuer sa normativité .....	26
III. L'éco-quartier comme espace de sobriété qui donne à l'habiter une dimension normative ?	27

3.1	L'éco-quartier comme moyen de re-penser la ville ?.....	27
3.2	Questionner le sens de l'incitation à mieux habiter .....	28
IV.	Références .....	30
Chapitre 3 : Approche de la qualité par la question territoriale .....		32
I.	La qualité du lieu envisagée à partir de l'expérience intime : qualité d'être ici ?.....	32
1.1	La géographie humaniste et la phénoménologie : la qualité abordée par l'expérience individuelle.....	32
1.2	L'espace vécu, l'appréhension de l'espace comme qualité .....	33
1.3	Expérience et représentation fondent la qualité visuelle du monde urbain .....	34
II.	La qualité de vie et le bien-être au cœur des territoires.....	34
2.1	La qualité de vie et le bien-être pour aborder les inégalités territoriales.....	34
2.2	L'approche territorialiste : la qualité de vie et le bien-être comme bien commun. ....	35
2.3	Le retour du territoire rural et la qualité territoriale .....	35
III.	Références .....	36
Chapitre 4 : La qualité à l'épreuve de l'urbain .....		37
I.	La qualité, l'essence du monde ?.....	37
1.1	De la qualité du monde aristotélicienne à la distinction Qualité /Quantité cartésienne..	37
1.2	La qualité où l'expérience subjective du monde qui crée les lieux.....	38
II.	La qualité urbaine au service des modèles de ville .....	39
2.1	La belle ville et la bonne ville en héritage .....	39
2.2	La qualité architecturale et paysagère, un enjeu d'image urbaine.....	39
2.3	Qualité urbaine et justice spatiale une troisième voie ?.....	40
III.	La qualité de vie urbaine, enjeu d'attractivité, de santé et d'aménagement .....	41
3.1	La qualité de vie, enjeu d'attractivité et de compétitivité socio-économique des territoires .....	42
3.2	La qualité de vie, enjeu de santé et de bien-être sanitaire .....	42
3.3	La qualité de vie, enjeu d'aménagement adapté aux modes de vie .....	43
IV.	La qualité urbaine et la qualité de vie, étendard des initiatives urbaines alternatives.....	43
V.	Conclusion : la qualité comme enjeu de la ville durable et sensible.....	45
Les dimensions de la qualité urbaine et de la qualité de vie urbaine .....		46
VI.	Références .....	47
Chapitre 5 : Vers une conceptualisation de la qualité urbaine .....		49
I.	La notion de qualité en psychologie sociale et environnementale.....	49
II.	La qualité de vie .....	49
2.1	Histoire d'un concept.....	49

2.2	Dimensions de la qualité de vie .....	50
2.2.1	<i>La qualité de vie en relation avec la santé</i> .....	50
2.2.2	<i>La qualité de vie en rapport avec la satisfaction environnementale</i> .....	52
2.2.3	<i>La qualité de vie en rapport avec la convivialité</i> .....	52
2.2.4	<i>La qualité de vie en rapport avec les perspectives temporelles</i> .....	53
III.	La qualité urbaine : transactions entre la qualité de vie dans l'espace urbain et la qualité d'un espace urbain.....	53
3.1	La théorie du lieu ; une approche identitaire et affective du rapport à l'espace.....	53
3.2	La qualité d'un lieu et la qualité urbaine.....	54
3.2.1	<i>Les affordances d'un lieu</i> .....	54
3.2.2	<i>Le paysage d'un lieu</i> .....	54
3.2.3	<i>La qualité urbaine</i> .....	55
IV.	Conclusion: conceptualisation de la qualité et de la qualité urbaine .....	55
V.	Références .....	56
	Conclusions et perspectives.....	59
	Définition : la qualité et ses dimensions associées .....	59
	Ecart entre les représentations de la qualité des professionnels et celles des habitants et nécessité de créer un modèle d'analyse de la qualité à partir de ses dimensions constitutives et de le mettre à l'épreuve par le biais d'une enquête test.....	61
	ANNEXES .....	63
	Annexe 1 : Eco-quartier Fréquel-Fontarabie, Paris 20 <sup>e</sup> .....	63
	Annexe 2 : Eco-quartier Ile Seguin – Rives de Seine, Boulogne-Billancourt.....	66

## Introduction : qualité urbaine, qualité de vie, qualité d'être : enjeux de la qualité dans les éco-quartiers

L'essor des principes de développement durable a des implications sur la conception des espaces urbains et de leurs usages. Bien souvent, les partis-pris environnementaux qui président à l'aménagement (réseaux de transports, d'énergie, systèmes de récupération des eaux, optimisation de l'ensoleillement, développement de la nature et de la biodiversité, etc.) impactent la forme urbaine. Ils transforment les espaces publics, leurs ambiances et les paysages urbains mais aussi les rapports sociaux et les traits identitaires qui les caractérisent. Ils en modifient leurs usages, leurs perceptions, leurs modes d'appropriation et leurs appréciations par les résidents ou usagers. Parallèlement, dans le contexte de l'extension et de la métropolisation des villes, les espaces urbains eux-mêmes évoluent dans leurs dimensions physiques, leurs conceptions, leurs usages, leurs représentations (limitation des usages des espaces publics, privatisation ou inversement intensification des activités et usages récréatifs, etc.). Dans ce contexte, la qualité des lieux habités est au cœur de la question urbaine. Pour autant, elle reste peu posée dans les projets urbains, et encore moins définie, si ce n'est sous la forme d'une visée idéale à atteindre. Le déploiement des éco-quartiers ne semble pas échapper à cette représentation « idéal typique » de la qualité urbaine (Renault V. 2013, Bonetti M. et Victor V., 2012). De fait, la définition et l'appréciation de ce qui fait et de ce qu'est la qualité urbaine reste souvent codifiée par différents courants architecturaux ou urbains selon des critères esthétiques, fonctionnels, voire environnementaux.

Une autre lecture nous amène donc à considérer la qualité comme une notion complexe, articulant la propriété des lieux eux-mêmes et leur valorisation mais aussi la qualité perçue, subjective et culturelle. Elle s'attache autant aux caractéristiques des lieux qu'aux pratiques sociales qui s'y déroulent et aux représentations dont elle fait l'objet. Issue du latin *qualitas* (Littré) qui signifie "manière d'être plus ou moins caractéristique", cette notion désigne à la fois :

- Une valeur de quelqu'un ou quelque chose
- Une propriété, habileté, compétence particulière (bonne ou mauvaise) de quelqu'un ou quelque chose.
- Une manière d'être, voire une condition sociale, civile, politique, ou un titre personnel
- Une possibilité d'être (en opposition à l'avoir)

Il y a donc un enjeu à questionner le sens donné à la qualité urbaine, à partir des critères de conception et perceptifs des projets urbains, la qualité se trouvant à l'interface de l'appréhension et des propriétés des espaces.

L'objectif de l'exercice de théorisation et de conceptualisation dont ce rapport (intermédiaire) repose sur une remise en cause des acceptions technicistes et des conceptions professionnelles de la qualité. Elle pose la question des rapports subjectifs et socioculturels aux espaces urbains en distinguant les dimensions de la qualité qui s'intéressent aux relations qui se tissent entre les lieux et les individus : la qualité urbaine (esthétique, fonctionnelle, attractive, environnementale), la qualité de vie (sociale et culturelle) et la qualité d'être (subjective et sensible). Nos recherches récentes<sup>1</sup> ont

---

<sup>1</sup> E. Bailly, H. Duret, et al., L'enjeu du paysage commun, PDD – MEDDE, 2014  
E. Bailly, H. Duret, nouveaux usages des espaces publics dans les écoquartiers, CSTB (En cours)  
Marchand D., Depeau, S. et Weiss K. (2014). L'individu au risque de l'environnement. InPress, Paris  
Roudil N. (en cours), 2013 - 2015 : « L'habitant et la fabrication énergétique des éco-quartiers. Processus, conception, réception » Projet de recherche en cours portée par LET-UMR LAVUE. Financée par le ministère de la culture et de la communication dans le cadre de l'appel *ignis mutat res*.

montré combien la relation aux lieux résulte de l'interface de la relation des hommes à leur environnement et inversement des lieux aux sociétés humaines. Elle conduit à une lecture différenciée de la qualité selon la nature des lieux (espaces publics, paysages, architecture, etc.) et des pratiques qui s'y inscrivent. Par exemple, dans le cadre de la recherche sur l'enjeu du paysage commun, menée dans le cadre du programme Paysage et développement durable du MEDDE (Bailly, Duret & al., 2014), la possibilité de composer des paysages à partir d'une lecture subjective et collective des lieux, permet de les charger de significations à même de créer à leur tour du sens partagé. C'est cette composition/interprétation paysagère qui serait à même de déployer une qualité d'être dans les lieux, dans la mesure où elle traduirait en permanence le sens que les hommes confèrent aux lieux, mais aussi la projection de soi, des hommes dans le monde. C'est dans cette capacité à lire, dire, écrire un paysage individuel et commun que chacun pourrait inventer ses paysages, et habiter un lieu avec ses sens, ses imaginaires, sa propre conscience du monde.

De même, nos recherches sur la qualité des quartiers en rénovation urbaine<sup>2</sup> ou des éco-quartiers<sup>3</sup> montrent combien les propositions de transformations urbaines limitent souvent les possibilités de cette lisibilité ou l'imaginabilité des lieux (Lynch, 1960<sup>4</sup>). S'ils proposent une amélioration de la qualité des espaces de vie, ils ne permettent pas d'identifier les facteurs constitutifs de la qualité urbaine.

Aussi, l'objectif de cette première étape de recherche est triple. Elle vise à :

- conceptualiser la qualité urbaine à travers l'identification et la description des dimensions subjective, sociale, territoriale, urbanistique et technique (ainsi que l'analyse de leurs interactions) ;
- comprendre les besoins d'évolution des connaissances et des savoirs urbains pour concevoir des villes porteuses de qualité pour ceux qui y habitent ;
- développer une méthode d'évaluation multicritère transdisciplinaire et de la qualité urbaine.

Ce rapport est composé de cinq chapitres dans lesquels les auteurs explorent la qualité sous l'angle de discipline. Les deux premiers chapitres s'inscrivent dans une approche critique de la prédominance des prescriptions techniques sur la conception de la qualité et plus spécifiquement dans les éco-quartiers.

- Dans le chapitre 1 (Vincent Renaud), l'ingénierie aborde la qualité sous l'angle des savoir-faire et la qualité technique.
- Dans le chapitre 2 (Nadine Roudil), la sociologie explore la qualité sous l'angle du confort et de l'habiter.

Les trois chapitres suivants posent la qualité comme le produit de l'équation entre les formes urbaines, le ressenti et les rapports sociocognitifs.

- Dans le chapitre 3 (Hervé Duret), la géographie traduit une approche de la qualité en termes de qualité de vie et de qualité territoriale.
- Dans le chapitre 4 (Emeline Bailly), l'urbanisme aborde la qualité sous les angles de la qualité d'être, qualité urbaine et de la qualité de vie urbaine.
- Dans le chapitre 5 (Dorothée Marchand), la psychologie sociale et environnementale pose la question de la qualité à travers la qualité de vie et la qualité urbaine.

Pour conclure, nous proposerons une définition de la qualité reposant sur les premiers résultats empiriques ainsi que les perspectives opérationnelles de cette définition.

---

<sup>2</sup> SG CIV, CES ANRU, PUCA : Evaluation de la qualité urbaine de 10 Projets de Rénovation Urbaine - 2011 Michel Bonetti, Emeline Bailly, Hervé Duret et al.

<sup>3</sup> USH, évaluation de la qualité urbaine de 5 éco-quartiers, 2012

<sup>4</sup> Lynch, K. (1960). *The Image of the City*. Cambridge, MA : MIT Press.

## Chapitre 1 : La « qualité technique » : significations et controverses

Vincent Renaud-Giard, ingénieur et chercheur en urbanisme

### I. Une vision dominante issue du monde de l'ingénieur et de l'industrie.

#### 1.1 La Révolution industrielle et l'émergence du concept de « qualité technique » dans la pensée de l'ingénieur

Depuis le néologisme latin *qualitas*<sup>5</sup> (Littré) imaginé par Cicéron au I<sup>er</sup> siècle av. JC (Pellegrin, 2010) et jusqu'à la révolution industrielle, la notion de *qualité* renvoie principalement aux caractéristiques d'une personne ou d'un groupe humain, à sa « manière d'être »<sup>6</sup>, son « rang social » ou encore à sa « condition civile et politique »<sup>7</sup>. Ainsi, au moyen-âge et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la notion de « qualité technique » ou de « qualité des objets techniques » n'a pas de signification réelle du point de vue social. La qualité est d'abord un titre, celle du « maître », artisan ou ouvrier, dont la reconnaissance par la corporation ouvre droit à la vente des objets qu'il fabrique (Gorz, 2004)<sup>8</sup>. Elle est le fruit d'un long processus d'apprentissage et de compagnonnage réglementé par les jurandes, et qui, au moins à partir du XV<sup>e</sup> siècle, nécessite la réalisation d'un « chef d'œuvre ». Dans cette organisation du travail, un objet autorisé à la vente est nécessairement issu d'un atelier possédant une « maîtrise », et le degré de « perfection de l'œuvre »<sup>9</sup>, pour reprendre le vocabulaire en usage sous l'ancien régime (Arendt, 1961), est entièrement lié à la réputation de son maître.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle et son « désencastrement » de l'économie vis-à-vis du monde social<sup>10</sup>, comme le nomme Polanyi, transforme profondément cette imbrication traditionnelle entre « qualité de l'artisan » et « perfection de l'œuvre ». La suppression des corporations (1791) ainsi que la création d'un marché du travail (*PoorLaw Amendment Bill*, 1834) abolissent le contrôle des corps des métiers sur leurs activités et conduisent une masse de travailleurs non-qualifiés, issus essentiellement du monde rural, à être employés par l'industrie naissante. La production d'objets, auparavant artisanale, sur-mesure et ancrée dans les usages, s'industrialise alors progressivement et favorise la nouveauté, comme l'illustre très justement Zola dans *Au Bonheur des Dames* (1883). Les rôles de concepteur et de producteur deviennent strictement séparés. Les ingénieurs, portés par

---

<sup>5</sup> Plus précisément, l'invention du terme *qualitas* dans la philosophie de Cicéron *prolonge* dans la culture romaine le concept grec *poiêtes* qui renvoient aux facultés créatrices des artisans ou encore des poètes.

<sup>6</sup> Exemple au XI<sup>e</sup> siècle : Albéric de Pisançon, *Alexandre*, 52 dans *Elliott Monographs*.

<sup>7</sup> Exemple au XVII<sup>e</sup> siècle : S. *Graal*, Vat. Chr. 1687, dans *Gdf. Compl.*: calites.

<sup>8</sup> Cf. Gorz (2004 : 34) : « Les artisans se faisaient payer leur œuvre selon un barème fixé par ces syndicats professionnels qu'étaient les corporations et les guildes. Celles-ci proscrivaient sévèrement toute innovation et toute forme de concurrence. Les techniques ou les machines nouvelles devaient être approuvées, en France, au XVII<sup>e</sup> siècle, par un conseil des anciens, réunissant quatre marchands et quatre tisserands, puis autorisées par les juges. Les salaires des journaliers et des apprentis étaient fixés par la corporation et soustraits à toute possibilité de marchandage ».

<sup>9</sup> Comme le précise la philosophe Hannah Arendt, depuis son étymologie latine – *perficio* –, la notion de perfection renvoie à l'idée d'accomplissement et de complet achèvement du « faire » (facere), du « fabriquer », raison pour laquelle ce terme est souvent associé au Moyen-Age aux œuvres et objets, que ces derniers soient d'ailleurs artistiques ou artisanaux.

<sup>10</sup> Cf. (Polanyi, 2008 : 511) : « Dans les sociétés préindustrielles, le système économique est toujours immergé dans le social, qu'il soit question de la cité-Etat de l'Antiquité, de l'empire despotique, du féodalisme, de la vie urbaine au XIII<sup>e</sup> siècle, du système mercantiliste au XVI<sup>e</sup> siècle ou du marché réglementé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les incitations ont des sources particulièrement variées : les coutumes et les traditions, les devoirs publics et l'engagement personnel, la pratique religieuse et l'allégeance politique, les obligations juridiques et les règles administratives telles qu'elles sont établies par le prince, la commune ou la guilde. Ce sont le rang et le statut, la contrainte de la loi et la peur du châtement, les honneurs publics et la réputation, qui garantissent que l'individu contribue à la production. ».

l'hygiénisme et l'organisation scientifique du travail (Fayolisme, Taylorisme), s'imposent aux postes de conception (objets et procédés de fabrication) tandis que la production, divisée en une multitude de petites tâches, mobilise une main d'œuvre peu qualifiée et substituable. Les ouvriers, traditionnellement maîtres de leurs outils, doivent en ce sens s'adapter aux nouvelles machines et aux nouveaux procédés de production rationalisés par les ingénieurs<sup>11</sup>. Cela signifie que le contrôle de la fabrication, que ce soit dans le domaine de la métallurgie, de la construction ou du textile, n'est plus effectué par le corps de métier lui-même (maître-ouvrier, second maître ou contremaître) mais par la direction de l'entreprise industrielle émergente.

Ce basculement est essentiel pour comprendre l'apparition de la notion de « qualité technique » dans la deuxième moitié du XIXe siècle, car cette notion apparaît précisément pour combler le hiatus provoqué par la division industrielle du travail entre conception et production technique<sup>12</sup>. Autrement dit, la « qualité » correspond initialement à l'adéquation de l'objet technique conçu par les ingénieurs avec celui réalisé par une main d'œuvre généralement peu qualifiée –ou déqualifiée de ses savoir-faire traditionnels. C'est la raison pour laquelle le concept de « qualité » apparaît d'une part sous la plume des ingénieurs (F.W Taylor, 1911 ; G.S Radford, 1922 ; Walter A. Shewhart, 1924) et d'autre part dans une démarche de « contrôle qualité », de surcroît objectivement quantifiable. L'ouvrage fondateur de Radford – *The Control of Quality in Manufacturing* (1922) – définit ainsi les « inspecteurs » de la production comme les piliers centraux de la qualité technique dans l'entreprise. Ces derniers ont pour tâche d'examiner, de peser et de mesurer chaque objet avant livraison de manière à s'assurer que le travail des ouvriers correspond bien aux caractéristiques définies par les ingénieurs en phase conception (Hart et Bogan, 1992). De même, Shewhart, ingénieur à la direction technique des *Bell Telephone Laboratories*, met sur pied des méthodes statistiques (ex : carte p) afin de mesurer les défauts de mise en œuvre tout en réduisant les coûts de contrôle dans le cadre d'une production de masse standardisée. L'amélioration de la qualité technique des objets nouvellement produits par l'industrie passe alors, pour ses promoteurs, par le renforcement de l'organisation scientifique du travail (OST) : renforcement à la fois de la formation des travailleurs aux outils de production et de leur contrôle dans l'exécution des tâches.

## **1.2 Libéralisation des économies industrielles (1850 – 1930) : la « qualité » des objets comme adéquation à la norme technique.**

Par la suite, la libéralisation des économies nationales jusqu'au début des années 1930 (Polanyi, 1944) transforme progressivement cette appréhension première de la qualité technique propre aux ingénieurs de chaque industrie. Le développement des échanges économiques entre les grandes puissances coloniales tout comme celui de la sous-traitance dans l'industrie (diminution des manufactures dès le début du XXe siècle) développe l'idée d'une nécessaire « compatibilité » des produits pour accompagner l'essor du commerce mondial (Frontard, 1994). Ainsi, en France, le Ministère du Commerce et de l'Industrie – en réponse aux attentes des industriels – crée en 1918 la Commission permanente de standardisation (CPS), ancêtre de l'AFNOR, Association Française de Normalisation, elle-même créée en 1926. A l'échelle internationale, l'*International Federation of Standardizing Associations* (ISA) est mise sur pied dès 1928 et deviendra après la seconde Guerre Mondiale l'*International Standard Organisation* (ISO). Dans ce cadre, le concept de « qualité technique » s'identifie progressivement à celui de « norme technique », lui-même lié au développement du capitalisme industriel mondial<sup>13</sup>. Cela signifie que la « qualité technique » devient

---

<sup>11</sup> G. Blachère (1975) définit ainsi l'industrialisation comme « l'utilisation de technologies qui remplacent l'habileté de l'artisan par l'usage des machines ».

<sup>12</sup> Selon Taylor cité par Blancheton (2012) : « Les ingénieurs pensent le travail et les ouvriers doivent l'exécuter conformément aux instructions et à la formation que les premiers leur fournissent »

<sup>13</sup> Cf. Franck Cochoy (2000) : « Rappelons qu'avant qu'il soit question de certifier la conformité des produits aux normes, la normalisation fut d'abord une méthode promue par des industriels pour les industriels. Dès les origines, ces derniers donnèrent à la démarche une triple mission pour faciliter leur essor commercial : « unifier », « simplifier » et « spécifier » l'éventail des productions (Mailly, 1946) ».



non seulement l'adéquation de l'objet réalisé par les ouvriers avec l'objet conçu par les ingénieurs, mais également de l'objet conçu par les ingénieurs avec les normes techniques imaginées par les grands groupes industriels afin de favoriser leur essor commercial transnational.

Historiquement, c'est la création des organismes de certification qui marque ce nouveau rapport à la qualité technique. En 1939, l'AFNOR devient ainsi habilitée à délivrer la Marque NF, elle-même créée l'année précédente en tant que « Marque Nationale de Qualité »<sup>14</sup>. La conformité à la norme devient alors le pilier central du concept de qualité technique dans le monde industriel<sup>15</sup>. Elle devient également un enjeu majeur dans la « société de consommation » du début des années 50 symbolisée par l'incursion des « appareils ménagers » dans l'espace domestique. Elle constitue un argument différentiel de vente pour les industriels qui doivent alors faire face à la fois à une concurrence accrue et à une production artisanale encore hégémonique dans de nombreux secteurs d'activités. Cela signifie que la qualité technique n'est plus seulement un outil de bonne entente industrielle dans le cadre d'un accroissement des échanges nationaux et transnationaux, mais également une arme pour la conquête de nouveaux marchés (Cochoy, 2002)<sup>16</sup>.

Pour illustrer notre propos, prenons le cas de l'industrie du meuble en France. Cette dernière, rassemblée en Fédération Nationale de l'Ameublement (FNA) travaille ainsi avec l'AFNOR dans les années 50 à l'écriture de normes techniques dans la fabrication des sièges en bois, ce qui donne lieu en 1961 à deux normes principales : la NF D 60-511 « Ameublement – sièges individuels en bois d'usage courant » et la NF D60-501 « Ameublement – méthodes d'essais des sièges individuels »<sup>17</sup>. La conformité à ces normes donne alors lieu à l'estampillage d'une marque nouvellement créée, « NF-SIEGE », qui certifie « la qualité technique des sièges fabriqués ». Cette qualité se caractérise par trois éléments principaux. Le premier concerne les caractéristiques de l'objet (types de matériaux, tailles minimales, poids, etc.), le second les techniques de sa fabrication et le troisième sa « performance technique », c'est-à-dire les essais d'ingénierie auxquels ces sièges doivent satisfaire (résistance des garnitures, de la structure, etc.). Lors du salon du meuble de 1962, les nouveaux sièges certifiés « NF-siège » sont triomphalement présentés au public par les industriels, mettant en avant la « qualité » de leurs produits comme argument de vente<sup>18</sup>, ainsi que leur sobriété esthétique et facilité d'entretien alors en parfait adéquation avec la figure émergente de la ménagère « moderne ». Ce dernier point n'est pas anecdotique, car dans le monde industriel des Trente Glorieuses tourné vers la consommation de masse (automobile, électroménager, logement, etc.), la qualité technique des produits est non seulement la conformité aux normes, mais également un symbole puissant de modernité.

### **1.3 Emergence de la société de consommation (1945-1975) : la qualité technique comme symbole de modernité.**

Cette identification de la qualité technique à la norme d'une part, et de la norme technique à la modernité d'autre part, est également manifeste dans le secteur de la construction qui vit alors une industrialisation massive dans la France d'après-guerre<sup>19</sup>. Le Bureau de Normalisation de la

---

<sup>14</sup> Cf. Le décret du 27 avril 1947 qui crée une « Commission Supérieure de la Qualité Française ».

<sup>15</sup> Cf. (Cochoy, 2002 : 78) « dès les origines [de la marque NF], penser certification signifier *nécessairement* penser *qualité* »

<sup>16</sup> « Avec la certification, la normalisation changeait de nature, elle devenait un moyen d'afficher certaines *qualités* des produits et donc de se différencier par rapport à la concurrence. La norme fondait une marque, la marque de conformité aux normes, dont l'intérêt consistait à compléter la marque commerciale par l'apposition d'un certificat qui garantissait, par l'engagement d'une tierce partie, le respect de spécifications déterminées. Chemin faisant, la normalisation glissait de la sphère industrielle à la sphère marchande et le « client », équipé d'un nouveau regard « normatif » sur les choses, devenait la cible et le fondement de toute la démarche (Cochoy, 2002). »

<sup>17</sup> *Journal Officiel*. 17 octobre 1961.

<sup>18</sup> Comme en témoigne l'analyse bien documentée des journaux de l'époque réalisée par Cochoy.

<sup>19</sup> Cf. PUCA (2012) : « L'industrialisation du bâtiment paraît en effet un impératif à poursuivre pour au moins 2 raisons : d'une part la volonté, que partagent le comité BTP du VIe Plan et l'administration de l'équipement, de maintenir la France dans la compétition internationale, et d'autre part, les caractéristiques de la main d'œuvre employée par le secteur, nouvellement immigrée et peu qualifiée. »

Reconstruction (BNR) créé ainsi en 1946 le « Répertoire des éléments et ensembles fabriqués du Bâtiment (REEF) »<sup>20</sup> qui considère explicitement que « l'industrialisation de la construction ne peut se concevoir sans la normalisation qui définit la qualité des éléments et ensembles à réaliser »<sup>21</sup>. Dans ce cadre, les nouveaux quartiers construits dans les années 50/60 – aujourd'hui appelés « grands ensembles » – généralisent les nouvelles techniques emblématiques de la qualité industrielle comme le béton armé, les réseaux d'eau, ou encore la préfabrication lourde et son célèbre « chemin de grue ». Cette qualité technique est alors à l'image de la production de masse et du mode de vie « moderne ». L'utilisation des colonnes de béton et la technique du « plan libre » permettent ainsi la généralisation des grandes baies vitrées, qui ouvrent largement la vue et laissent pénétrer abondamment le soleil selon les préceptes hygiénistes très en vogue à l'époque (Lods, Le Corbusier<sup>22</sup>), tout comme les réseaux banalisent les salles de bain et l'aménagement de cuisines modernes (procédé « Camus »). De même, la technique du béton brut est fortement mobilisée dans le discours des industriels pour faire valoir ses qualités esthétiques de sobriété, reprenant la figure d'un « romantisme nouveau »<sup>23</sup> en rupture avec le « bazar »<sup>24</sup> des intérieurs traditionnels. Autrement dit, pour l'industrie de la construction, les grands ensembles des années 50/60 incarnent non seulement la qualité technique et le respect des normes de l'ingénieur, mais également la modernité et sa vision de l'« homme nouveau » alors en parfaite adéquation avec la société de consommation émergente.

#### **1.4 Evolutions normatives : la qualité technique comme transformation des pratiques professionnelles en usage.**

Par la suite, avec la crise économique des années 70 qui marque la fin des Trente Glorieuses (chocs pétroliers, saturation de la demande, inflation, etc.), la modernité, les normes techniques et par là même la notion de qualité évoluent en introduisant notamment une donnée nouvelle : l'environnement et l'énergie. Dans le domaine du bâtiment, la création en 1974 de Qualitel à l'initiative du Secrétariat d'Etat au logement ainsi que la mise sur pied de la première réglementation thermique<sup>25</sup> symbolisent ce changement de paradigme. Elle s'accompagne de la montée en puissance de l'ingénierie environnementale qui définit alors les dispositions techniques nouvelles de l'architecture : présence de pompes à chaleur, d'électricité et d'eau chaude solaire, de double-vitrage, d'isolation par l'intérieur, etc. Le Label Haute Isolation (LHI) voit ainsi le jour en 1982, suivi du Label pour la Haute Performance Energétique (HPE) en 1983, réglementant progressivement de nouvelles normes techniques dans la construction et par là même de nouveaux « Labels de qualité ». Cette « évolution normative vise alors – selon les propos de Michel d'Ornano, à l'époque ministre de l'environnement et du cadre de vie – à « augmenter de 25% la productivité de la filière construction et à placer la France dans les premiers rangs des pays exportateurs en matière de construction. »<sup>26</sup>. Dans les années 90, ces normes issues du monde de l'ingénierie se renforcent (programme HQE, 1993-1995) puis aboutissent aux certifications de qualité technique les plus contemporaines que nous connaissons telles que « NF Logement », « Habitat & Environnement », « BBC » ou « BEPOS ».

<sup>20</sup> Cf. MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, REEF Répertoire des éléments et ensembles fabriqués du bâtiment (Tome I. Matériaux et Tome II. Comment ?). Paris, 1946.

<sup>21</sup> Cf. CSTB (éd.), Documentation technique sur la construction immobilière (REEF Répertoire des éléments et ensembles fabriqués du bâtiment), Généralités. [1ère publication : 1946]. Paris: CSTB, 1949. Tome I, p. I-XX

<sup>22</sup> Cf. Le Corbusier (1924) : « Enseignez à vos enfants que la maison n'est habitable que lorsque la lumière abonde, que lorsque les parquets et les murs sont nets. » / « Exigez une salle de toilette en plein soleil, l'une des plus grandes pièces de l'appartement. Une paroi toute en fenêtres ouvrant si possible sur une terrasse pour bains de soleil ; lavabos de porcelaine, baignoire, douche. »

<sup>23</sup> Le Corbusier : « J'ai fait du béton brut à Marseille... ça a révolutionné les gens et j'ai fait naître un romantisme nouveau », Entretien avec Georges Charenso et Robert Mallet, cité par Jacques Sbriglio dans le catalogue de l'exposition p. 19.

<sup>24</sup> Cf. Le Corbusier (1924) : « Vos staffs et vos papiers de couleur sont insolents comme des valets, et je remporte avec moi le tableau de Picasso que je venais vous offrir, car on ne le verrait pas dans le bazar de votre intérieur. »

<sup>25</sup> La loi n° 74-908 du 29 octobre 1974, impose ainsi des « règles de construction et d'aménagement applicables aux locaux de toute nature quant à leurs caractéristiques d'isolation thermique ».

<sup>26</sup> Cf. PUCA (2012)

Néanmoins, ces évolutions normatives ne modifient pas fondamentalement le rapport à la qualité technique dans le monde industriel. Cette dernière se définit en effet toujours par l'adéquation de l'objet réalisé à l'objet conçu par les ingénieurs et de l'objet conçu à la norme technique en vigueur. Elle reste également un moyen manifeste pour rester compétitif voire pour se distinguer sur un marché largement ouvert à la concurrence internationale et orienté vers l'innovation technique<sup>27</sup> pour soutenir un modèle économique de croissance. Pour illustrer, attardons-nous à nouveau dans le domaine de la construction. Ce dernier définit en effet actuellement le respect du « code de la construction et de l'habitation » et par là même des différents labels environnementaux en vigueur comme le « moyen d'assurer la qualité technique des bâtiments »<sup>28</sup>. Cela signifie que les organismes de certification agréés (CSTB, CERQUAL, QUALITEL, etc.) continuent à être les garants de la notion de qualité technique dans la construction. Cette qualité, nous l'avons montré, suppose que les objets composant le bâtiment soient conçus selon les normes techniques en lice, puis mis en œuvre, entretenus et utilisés selon les exigences de conception<sup>29</sup>. A contrario, la « non-qualité », selon la définition qu'en donne par exemple l'Agence Qualité Construction (AQC) ou encore QUALIBAT<sup>30</sup>, se manifeste par de multiples « défauts » dans la chaîne de fabrication technique : « défauts » de conception au regard des exigences réglementaires, « défauts » de réalisation au regard des exigences de conception, « défauts » de maintenance au regard des modes d'emploi nécessaires au fonctionnement des objets fabriqués.

Or ces défauts constatés proviennent précisément du fait que la « qualité » d'aujourd'hui n'est plus la même que celle d'hier, et que par conséquent les pratiques professionnelles actuellement nécessaires à la mise en œuvre de la qualité diffèrent de celles qui furent escomptées par le passé. Par conséquent, l'évolution normative de la notion de « qualité », en légitimant le renouvellement des objets sur le marché, relève d'un puissant motif de transformation du monde professionnel. Partant de la conformité à la norme technique, elle se déplace vers la norme sociale et projette de transformer les pratiques et habitudes de travail. Elle pourrait ainsi participer à ce que le philosophe Bernard Stiegler (2004) a nommé la « prolétarianisation » des savoirs dans le monde industriel, c'est-à-dire la perte cyclique, au nom d'une modernité renouvelée, des aptitudes, compétences et savoir-faire en usage.

## **II. Les visions alternatives de la technique : les territoires et usagers au cœur des propositions**

### **2.1 L'écologie politique : une critique radicale des techniques industrielles**

A la fin des Trente Glorieuses et dans la mouvance de l'écologie politique émerge une critique radicale du monde industriel et de ses techniques. Cette critique, qui prolonge les réflexions du Club de Rome (1968-1972), apparaît dans plusieurs médias (La Gueule Ouverte, Le Sauvage), mouvements associatifs (Amis de La Terre), rassemblements citoyens, appels scientifiques (déclaration de Menton de 1971), cercles d'intellectuels (André Gorz, Jacques Ellul, Ivan Illich, Bernard Charbonneau, etc.), ou encore partis politiques, comme en témoigne la radicalité du programme présidentiel de René

---

<sup>27</sup> Cf. (Schumpeter, 1951 : 106-107) : « L'impulsion fondamentale qui met et maintient en mouvement la machine capitaliste est imprimée par les nouveaux objets de consommation, les nouvelles méthodes de production et de transport, les nouveaux marchés, les nouveaux types d'organisation industrielle - tous éléments créés par l'initiative capitaliste. ».

<sup>28</sup> Cf. articles L. 151-1 et L. 152-1 du code de la construction et de l'habitation. Circulaire no 89-66 du 27 octobre 1989 relative à la qualité de la construction et à l'application des règles de construction

<sup>29</sup> Cf. Annexe 1 de RAGE/REX (2013), « la qualité de la construction se définit : 1/ par la qualité voulue qui correspond à la conformité de l'ouvrage avec ce qui est annoncé dans le programme 2/ la qualité rendue qui est le résultat effectif de la réalisation et qui dépend à la fois des produits et des acteurs. [...] La qualité peut donc s'entendre comme la conformité à la réglementation, puisque cette dernière détermine le champ des exigences à un instant donné ».

<sup>30</sup> Cf. RAGE/REX (2013)

Dumont en 1974<sup>31</sup>. Dans cette mouvance, la production en masse de nouveaux objets standardisés, répondant aux normes industrielles de « confort », de « qualité » et de « modernité », est vécue comme une manière d'imposer sur les territoires des modes de vie et des choix de société dans une perspective essentiellement marchande<sup>32</sup>. Elle est perçue comme le moyen de renforcer à la fois le pouvoir hégémonique des experts sur les citoyens, mais aussi celui du capitalisme mondialisé sur les spécificités locales des territoires (Ellul, 1977). De plus, la rationalité industrielle et sa division sociale du travail sont jugées aliénantes pour les travailleurs. Elles limiteraient leur autonomie, leur créativité et favoriseraient la perte de leurs savoirs traditionnels. C'est la raison pour laquelle, dans son ouvrage fondateur *Ecologie et politique* (1975), André Gorz défend une « lutte pour des techniques différentes » et assure que « l'inversion des outils est une condition fondamentale au changement de société ». Plus précisément, l'intellectuel milite pour des techniques « décentralisées », « utilisables et contrôlables au niveau du quartier ou de la commune », « générateurs d'une autonomie accrue des collectivités locales et régionales », « non destructeur du milieu de vie », ou encore « compatibles avec le pouvoir que producteurs et consommateurs doivent exercer sur les produits. ». La vision écologiste évalue en ce sens la pertinence des nouveautés techniques non seulement par le contrôle qu'exerce sur elles les représentants des territoires (quartier, commune, région), mais également par ceux dont on escompte la production, l'achat ou l'usage.

Dans le même courant de pensée, Ivan Illich, dans son ouvrage *Tools of conviviality*, propose en 1973 un rapport à la technique radicalement différent de celui qui domine alors dans l'industrie. A l'opposé des visions normatives de la « qualité », il défend plutôt la notion de « convivialité » des outils, c'est-à-dire l'idée selon laquelle les techniques devraient non seulement être sous contrôle de leurs destinataires<sup>33</sup>, mais également « ne pas dégrader l'autonomie personnelle en se rendant indispensable », « ne susciter ni esclave, ni maître », et « élargir le rayon d'action personnelle ». Dans cette optique, il s'agit également pour Illich de rompre avec la spécialisation accrue du travail issue du monde industriel et de réduire par là même l'emprise des experts sur les différentes sphères de vie des individus (l'habitat, le travail, l'école, la médecine, etc.). Plus précisément, dans la vision illichienne, l'objet convivial est celui qui à la fois s'utilise et se répare facilement. Il s'agit là d'un point essentiel de la notion de « convivialité » des outils. La technique conviviale ne nécessite aucun diplôme et aucun apprentissage particulier<sup>34</sup>. Elle prolonge des savoirs existants et largement intégrés par des habitants et communautés. Autrement dit, en rupture avec la vision descendante de l'ingénieur et de l'industrie qui tend à apprécier la « qualité » d'un objet au regard de sa conformité à la norme technique en vigueur, la « convivialité » appréhende plutôt les techniques à partir du type de relation qu'elles entretiennent localement avec les humains et leurs territoires. Dans cette perspective, c'est bien la capacité des objets à servir ceux à qui ils sont destinés qui prime, ainsi que

---

<sup>31</sup> Programme qui préconise en effet la « décentralisation des choix techniques », le « contrôle citoyen sur celui des experts », ou encore la « valorisation des techniques artisanales ».

<sup>32</sup> Cf. Gorz (1975), p. 25 : « Des choix de société n'ont cessé de nous être imposés par le biais de choix techniques. Ces choix techniques sont rarement les seuls possibles. Ce ne sont pas nécessairement les plus efficaces. Car le capitalisme ne développe que les techniques conformes à sa logique et compatible avec sa domination. Il élimine les techniques qui ne consolideraient pas les rapports sociaux en vigueur. Les rapports capitalistes de production et d'échange se sont inscrits dans les technologies que le capitalisme nous lègue. *Sans la lutte pour des technologies différentes, la lutte pour une société différente est vaine* : les institutions et les structures de l'Etat sont, dans une large mesure, déterminées par la nature et le poids des techniques.

<sup>33</sup> Cf. Illich (1973) : « J'appelle société conviviale une société où l'outil moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité, et non au service d'un corps de spécialistes. Conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil. A moi de préciser, toutefois, que, dans l'acceptation quelque peu nouvelle que je confère au qualificatif, c'est l'outil qui est convivial est non l'homme. »

<sup>34</sup> Cf. Illich (2005) : « L'outil est convivial dans la mesure où chacun peut l'utiliser, sans difficulté, aussi souvent ou aussi rarement qu'il le désire, à des fins qu'il détermine lui-même. L'usage que chacun en fait n'empiète pas sur la liberté d'autrui d'en faire autant. Personne n'a besoin d'un diplôme pour avoir le droit de s'en servir ; on peut le prendre ou non »

la possibilité pour ces destinataires d'exercer leur autonomie et leur créativité par l'intermédiaire de ces objets<sup>35</sup>.

## 2.2 La nouvelle architecture vernaculaire : l'appui sur des territoires et savoir-faire locaux

Dans le monde du bâtiment, le mouvement contemporain de « l'architecture vernaculaire » est certainement celui qui donne actuellement le plus à voir la vision alternative de la technique issue de l'écologie politique. Marginal jusqu'à la fin des années 90, souvent ancré dans les pas pionniers d'Hassan Fathy et de ses successeurs aux Awards de l'Aga Kahn Foundation, ce mouvement trouve depuis les années 2000 une dynamique renouvelée. Une des caractéristiques fondamentales de ce mouvement est l'implication manifeste des architectes certifiés et ingénieurs civils dans les initiatives. En cela, cette « nouvelle architecture vernaculaire », comme la nomme Pierre Frey (2010), déborde très largement des lieux établis par Rudolfsky en 1964 dans son exposition *Architecture without Architects* (MoMA), des inventaires anthropologiques de Paul Olivier, ou encore du célèbre discours d'Ivan Illich sur « l'art d'habiter » et « l'architecture vernaculaire » prononcé devant *The Royal Institute of British Architects* (1984)<sup>36</sup>. Elle tend en effet à renouveler le rôle des architectes et ingénieurs en leur donnant un rôle de médiateur et de coordinateur des réalités vernaculaires, que ce soit du côté des matériaux disponibles, des techniques, des savoir-faire, des usages ou encore des modes d'habiter.

Historiquement, plusieurs événements participent à la médiatisation de cette nouvelle mouvance architecturale depuis le milieu des années 2000. Le Vitra Design Museum, à travers deux expositions majeures, *Living under the Crescent Moon* (2004) et *Living in Motion* (2006), donne ainsi une place privilégiée à ce courant émergent. En 2009, s'est également déroulé en Finlande le 11th Alvar Aalto Symposium, sur le thème « Edge – Paracentric Architecture », sous la ligne éditoriale de Juhani Pallasmaa, autrement dit un des principaux théoriciens, avec Christopher Alexander<sup>37</sup> et Amos Rapoport<sup>38</sup>, de ces nouvelles approches vernaculaires. Mais c'est certainement la reconnaissance en 2012 par le prestigieux jury du Pritzker Prize de l'œuvre du chinois Wang Shu, dans la continuité de celle de Peter Zumthor en 2009, qui marque la consécration médiatique de ce nouveau langage architectural. Wang Shu, qui n'a jamais conçu un bâtiment en dehors de son pays natal, s'appuie en effet dans ses projets exclusivement sur des techniques ancrées dans les savoir-faire et les capacités des artisans locaux et qui font sens auprès des populations locales. A travers ce prix, c'est donc toute une génération d'architectes et de constructions vernaculaires qui trouve un écho favorable. Notons simplement pour les plus célèbres les agences Rural Studio (Alabama, USA), Carin Smuts (Afrique du Sud), Patrick Bouchain (France) et plus récemment Anna Heringer (Autriche) ou Alejandro Aravena (Chili).

Ensuite, dans sa démarche architecturale, le nouveau mouvement vernaculaire vise à inscrire les choix techniques et spatiaux dans une double réalité locale : celle de la mise en œuvre du bâti et celle de son usage. Comme le montre Pierre Frey (2010), « Les nouveaux architectes vernaculaires se montrent capables non seulement de proposer un projet répondant à l'état connu et formulé des

---

<sup>35</sup> Cf. Illich (1973) : « Une société conviviale est une société qui donne à l'homme la possibilité d'exercer l'action la plus autonome et la plus créative. »

<sup>36</sup> Cf. Illich (2005) p. 757 : « Habitude et habitat disent presque la même chose. Chaque architecture vernaculaire (pour reprendre le terme des anthropologues) est aussi unique que le parler vernaculaire. L'art de vivre dans son entièreté –c'est-à-dire l'art d'aimer et de rêver, de souffrir et de mourir– rend unique chaque style de vie. Et cet art est donc beaucoup trop complexe pour être enseigné par les méthodes de Comenius ou de Pestalozzi, par un instituteur ou par la télévision. C'est un art qui ne s'acquiert que progressivement. Chaque être devient un parleur vernaculaire et un constructeur vernaculaire en grandissant, en passant d'une initiation à l'autre par un cheminement qui en fait un habitant masculin ou féminin. Par conséquent, l'espace cartésien, tridimensionnel, homogène, dans lequel bâtit l'architecte, et l'espace vernaculaire que l'art d'habiter fait naître, constituent des classes différentes d'espace. Les architectes ne peuvent rien faire d'autre que construire. Les habitants vernaculaires engendrent les axiomes des espaces dans lesquels ils font leur demeure. »

<sup>37</sup> The Nature of ... art building

<sup>38</sup> Pour une anthropologie de la maison

besoins, mais capable aussi de débattre, de négocier et de stimuler l'émergence de besoins invisibles, ou de dimensions invisibles de besoins visibles, de les formuler et de les muer en élément du projet. Mieux, en acceptant que l'utilisateur final détermine l'inventaire des besoins prononcé par le maître d'ouvrage en s'adaptant à des conditions de chantier où l'utilisateur final et le maître d'ouvrage se lient sur le terrain en une seule force de travail, ils acceptent le risque de voir le chantier se transformer en un véritable lieu de production du bâti. ». Cela signifie qu'en s'appuyant sur des matériaux, de la main d'œuvre, de la créativité, et des savoir-faire existants dans le tissu professionnel local, la nouvelle architecture vernaculaire réinvente un nouveau rapport à la technique fortement éloigné des standards industriels. Pour les théoriciens de ce courant, il s'agit même de « réinstaurer un rapport créatif et sensible entre la main d'œuvre locale et les techniques mises en œuvre sur chantier » (Rapoport, 2003). Et cette approche vise non seulement à dynamiser l'économie locale ou à rompre avec l'hétéronomie au travail, mais aussi de permettre aux habitants ce que Frey nomme « les processus de reconnaissance et d'appropriation »<sup>39</sup>. Autrement dit, la nouvelle technique vernaculaire cherche fondamentalement à rejoindre ce qu'un territoire donne à voir en matière d'imaginaire social, de représentations collectives, de mémoire et de symboles chez ses habitants. Et pour ses promoteurs, cela n'implique pas nécessairement de reproduire des techniques existantes, ce que Christian Devillers appelle des « types »<sup>40</sup>, car les nouveaux architectes vernaculaires cherchent aussi à actualiser, sur un autre mode technologique, des attentes et usages identifiés chez les populations locales (exemple des studios Blikkiesdorp réalisés par Carin Smuts dans les quartiers pauvres de Cape Town en Afrique du Sud).

### **2.3 L'architecture « soft-tech » : le principe de techniques « non traumatisantes » pour les habitants**

La pratique de l'« architecture soft-tech », théorisée par Marine Morain (architecte) et Lauréna Cazeaux (ingénieur) de l'Atelier Arbor&Sens à Lyon, émerge en France dans un contexte bien particulier : celui des évolutions technologiques majeures liées aux nouvelles exigences thermiques et énergétiques dans l'habitat (RT2000, 2005, 2012). Elle fait suite aux premières enquêtes sociologiques menées sur les bâtiments labellisés « Très Performants » ou « Basse Consommation » à la fin de la première décennie des années 2000 (Brisepierre, 2013 ; Grandclément, 2014 ; Labbouz-Henri, 2014 ; Renauld, 2014). Parmi ces enquêtes, celle menée par Gaëtan Brisepierre, dans la continuité de sa thèse de sociologie, au sein du Patio Lumière (38), de la Cité de l'Environnement (69) et des Hauts de Feuilley (69), sur une initiative de l'architecte Thierry Roche, est certainement celle qui a le plus contribué à dessiner les contours de l'« architecture soft-tech »<sup>41</sup>. Plus précisément, en identifiant les phénomènes de contre-performance énergétique liés aux décalages entre les pratiques réelles des habitants et celles escomptées par les modèles thermiques, cette enquête permet de mettre en évidence deux éléments constitutifs du mouvement « soft-tech » : d'un côté les problèmes posés par les nouvelles technologies environnementales aux usagers et de l'autre les dégradations de ces innovations technologiques à l'épreuve des usages. C'est la raison pour laquelle, comme l'explique Marine Morain (2013), « il s'agit maintenant de concevoir un bâtiment bénéficiant d'une robustesse suffisante pour s'adapter aux bons usages, comme aux moins performants, autorisant l'imperfection, l'imprévision. La méthode de conception doit alors s'adapter, et les concepteurs devenir capables d'anticiper ce qu'ils pourraient considérer comme les mésusages de la construction. Autrement dit, il ne s'agit plus de démontrer que le bâtiment est très performant avec

---

<sup>39</sup> Cf. Frey (2010) : « La production du bâti par cette force de travail impliquée dans la finalité sociale de l'édifice en construction rétablit les liens qui favorisent deux processus chez les habitants : ils peuvent s'y reconnaître et se l'approprier. »

<sup>40</sup> Cf. Raymond (2001) : « C. Devillers appelle le type une "structure signifiante", et ajoute : "le type, cette abstraction de propriétés spatiales commune à une classe d'édifices, est une structure de correspondance entre un espace projeté ou construit, et les valeurs différentielles que lui attribue le groupe social auquel il est destiné". Et il cite comme exemples du type, la maison du noble à Paris au XVIIe siècle, la maison bourgeoise à la même époque. »

<sup>41</sup> Notamment en lien avec les travaux et ateliers de réflexion menés par Leroy Merlin Source.

des usagers parfaits, mais qu'il est correct avec n'importe quel usager. La notice ne s'adresse plus à l'utilisateur mais au concepteur, pour qu'il appréhende l'efficacité du bâtiment projeté. ». Et en ce sens, contrairement à la nouvelle architecture vernaculaire décrite précédemment, le mouvement soft-tech se focalise uniquement sur le rapport à l'utilisateur final, aussi abstrait d'ailleurs soit-il initialement. Il défend l'idée d'un « bâtiment sans notices » et le plus « intuitif » et « ergonomique » possible pour ses habitants.

Cela signifie que le « soft-tech » s'écarte non seulement de la tendance architecturale dominante du « High tech » qu'il juge liée au productivisme économique, mais également de celle du « Low-tech » qui vise plutôt la sobriété des techniques bon marché et accessibles aux populations les plus pauvres (Rocca, 2010). Comme le précise Lauréna Cazeaux, « il utilise des techniques robustes, permettant d'adapter le niveau de confort à l'utilisateur : le confort étant une notion très personnelle, la possibilité de contrôle est essentielle. ». Il s'inscrit donc dans les normes de confort actuelles et n'est pas le produit d'un militantisme environnemental. Dans son rapport à la technique, l'architecture « soft-tech » revendique plutôt deux dimensions fondamentales. Tout d'abord, et pour reprendre le vocable de ses théoriciens, l'objet technique doit être « non traumatisant » et « non liberticide », c'est-à-dire ne pas subvertir la culture de l'utilisateur ni aller à l'encontre de ses actions. Ensuite, l'objet doit viser l'« efficacité » plutôt que la « performance ». Autrement dit, il ne doit pas chercher une performance énergétique ou environnementale trop forte sur la base d'usages restreints ou idéalisés, mais au contraire une efficacité raisonnable qui anticipe la réalité, la variabilité, l'imprécision, et l'imprévisibilité des pratiques<sup>42</sup>. C'est par exemple ce qu'a réalisé récemment Philippe Madec à Saint Nazaire en concevant des logements BBC performants exclusivement en ventilation naturelle, c'est-à-dire en offrant aux habitants, dans leur rapport à la rue et à l'extérieur, la plus grande liberté d'action et d'usage<sup>43</sup>.

D'un point de vue méthodologique, l'architecture « soft-tech » privilégie deux approches : la conception avec les habitants, à l'image du projet d'habitat participatif du Village Vertical (Villeurbanne) coordonné par Arbor&Sens et Detry&Levy, puis la conception avec des observateurs spécialistes en sciences humaines et sociales (sociologues, psychologues, etc.). Dans le second cas, l'idée est de s'appuyer sur des enquêtes de terrain de manière à appréhender, sur certains dispositifs techniques, les différentes pratiques, perceptions et ressentis des usagers. C'est dans cette perspective que s'est inscrit par exemple le Foyer Rémois à Reims suite à l'évaluation socio-architecturale menée par Benoite Decup-Pannier et Jean-Michel Léger (2006) sur son parc de logement. Le bailleur a ainsi revalorisé, suite à ce travail d'enquête, les volets battants et les persiennes comme technique pertinente de protection solaire sur ses nouveaux logements performants. Les observateurs ont en effet constaté que les persiennes, pourtant oubliées depuis plusieurs dizaines d'années des conceptions architecturales, s'imbriquaient avec des réalités sociales majeures. Fermées, elles offrent une intimité sans mettre dans le noir et l'avantage de voir sans être vu. Entre-ouvertes, elles protègent du soleil sans pour autant couper de la lumière et du monde extérieur. Les observateurs constatent aussi qu'elles donnent une certaine souplesse au regard des différents rapports à la rue et au voisinage des locataires. Le choix d'une technique « soft-tech » peut donc s'inscrire dans cette démarche méthodologique. Etayé par des observations socio-techniques, le concepteur optimise ses choix de manière à ce que ses techniques s'oublient dans l'usage tout en restant efficaces au regard des objectifs environnementaux.

---

<sup>42</sup> « Les usages réels étant tellement distants des hypothèses faites lors des études, la technique est beaucoup trop performante et pas efficace. L'efficacité est l'objectif à rechercher, c'est-à-dire une adéquation entre une performance recherchée et un service rendu. Cela implique d'anticiper les conflits entre usages et techniques et donc d'intégrer un fort volet culturel. Chercher l'efficacité, c'est accepter l'imprécision, la part d'adaptabilité de l'habitant et sa part d'imprévisibilité. Les systèmes apprenants cherchent à approcher ces logiques floues des usagers, de façon à adapter la réponse en fonction d'une sollicitation et d'une réponse observée. »

<sup>43</sup> En opposition avec la ventilation double-flux

## 2.4 Le « design urbain » : la délibération technique comme processus consensuel et collaboratif

A l'échelle urbaine, le mouvement actuel du « design urbain », issu à l'origine de la traduction québécoise de « urban design » (Pinson, 2014), a fortement renouvelé le rapport à la conception des objets, techniques et espaces en milieu urbain. Imaginé initialement au sein de l'école de design d'Harvard dans les années 50<sup>44</sup>, dont l'architecte-urbaniste José Lluís Sert est alors le doyen, il renverse en effet les présupposés fonctionnalistes d'un mouvement moderne alors largement dominant au niveau international. Deux types de travaux l'alimentent tout particulièrement à cette époque. Le premier correspond aux diverses explorations sur l'espace représenté et sensible menées vers la fin des années 50 par des intellectuels militants comme Kevin Lynch, Gyorgy Kepes, Ian Nairn, Gordon Cullen, ou encore Jane Jacobs. Il s'agit alors d'appréhender les formes urbaines non pas à partir des préceptes de la modernité, mais en observant ce qui fait sens et « relation » chez les individus dans leur propre langage et poésie quotidienne. L'autre type de travaux constitutif de l'émergence du « design urbain » est de type historique. Mumford (*City in History*, 1961), Gutkind (*International History of City Development*, 1964), ou encore Reps (*Making Urban America*, 1965), influencent ainsi au début des années 50, par la pluralité de leurs approches (sociologiques, anthropologiques, politiques, économiques, etc.), la place de l'histoire et des identités collectives dans les modes de conception de la ville. C'est donc schématiquement sur cette double sensibilité, ancrée dans l'histoire et l'espace vécu, que se construit la pensée originale du « design urbain ». C'est pourquoi ce mouvement est souvent associé en France à un urbanisme des « lieux », c'est-à-dire à un mode de conception qui produit des espaces à la fois signifiants, identitaires, habitables et historiques, par opposition avec ce que Marc Augé (1992) qualifie de « non-lieux »<sup>45</sup>.

D'un point de vue méthodologique, et depuis les apports théoriques québécois du GIRBa<sup>46</sup>, du CRAD<sup>47</sup>, notamment ceux de Carole Després ou d'Andrée Fortin, le « design urbain » vise à appréhender la conception à partir de « l'élaboration d'un diagnostic commun et sur la construction graduelle d'un consensus entre les différents acteurs concernés » (GIRBa, 2006). Inspiré du concept d'« agir communicationnel » d'Habermas (1984, 1987), il s'appuie sur le croisement des différents savoirs des acteurs et se développe en processus itératif. Plus précisément, la démarche de « design urbain » sa base sur la mise en relation des savoirs scientifiques des chercheurs (la « vérité » d'Habermas), des savoirs techniques des administrateurs et des fonctionnaires (le « possible »), des savoirs esthétiques des artistes, architectes et designers (le « beau ») et des savoirs éthiques de l'ensemble des citoyens (le « bien »). Cela signifie que pour chaque étape du projet (réalisation d'un diagnostic commun, des objectifs d'aménagement, de la conception), le « design urbain » reconnaît la légitimité de chaque acteur tout en confrontant le point de vue de chacun aux savoirs des autres protagonistes, dans l'optique de parvenir progressivement à un consensus. Les choix techniques s'inscrivent pleinement dans ce processus collaboratif, dans un phénomène décisionnel d'ouverture et de fermeture en contingence. Ainsi, le projet des usagers peut être limité par le savoir des techniciens dans la mesure où ces derniers savent ce qui est réalisable ou non d'un point de vue technique. Mais de la même manière, le projet des techniciens peut être limité par le savoir des usagers au sens où ces derniers savent ce qui est bon pour eux et possèdent une expertise d'usage sur la vie quotidienne.

Le cas de Pacte Myrand, projet d'aménagement d'une partie de l'Université de Laval (Québec), illustre bien cette démarche de « design urbain ». Sur ce projet, des premiers Ateliers appelés « Innovation » sont par exemple mis en place début 2006. Des représentants des acteurs impliqués (chercheurs, usagers, concepteurs professionnels, administrateurs) y sont présents et construisent

<sup>44</sup> Cf. le texte fondateur URBAN DESIGN reprenant les propos tenus lors de la Conférence de la Graduate School of design de Harvard du 9 et 10 avril 1956 et parus dans *Progressive Architecture*.

<sup>45</sup> Cf. Augé (1992) « Si un lieu peut se définir comme identitaire, relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu. »

<sup>46</sup> Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Banlieues.

<sup>47</sup> Centre de Recherche en Aménagement et Développement



ensemble, à travers plusieurs outils de médiation, leurs projections idéalisées du nouveau quartier. Quelques mois plus tard, des Ateliers thématiques (mixité, transports, espace public, etc.) appelés « Consensus » convoquent les mêmes représentants de manière à parvenir graduellement à un consensus autour des objectifs d'aménagement à prioriser ainsi que des moyens d'action à mettre en place. Parallèlement, une consultation Internet de grande ampleur (700 réponses) permet à une plus large majorité d'usagers de se positionner et de valider ou non, en cours de processus, les orientations envisagées par le groupe de suivi. Enfin, l'étape ultime de conception se construit en mai 2006 avec des « charrettes de design urbain », c'est-à-dire des sessions intensives d'aménagement participatif. Ces sessions concrétisent les objectifs d'aménagement, croisent les savoirs des acteurs, et précisent les choix techniques et spatiaux : un « document d'intention » est alors remis à l'aménageur.

### **III. Les éco-quartiers : vers une vision élargie de la notion de « qualité » des techniques ?**

#### **3.1 Une vision actuelle de la qualité issue des réglementations thermiques et de l'ingénierie environnementale**

En France, les écoquartiers sont schématiquement issus de la pression environnementale des années 2000 sur les principaux outils de planification des territoires, comme les Plans d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ou les Réglementations thermiques (RT2005, RT2012). Ils préfigurent ainsi, pour reprendre les termes de Pierre Lefèvre (2009 : 11), une « évolution générale de l'urbanisme français ». Dans ce cadre, comme le précise le Ministère de l'Ecologie en 2008, la notion de « qualité technique » s'intègre pleinement dans les nouvelles exigences publiques en matière environnementale et énergétique : « Une politique de développement durable dans les villes doit prendre en compte la qualité technique des bâtiments neufs et existants qui doivent répondre aujourd'hui à de nouvelles exigences en matière d'isolation et de qualité environnementale, et s'adapter aux nouvelles technologies qu'exigera la mise en place du Grenelle Environnement. »<sup>48</sup>. Plus précisément, la « qualité technique » des constructions dans les écoquartiers, en continuité de la vision industrielle exposée dans la première partie de ce chapitre, s'identifie tout d'abord à la conformité aux normes environnementales en vigueur et plus spécifiquement aux nouvelles réglementations thermiques. Les Labels Effinergie Très Haute Performance Energétique (THPE), Basse Consommation (BBC, RT2005) ou encore ceux plus exigeants issus de la RT2012 (Bâtiments à énergie positive/BEPOS ou passifs/BEPAS) deviennent ainsi de véritables emblèmes de la « qualité technique » des constructions. Comme le précise l'Association Qualitel, ils améliorent cette qualité en anticipant les normes et réglementations futures : « parce que les réglementations et les normes de construction évoluent sans cesse, les certifications garantissent un niveau de qualité technique toujours supérieur à la moyenne des constructions neuves »<sup>49</sup>. Autrement dit, dans les écoquartiers, c'est surtout la capacité des bâtiments à renforcer leur niveau de performance énergétique selon les critères établis par la réglementation thermique et vérifiés par les organismes de certification (Cequami, Cerqual, Promotelec, Certivea) qui garantit la « qualité technique » des constructions.

Ensuite, parallèlement à ces enjeux normatifs et réglementaires, les choix techniques dans les écoquartiers sont fortement marqués par la montée en puissance de l'ingénierie environnementale dans les aménagements durables (Renauld, 2014), notamment par le pouvoir qu'exercent les bureaux d'études en Qualité Environnementale (QE) dans le jeu d'acteurs des projets, que ce soit lors du contrôle des propositions des urbanistes en phase projet ou encore dans l'écriture des cahiers des

---

<sup>48</sup> Dossier de presse, 2008.

<sup>49</sup> Cf. <http://www.qualite-logement.org/certification-et-labels/connaitre-les-certifications-de-qualite-neuf/qualitel-habitat-environnement.html> (consulté le 22 janvier 2015)

charges de l'aménageur en phase opérationnelle<sup>50</sup>. Ceci est un point essentiel pour appréhender la vision de la « qualité technique » dans les écoquartiers car cette influence idéologique signifie que les solutions techniques escomptées pour répondre aux réglementations thermiques et aux nouveaux Labels relèvent pour l'essentiel de l'approche énergétique technico-centrée des ingénieurs environnementaux. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle se développent dans les bâtiments des systèmes techniques tels que l'isolation par l'extérieur, l'étanchéité à l'air, les ventilations double-flux, les triple-vitrage, les chauffe-eau solaire, les panneaux photovoltaïques... autrement dit tout un ensemble de dispositifs innovants que les militants de l'ingénierie environnementale préconisaient déjà dans les années 70 à la suite des chocs pétroliers. Ces dispositifs, à l'image de la pensée de l'ingénieur, ont la caractéristique commune de répondre aux enjeux énergétiques par l'innovation technologique puis de fonder leur performance sur des simulations de calculs en phase conception, autrement dit avant même que les dispositifs ne soient mis en œuvre et mobilisés par les usagers dans la vie réelle. Cela signifie que la vision de la qualité technique qui prédomine dans les écoquartiers se caractérise non seulement par la montée en puissance de l'ingénierie environnementale à la conception, mais également par l'adéquation des objets techniques réels avec ceux conçus par les ingénieurs<sup>51</sup>.

### 3.2 Les perspectives d'élargissement

La notion de qualité technique qui domine actuellement dans les éco-quartiers s'identifie, nous venons de le montrer, à trois caractéristiques principales. Elle implique la conformité de l'objet conçu aux normes et labels en vigueur, l'hégémonie des ingénieurs à la conception, et enfin le fait que l'objet soit mis en œuvre, entretenu, et utilisé selon les exigences des concepteurs. En ce sens, et de manière à élargir cette approche issue du monde de l'ingénieur et de l'industrie, nous proposons désormais d'enrichir la notion de « qualité technique » en y intégrant des critères issus des mouvements alternatifs en architecture et urbanisme (Cf. Figure 1).

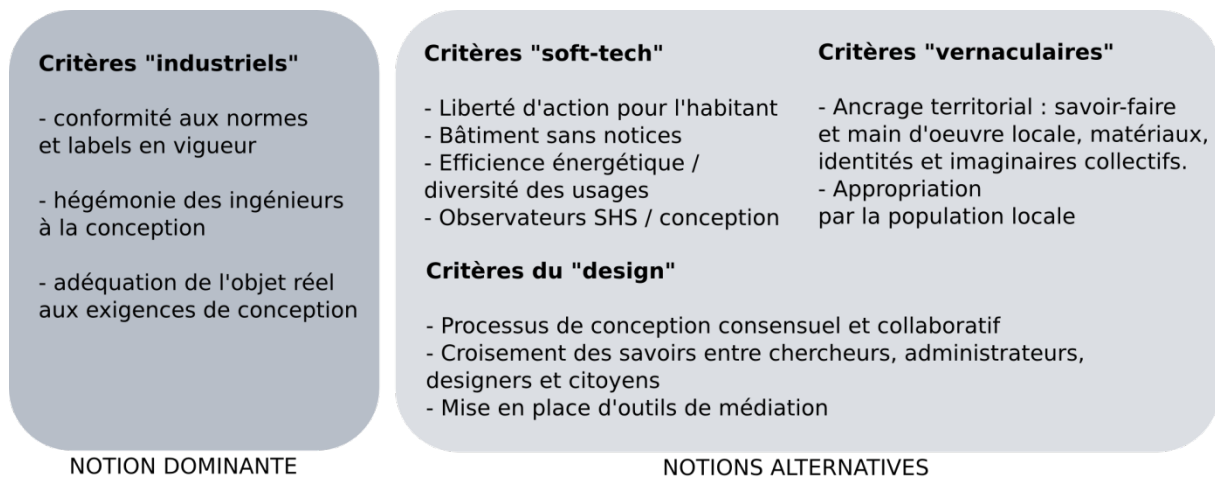
Par exemple, dans le cas du mouvement de la nouvelle architecture vernaculaire, la « qualité » des techniques pourrait être envisagée du point de vue de l'ancrage territorial des objets, et principalement dans la manière dont ces derniers mobilisent des savoir-faire existants, une main d'œuvre locale ou encore des identités et histoires collectives. Elle pourrait également être appréhendée au regard de la capacité des techniques à être appropriées sur chantier par les artisans, ouvriers, voire le client final ou encore à faire sens auprès de la population locale.

---

<sup>50</sup> Cf. Renauld, 2014, p.64 : « Ce pouvoir que confèrent les commanditaires des projets d'éco-quartier aux ingénieurs environnementaux est visible à chaque étape des projets. Dans les études préalables, il se traduit par le fait que l'Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) en Qualité environnementale (QE), composé pour l'essentiel d'ingénieurs environnementaux issus des grandes écoles, non seulement rédige les cibles « Ville Durable » du programme de la collectivité, mais contrôle également les propositions des architectes-urbanistes lors du marché de définition. Puis en phase opérationnelle, l'aménageur confère à l'AMO QE le soin de co-rédiger les exigences environnementales, à la fois dans le cahier des charges des espaces publics et dans ceux des différents espaces à construire. L'AMO QE contrôle alors, en phase réalisation, l'évolution des conceptions architecturales, puis assure sur le chantier un contrôle des réalisations techniques directement en lien avec les entreprises de construction. »

<sup>51</sup> La mise en place du Programme RAGE « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » en est d'ailleurs une très bonne illustration. Ce programme, impulsé par la CAPEB, la FFB, l'AQC, la COPREC Construction et le CSTB, vise en effet à modifier les savoir-faire et pratiques professionnelles au sein des quelques 370 000 entreprises du secteur du bâtiment de manière à réduire la « non-qualité » sur les dispositifs techniques environnementaux.

**Figure 1 : Les perspectives d'élargissement de la notion de "qualité technique"**



Puis dans la mouvance de l'architecture « soft-tech », c'est essentiellement le rapport à l'utilisateur final qui pourrait déterminer la « qualité technique » du bâtiment. La « qualité » d'un objet se manifesterait ainsi dans le fait que cet objet s'oublie à l'usage pour l'habitant tout en restant « efficient » du point de vue environnemental. L'objectif de « qualité » consisterait à fabriquer des objets techniques intuitifs, ergonomiques et par là même sans modes d'emplois pour les habitants. Ces objets offriraient ainsi une grande liberté d'action aux usagers et seraient suffisamment robustes pour s'adapter à la diversité des usages et modes d'habiter. Cela signifie a contrario que la « non-qualité » dans le monde « soft-tech » consisterait à devoir former les habitants à l'utilisation des innovations techniques, autrement dit à rendre indispensable des apprentissages pour pouvoir habiter. Par ailleurs, la conception d'objets « soft-tech » de « qualité » nécessiterait l'intégration d'experts en matière d'usage, comme les habitants dans le cas de projets militants ou des observateurs en sciences humaines et sociales (SHS) dans le cas de la promotion immobilière traditionnelle.

Enfin, le design urbain donnerait plutôt à voir une vision de la « qualité technique » fondée sur le processus de décision. Il s'agirait dans cette démarche de construire des outils de médiation et de communication favorisant les processus consensuels et collaboratifs. La qualité d'un objet correspondrait alors à la manière dont cet objet met en relation dans un contexte territorial donné les différents savoirs des acteurs, qu'il s'agisse des savoirs scientifiques des chercheurs, des savoirs techniques des administrateurs et fonctionnaires, des savoirs esthétiques des artistes et designers, et enfin des savoirs éthiques des habitants et citoyens.

#### IV. Références

ARENDRT, e1989 (1ère éd. 1961), *La Crise de la culture : huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 380 p. (coll. «Folio Essais»)

AUGE Marc, 1992. *Les Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Seuil.

BLACHERE, 1975, *Technologies de la construction industrialisée*, Eyrolles, Paris, (coll. « ICI ».)

BLANCHETON, 2012, *Maxi fiches de Sciences économiques*, Paris, Dunod.

BRISEPIERRE Gaëtan, 2013, *Les conditions sociales et organisationnelles d'une performance énergétique in vivo dans les bâtiments neufs*, Les chantiers Leroy Merlin Source, N°1.

- COCHOY, 2000, De l'« AFNOR » à « NF », ou la progressive marchandisation de la normalisation industrielle. In: Réseaux, 2000, volume 18 n°102. pp. 63-89.
- ELLUL Jacques, 1077, *Le système technicien*, Calmann-Lévy. 3<sup>e</sup> édition Paris : Le Cherche-midi, 2012
- FREY Pierre, 2010, *Pour une nouvelle architecture vernaculaire*, Editions Actes Sud, 170 p. (coll. « Architecture »)
- FRONTARD, « Histoire de la norme », dans *La normalisation technique*, Culture Technique n°29, 1994, Editions CRCT.
- GORZ, 2004, *Métamorphoses du travail : critique de la raison économique*, Paris, Gallimard, 438 p. (coll. «Folio Essais»)
- BOSQUET Michel (GORZ André), e1978 (1<sup>ère</sup> éd. 1975), *Ecologie et politique*, Paris, éd. du Seuil, 244 p. (coll. «Points Politique»)
- GRANDCLEMENT Catherine, 2014, *Building Comfort for Older Age. Designing and managing thermal comfort in low carbon housing for older people*. Rapport final de recherche, sous la direction de Simon Guy. Université de Manchester.
- HART and BOGAN, 1992, *The Baldrige: What It Is, How It's Won, How to Use It to Improve Quality in Your Company*. McGraw-Hill, Inc.: New York, 1992.
- ILLICH Ivan, 2005, « *Dans le miroir du passé. Conférences et discours 1978-1990* », traduit de l'anglais par Maud Sissung et Marc Duchamp, *in Œuvres complètes*. Volume 2, Paris, édition Fayard, 962 p.
- LE CORBUSIER, 1924, *Vers une architecture*, Paris, G. Grès, 243 p. (coll. «l'Esprit nouveau»)
- MAILLY, 1946, *La normalisation*, Dunod, Paris.
- MUMFORD Lewis, 1964, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Editions du Seuil, 781 p. (coll. «Esprit»)
- PELLEGRIN (préface), 2010, Cicéron (trad. José Kany-Turpin), *Les Académiques*, Flammarion, Paris, 2010
- PINSON Daniel, 2014, « Design urbain, projet urbain, art urbain, composition urbaine, une question de vocabulaire ? », Actes du séminaire de Design Urbain, avril 2014, IUAR, Aix Marseille Université
- POLANYI, e1983 (1<sup>ère</sup> éd. 1944), *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 419 p. (coll. «Bibliothèque des sciences humaines»)
- PUCA, 2012, *Rendre possible. Du plan construction au Puca : 40 ans de réalisations expérimentales*, MEDDE/SG/SPSSI/ATL2
- RADFORD, 1922, *The Control of Quality in manufacturing*, NYC, Ronald Press Company.
- RAGE/REX, 2013, *Bâtiments performants et risques de non-qualité*, Rapport de travail présidé par QUALIBAT.
- RAPOPORT Amos, 2003, *Culture, Architecture et Design*, Edition Infolio, 160 p. (coll. « Archigraphy)
- RAYMOND Henri, e2001 (1<sup>ère</sup> éd. 1966), *L'habitat pavillonnaire*, Paris, L'Harmattan, 114 p. (coll. «Habitat et sociétés»)
- RENAULD Vincent, 2014, *Fabrication et usage des écoquartiers. Essai critique sur la généralisation de l'aménagement durable en France*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 125 p. (coll. «Espaces en société »)
- SCHUMPETER, e1951 (1<sup>ère</sup> éd. 1943), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 462 p.
- SHEWHART, 1924 (e1931), *Economic Control of Quality of Manufactured Products*, New York: Van Nostrand, London: MacMillan, 501 p. Shewhart, W.A.,

STIEGLER, 2004, *Mécréance et discrédit*, Paris, Editions Galilée, (coll. « Débats »).

TAYLOR, 1911 (e1993), *The principles of scientific management and shop management*, London :  
Routledge, (coll. « The development of management science »).

## Chapitre 2 : La qualité au service de la fabrique de la ville durable : un enjeu normatif

Nadine Roudil, Sociologue

### I. Introduction

Selon le Robert de la langue française, la qualité est *une manière d'être*. Elle renvoie à un aspect sensible non mesurable de l'être. Elle qualifie aussi les propriétés fondamentales d'une substance comme le chaud, le froid, le sec et l'humide ainsi que les qualités secondes qui en dériveraient. Ainsi le terme s'applique à des choses et la qualité qui les détermine s'en trouve qualifiée. Dans le contexte d'une demande de prise en compte de la qualité à l'échelle des écoquartiers, cette dimension nous intéresse plus particulièrement. En effet, parmi un certain nombre d'autres assertions, toujours selon le Robert, la qualité est qualifiée à partir d'un rapport à l'usage ou par rapport à une échelle de valeurs pratiques. Ainsi il est possible de parler de « bonne » ou « mauvaise » qualité d'une chose la rendant plus ou moins recommandable par rapport à l'usage qui en est fait. Il est alors intéressant de noter que cette notion dès la fin de la seconde guerre mondiale est devenue un élément central pour un certain nombre de cadres réglementaires. Le droit a permis de donner un statut à la qualité qui se définit, dans le domaine de la ville, depuis lors, par la mobilisation de critères positifs affectés à des appellations ou des labels. La qualité est ainsi étroitement associable au règlement à partir de critères mis aux points par le législateur.

Dans le contexte de la fabrique de la ville durable à laquelle participe la diffusion du modèle de l'éco-quartier des termes issus de la culture managériale associé à la notion de qualité ont irrigué le vocabulaire de l'urbain afin d'attester du caractère spécifique de sa conception et de le distinguer des autres formes urbaines. Ainsi le vocable de l'excellence associée la notion de qualité transforme la notion en outil d'une entreprise gestionnaire qui trouve une application à l'échelle de quartiers dont la conception architecturale et urbaine est renouvelée. La qualité associée à la conception d'éco-quartier devient un outil permettant, au même titre que pour une organisation, de rationaliser et d'optimiser le fonctionnement urbain. Dans le domaine de la ville, la gestion des nouveaux quartiers est programmée à partir (mais non exclusivement) de l'énonciation de la qualité en renvoyant à *des techniques, des procédures, des dispositifs qui cadrent les activités, fixent les places, les fonctions et les statuts, définissent les règles de fonctionnement* (Gaulejac de, 2005, p.21). Pour les commanditaires d'un projet d'éco-quartier, il est ainsi possible d'avoir un objectif « d'amélioration de la qualité », de « processus qualité » en comparaison avec d'autres projets urbains antérieurs. Les éco-quartiers deviennent le reflet de modes de conception et d'une pensée de l'espace empreint d'organisation gestionnaire où règne la performance. L'intention affectée à un éco-quartier symbole de qualité a pour ambition de rationaliser de façon pragmatique le rapport à l'espace et aux divers éléments que sont l'air, l'eau, l'énergie composant le cadre de vie des habitants.

La question qu'il est alors possible de poser est la suivante. En posant l'éco-quartier en prise avec la notion de qualité issue du corpus managérial et gestionnaire, ne légitimise t-on pas le retour d'une pensée fonctionnaliste construisant une représentation de l'humain comme une ressource au

service, non pas de l'entreprise comme le montre à travers ses objets Vincent de Gauléjac (2005, p.22) mais du projet urbain ? Dans le contexte qui nous préoccupe, celui de l'éco-quartier marqué par l'enjeu de sa diffusion comme modèle urbain, la notion de qualité semble avoir une dimension opératoire à la fois pour la question architecturale et urbaine mais aussi pour les modes de vie.

### 1.1 Qualité et questions architecturales

Ainsi Véronique Biau et François Lautier soulignent non seulement le caractère en vogue de la notion lorsqu'elle est affectée aux opérations architecturales et urbaines (2009, p.11) mais surtout soulignent la difficulté et la complexité de son évaluation. Sa particularité vient du fait qu'elle est souvent associée à des vocables qui en diversifient fortement le sens. Ainsi ramenée au contexte de l'éco-quartier, il est possible d'évoquer les notions de haute qualité environnementale ou de qualité de vie qui font problème lors des tentatives d'évaluation de la qualité. Cette réalité transforme la notion en « boîte noire soulignant les enjeux, les présupposés et les non-dits qu'elle véhicule » (Biau et Lautier, 2009, p.11).

Un point important à considérer lorsque la notion de qualité est associée à celle de conception architecturale ou urbaine est que sa pluralité de sens est liée au fait qu'elle est partie prenante de « grandes logiques d'action » liées à des univers professionnels spécifiques élaborant eux-mêmes et pour eux-mêmes « une définition partagée de la qualité » (Biau et Lautier, 2009, p.16). Ainsi une différence existe et n'est pas négligeable entre maîtres d'ouvrage et architectes. Les maîtres d'ouvrages peuvent ainsi privilégier des « stratégies de qualité valorisant la diversification de l'offre pour satisfaire les acquéreurs ; une préoccupation gestionnaire témoignant d'un souci de trouver un compromis entre prix, usages, qualité technique et confort ; une réflexion progressiste à propos de la production de l'habitat mêlant le souci d'assurer une qualité de l'habitat et de l'environnement » (Biau et Lautier, 2009, p.16). Les architectes, quant à eux, « peuvent privilégier les exigences des maîtres d'ouvrage, revendiquer une forte autonomie dans leur travail de conception tirant vers le haut les attentes des maîtres d'ouvrage ou opter pour une posture d'architecte stratège associant satisfaction du commanditaire et écriture architecturale spécifique » (Biau et Lautier, 2009, p.16 et 17).

Pluralité d'approche donc de cette notion de qualité architecturale qui est partie prenante d'enjeux professionnels. Dans ce contexte, les auteurs soulignent combien la qualité est avant tout une notion en prise entre trois référents culturels qui sont perméables les uns aux autres (Biau et Lautier, 2009, p.18) et qu'il convient de considérer dans notre contexte précis. Ainsi, les périmètres influençant ce que la notion de qualité veut dire renvoient à la fois à une **culture esthétique, technique et gestionnaire** propre aux métiers de l'urbanisme et de la construction (Biau et Lautier, 2009, p.18). Ces trois dimensions interviennent dans la fabrique de l'éco-quartier et semblent faire « qualité ». Ainsi pour certains, la qualité est profondément liée à la « performance concrète » attestant de rendement énergétique de qualité environnementale, d'ambiance de confort (Biau et Lautier, 2009, p.17). De ce fait, cette dimension de la qualité ressort parfaitement dans la qualification des nouveaux bâtiments à partir du terme de « bâtiment performant » synonyme de leur qualité thermique.

## 1.2 Qualité et modes de vie urbain

Néanmoins, la prise en compte de la notion de « qualité » semble poser un prérequis normatif induit par l'usage du mot. Le processus de conception architecturale empreint de qualité implique, comme un fait acquis, la nécessité d'imposer un univers urbain aux citoyens à partir d'un certain nombre de médiations techniques. Cette réalité attribue une dimension holistique de la notion qui s'associe mal aux analyses produites en sociologie urbaine contemporaine qui pense le groupe en interaction avec son environnement (Authier, 2001 ; Fijalkow, 2009). Les attendus de la commande montrent qu'il est opportun de chercher à questionner cette notion à partir des travaux sur les modes de vie urbains et sur l'habiter. Autrement dit, il s'agit de mettre en regard la notion de qualité avec celle de l'habiter pour en comprendre à la fois une signification mais aussi toute la dissension de son application au cadre de vie urbain. Il s'agit à travers ce questionnement de montrer que la dimension et les caractéristiques de l'habiter n'entrent pas en compte dans les phases de planification et d'exécution des processus d'aménagement, qui restent encore majoritairement dominés par des prérequis techniques et opérationnels. Lors des processus d'aménagement, les questions qui touchent le domaine de l'habiter sont posées par les acteurs du projet (essentiellement les maîtres d'ouvrage et les bailleurs sociaux) à la livraison des bâtiments. Les modes de vie citoyens et d'habiter sont considérés une fois le projet d'aménagement réalisé et prennent l'aspect d'une boîte noire considérée à posteriori.

Il s'agit alors de poser deux séries de questionnements :

Tout d'abord, interroger le passage entre la notion de bâtiment (domaine de la « qualité » fondé essentiellement sur des prérequis techniques à respecter, sur des référentiels où la qualité acoustique, thermique, architecturale est garantie sous le couvert du respect des procédés de constructions énoncés entre autre par la réglementation) et celle de logement (domaine de l'habiter) qui repose sur le sens que les individus affectent à la pratique de leur domicile et de leur quartier.

Ensuite à partir du fait que la ville durable propose plusieurs situations qui font figures de laboratoire où sont expérimentés des solutions urbanistiques et techniques (investissant les termes de qualité thermique, acoustique ou architecturale), il s'agit de postuler que la création d'écoquartier, mais aussi la construction de « bâtiments performants » renvoient à une forme urbaine spécifique, celle d'une ville pensée pour être « sobre » en matière de consommation d'énergie et qui a une vertu prescriptive en termes de modes d'habiter. C'est à travers ces formes urbaines spécifiques que la notion de qualité s'incarne. La sobriété énergétique est présentée comme une solution architecturale permettant de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Le discours « prescriptif » qui l'accompagne a pour vertu de garantir les performances affichées par les concepteurs et donc la qualité thermique acoustique et architecturale sur lesquelles elles se fondent. Dans ce contexte, il s'agit de regarder **comment la question de la qualité dans ses multiples déclinaisons thermiques, acoustiques et architecturales est instrumentalisée pour permettre l'injonction à « bien » habiter la ville.**



## II. Habiter une notion perdue de vue par la conception urbaine et architecturale ?

### 2.1 Ce « qui se cache » derrière l'habiter, une définition

Ce qui se cache derrière « l'habiter » est avant tout lié au sens que les individus affectent à la pratique de leur domicile. Ainsi il est possible de parler d'habiter dans un logement insalubre. Dans les détails du quotidien, des petits aménagements de l'espace aux grands travaux, l'objet de la sociologie est de déchiffrer ce que les gens font, tout en pensant l'habitat comme un objet « mis en mouvement par les personnes qui l'utilisent (Bonnetti, 1989, p.16), en évolution permanente. Habiter renvoie au fait que l'espace du logement doit être pensé, quelle que soit les caractéristiques de ce dernier comme aménageable quel que soit le bâtiment et peu importe sa « qualité » thermique, acoustique, technologique ou architecturale. Quel que soit leur logement, les ménages mobilisent des qualités de fabrication de l'espace. Cette capacité renvoie à un pouvoir de décision dont les individus se saisissent pour marquer fortement leur espace de vie et y laisser leur empreinte. Entre les mains de ses habitants le bâtiment devient un logement qui se doit d'être considéré comme un ouvrage et dont les caractéristiques doivent être pensées comme évolutives à la faveur des modifications/appropriations (Tapie, 2005, p. 65) et cela tout au long du cycle de vie du logement.

Pour les ménages, agir sur l'espace habité consiste à faire du logement un cadre de présentation de soi (Goffman, 1983) où l'individu et sa famille sont valorisés. Cette dimension est d'autant plus importante que chaque individu s'inscrit dans un système de relations sociales où il répond à des critères de conformité. Ainsi lorsque l'individu conçoit son logement, ce dernier se doit d'être résolument « moderne » et répond à l'idée d'un « minimum confortable » hérité des trente glorieuses (Le Goff, 2000, p.77) qui est devenu une norme en matière d'habiter. C'est ce « minimum confortable » qui est l'un des facteurs principaux de l'amélioration des conditions d'habitation depuis 1945 et qui est également, de manière très récente, à l'origine de la mise au service de la technique et de la technologie dans la fabrique de nouveaux logements qualifiés de performant, c'est-à-dire répondant à des « qualités » techniques, thermiques acoustiques mesurables répondant à une modernisation du quotidien. L'objectif du « minimum confortable » tient également une place importante dans la mise en œuvre par les ménages des évolutions, des transformations et de l'appropriation dans leur logement. Ce processus consiste pour l'unité domestique à interagir avec son espace de vie avec pour objectif de définir les caractéristiques du confort dans le logement. L'association entre confort et bien être matériel est liée à l'ère industrielle. Le confort moderne signifie le « toujours plus industriel » (Le Goff, 2000, p.133) mais aussi l'avènement de l'individualisme qui a permis l'émergence d'une « culture du confort », apanage du monde privé, s'inscrivant dans la quotidienneté. Le cadre du logement consacre un confort individuel matériel étroitement articulé à l'émergence de nouveaux besoins qui sont aussi de nouvelles consommations et qui conditionnent fortement les initiatives d'aménagement et de transformation de l'espace habité. L'évolution des conditions de construction et des modèles de conception architecturale que l'on observe tout au long de l'histoire et dont les bâtiments performants constituent une nouvelle étape n'est pas non plus étrangère à la définition actuelle des critères de confort dans le logement. En effet, la connaissance souvent partielle qu'ont les ménages des normes qui caractérisent la « qualité » d'un bâtiment : normes de surface habitable, de superficie et de hauteur sous plafond, des normes d'isolation phonique et thermique etc. sont partie prenante des décisions de transformer son logement pour le rendre plus confortable. Ces dimensions qui font la qualité constructive d'un

bâtiment ne sont que rarement le moteur qui concourt à une démarche d'aménagement<sup>52</sup> de l'espace de vie qui concourt à transformer le bâtiment en logement. Enfin, selon les régions et les zones urbaines, comme en Ile de France et à Paris en particulier, la pression foncière est devenue si importante que les franciliens ont appris à optimiser l'espace à vivre répondant ainsi à ce « minimum confortable » qui faute de superficie disponible peut être atteint grâce à la qualité des aménagements intérieurs. L'évolution alors donnée à un logement peut être surprenante du point de vue du respect des normes constructives qui repose sur une définition intransigeante et non négociable de la qualité acoustique ou thermique d'un bâtiment.

## **2.2 Aménager l'espace consiste à atténuer sa normativité**

La manière la plus spectaculaire de marquer l'espace et de transformer son lieu de vie consiste à faire des travaux. Cet acte revient alors à modifier le statut de l'espace et à « fabriquer » un nouveau logement. De tout temps, faire des travaux dans son logement a contribué à personnaliser un espace architectural produit et pensé sur un modèle impersonnel de reproductibilité par les architectes. Le choix des transformations n'est jamais anodin tant il est lié à la représentation de l'intimité qui qualifie le « chez soi ». Se fabriquer un « chez soi » permet d'atténuer la normativité de l'espace du logement. Aménager et transformer son lieu de vie consiste à faire émerger sa propre définition du confort en attribuant un sens aux espaces de la vie quotidienne. Cet acte se place en opposition à la manière dont est conçu un bâtiment et désormais un bâtiment performant validant avant tout des normes techniques et thermiques, offrant une définition du confort éloignée de celle que le gens attendent (Shove, 2003, p 21). Un espace est véritablement « donné à habiter » lorsqu'il recèle de possibilité à être investi par les ménages. Les nouveaux interdits associés à la prise de possession des bâtiments performants dans les projets d'éco-quartier (Renault, 2014) montrent qu'en tendant vers une qualité architecturale toujours plus affirmée, l'espace de fabrique du chez soi dans le logement se restreint. Avoir un « chez soi » consiste à prendre le contrôle de la définition de son espace habité. La réalisation de travaux apparaît alors comme un moyen de donner corps à cette maîtrise. Cette capacité étant plus restreinte dans les bâtiments performants, l'accroissement toujours plus important de l'investissement par les processus de construction de bâtiment, de la notion de « qualité » comme référent de confort au détriment des références propres aux démarches d'habiter vont-elle porter préjudice à la philosophie des projets d'aménagement qui se réclament en France depuis le début des années 2000 de l'urbanisme durable ?

---

<sup>52</sup> Marchand D et Roudil N, « La place de l'énergie dans les processus d'amélioration de la maison individuelle en habitat périurbain »- Projet de recherche porté par le CSTB, financé par le PUCA dans le cadre du PREBAT – Comité socio-économie (2006-2008).

### III. L'éco-quartier comme espace de sobriété qui donne à l'habiter une dimension normative<sup>53</sup> ?

#### 3.1 L'éco-quartier comme moyen de re-penser la ville ?

Succédant à un certain nombre d'expériences européennes (Émélianoff, 2007), les premiers éco-quartiers français ont récemment débouché sur une labellisation transformant en modèle un mode d'aménagement urbain, issu de la théorie de l'urbanisme durable, qui, à l'origine, a été conçu comme un moyen de penser la ville en l'adaptant à la singularité de chaque contexte local et environnemental (Levy et Émélianoff, 2011, p. 12). Le développement de l'efficacité énergétique des bâtiments relève du même processus. Rendu obligatoire par la loi Grenelle 2 impliquant le respect du label BBC dans les campagnes de construction, il constitue, à son tour, un laboratoire de mise en application, à l'échelle du logement, de normes et de réglementations, notamment thermiques. Ces deux processus illustrent une réappropriation bien française de la pensée de l'urbanisme durable (Émélianoff, 2008) et débouchent sur **la production d'une forme urbaine spécifique, celle de la ville «sobre»**, qui en est assez éloignée. La « ville sobre » est partie prenante d'une action publique qui, en souhaitant répondre aux enjeux de durabilité, favorise la diffusion d'une conception architecturale et urbaine spécifique, à la fois à l'échelle du quartier et des bâtiments. Ses deux propriétés les plus saillantes sont l'investissement de la question énergétique et de la performance technique en termes de solutions urbanistiques. La notion de sobriété affectée à la ville ou à certaines de ses composantes se traduit, tout d'abord, par la diffusion de formes urbaines particulières. Elles apportent, en matière de conception, une dimension matérielle, technique et architecturale assez inédite, qui se fonde sur une nouvelle fluidité et générosité des espaces (Kalaora, 2006, p. 174) attestant d'une évolution du regard sur les matériaux et les ambiances (Lajus, 2009, p. 188). Cette dimension est associée à une performance thermique supposée reposant sur les qualités de l'enveloppe des bâtiments. À cette échelle, l'institutionnalisation de la notion de sobriété est ancienne. Depuis 1974 et la première réglementation thermique des bâtiments, il est indéniable qu'elle est devenue un fil conducteur pour ceux qui façonnent le cadre de vie des habitants, ingénieurs et architectes, entraînant un changement de point de vue, les premiers ayant développé une compréhension technique du développement durable alors que les seconds le dotent également d'une dimension esthétique. Leur postulat consiste progressivement à penser que l'évolution des pratiques énergétiques du domicile doit se fonder pour partie sur l'amélioration thermique des logements, mais aussi sur un certain nombre de dispositifs techniques au design soigné, qui, lui étant associés, garantissent la réalisation d'économies d'énergie. Ce dispositif se sophistique jusqu'à mettre au point des bâtiments basse consommation et à énergie positive, dont les critères de faible consommation sont de plus en plus stricts, tout en étant dès le début des années 2000 investis comme des exercices d'architecture High Tech (Gauzin-Müller, 2001).

Ainsi, **à partir de formes spécifiques, la ville « sobre » propose une rationalisation des rapports à l'air, à l'eau et à l'énergie en milieu urbain. Cette dimension repose sur l'injonction adressée aux habitants de faire l'apprentissage des éléments matériels qui composent leur logement.** Ce point de vue déterministe est vecteur d'une volonté de maîtrise du comportement habitant considéré

---

<sup>53</sup> Ce passage a été publié par Roudil N. (2014). La ville « durable » est-elle injuste ? Le citoyen entre injonction à « bien habiter » et normalisation des conduites en milieu urbain. In Hamman Ph., Christen G. et Jehling M. *Systèmes énergétiques renouvelables en France et en Allemagne, analyse socio-économique, synergies et divergences*. Paris : Editions Orizons. Série texte et des lieux.

comme une boîte noire. Il énonce, la nécessité de pouvoir disposer d'un habitant devant se conformer aux critères de performances dictées par les réglementations et garanti par l'application des normes et l'attribution de labels. Alors que la problématique de la ville durable s'inscrit dès l'origine dans une remise en question de la vision fonctionnaliste héritée de l'urbanisme moderne (Émélianoff, 2007, p. 52), la ville « sobre », parce qu'elle implique un renouvellement du traitement de la question de la salubrité et de la sécurité à travers la mobilisation d'innovations techniques, propose une pensée de la ville aseptisée, assez prescriptive et contrainte. Émerge de ce laboratoire d'expérimentation une forme urbaine spécifique qui n'est pas sans rappeler que l'acte de conception architecturale peut se placer, malgré une évolution de contexte, dans une tradition hygiéniste.

### **3.2 Questionner le sens de l'incitation à mieux habiter**

À côté de la diffusion de formes urbaines particulières, la ville « sobre » revêt une autre dimension, symétrique à la précédente (Tapie, 2014, p. 147). Elle concerne la pratique de l'espace habité. La notion de sobriété affectée à la ville ou à certaines de ses composantes se traduit alors par une forte incitation à faire évoluer les pratiques habitantes, à laquelle sont associées des préconisations en matière d'occupation de l'espace habitable. Les critères de la modernité en termes d'habiter des années 1950 et 1960 sont revisités par ceux édictés depuis 2005<sup>54</sup> à travers la réalisation de logements dit Bâtiment à Basse Consommation (BBC), des bâtiments passifs dit Bâtiments à Énergie POSitive (BEPOS), puis à travers l'aménagement d'éco-quartiers désormais labellisés, dont les grands principes consacrent « une volonté d'améliorer le quotidien » en matière de « cadre de vie et d'usage »<sup>55</sup>.

Les nouveaux bâtiments, ou bâtiments performants président à l'avènement d'un homme nouveau vivant harmonieusement dans un espace façonné par les solutions techniques, permettant, « à l'insu des consciences » (Dard, 1986), de consommer rationnellement les ressources énergétiques qui composent son environnement. La démarche consiste à programmer à partir d'une entrée résolument spatiale, celle de l'habitat, l'évolution des conditions de vie des citoyens à l'échelle de l'habiter. Les nouvelles formes urbaines durables, qu'il s'agisse des éco-quartiers ou des bâtiments performants, à l'instar des grands ensembles d'après-guerre, dont l'objet était de moderniser la vie domestique, ont pour objet de discipliner et de responsabiliser le citoyen en brandissant un argument d'intérêt général, en référence au réchauffement climatique qui représente alors un risque à combattre. Cette nouvelle responsabilisation passe par la diffusion d'une incitation qui positionne les pratiques quotidiennes et domestiques des habitants sur un axe norme/déviance dont les concepteurs de la ville « sobre » dessinent eux-mêmes les contours (Roudil, 2011, p. 14). La production d'un discours sur « le bien habiter » la ville est ancienne : elle s'adresse généralement aux populations pauvres (Chevalier, 1958) ; elle s'est renouvelée dans les années 1990, avec la mise en opposition des termes de civilité/incivilité (Roché, 1992, 1994 ; Duclos, 1993 ; Lagrange, 1995). Véritable symbole d'un « échec de socialisation » du point de vue de la puissance publique, cette opposition permanente entre des pratiques légitimes et d'autres qui ne le seraient pas, autorise l'existence d'un contexte d'incitation à la civilité qui structure les rapports sociaux dans l'espace

---

<sup>54</sup> Date de la diffusion de la réglementation thermique de 2005. Il s'agit de règles obligatoires à respecter en matière de chauffage, isolation, ventilation, pour la construction de bâtiments neufs. Leur objectif est de réduire la consommation énergétique des bâtiments. Les réglementations thermiques existent depuis 1974 et sont à ce jour au nombre de quatre (1974, 1988, 2000 et 2005). En évoluant, les critères d'économie qu'elles impliquent sont de plus en plus stricts.

<sup>55</sup> Lancement du label national Éco-Quartier, Brétigny-sur-Orge, dossier de presse, ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, 2012, p. 9.

public ou dans les espaces intermédiaires comme les cages d'escalier. Elle se fonde sur des préconisations en matière d'habiter, dont les bailleurs sociaux se sont rapidement faits les principaux vecteurs.

Une démarche analogue ayant un caractère plus préventif est visible en matière de sobriété énergétique. À côté de l'émergence d'une demande sociale pour « habiter autrement » issue de l'urbanisme durable, montrant la nécessité d'avoir des pratiques qui se diffusent, se singularisent ou se répliquent avec des paliers d'exigences variables (Émélianoff, 2008, p. 16), **une incitation à « bien habiter » vient uniformiser, en France, les représentations de la durabilité.** Une telle démarche entre en contradiction avec une pensée de l'urbanisme durable des origines qui investit la dimension participative et valorise le souhait des habitants d'être acteurs dans la définition des pratiques énergétiques qui émergent de la relation à un nouvel environnement bâti. La sobriété en matière de conception architecturale n'a pas réussi, en France, à investir complètement la pensée innovante, en matière de vivre ensemble, issue de l'urbanisme durable (Émélianoff, 2007, p. 49). Le cas français montre que l'investissement dans la « ville sobre » est avant tout lié au choix de produire une forme d'habitat et de quartier duplicable sur un mode industriel, facilement diffusable et commercialisable. En se fondant sur la notion de modèle, la ville « sobre » nécessite une homogénéisation des conduites et du vivre la ville. Elle passe par une réglementation de l'habiter qui se fonde sur une action publique incitative et interventionniste dans la définition des pratiques du domicile.

### **Éléments de conclusion**

A l'échelle de l'écoquartier, la dimension opératoire de la qualité a deux caractéristiques, elle concerne à la fois la question architecturale et urbaine mais aussi cherche à présider aux modes de vie. En effet, elle pose un prérequis normatif et impose les caractéristiques d'un univers urbain aux citoyens à partir d'un certain nombre de médiations techniques, de réflexions esthétiques et de postulats culturels.

La qualité associée à la conception d'écoquartier devient un outil permettant, comme pour une organisation, de rationaliser et d'optimiser le fonctionnement urbain.

La notion de qualité s'incarne désormais à travers les opérations d'écoquartier mais aussi à partir de la construction de « bâtiments performants » en valorisant un vocable de l'excellence et de la performance dans lequel elle s'imbrique. Elle est le reflet de modes de conception et d'une pensée de l'espace empreint d'organisation gestionnaire. Elle permet la production d'une forme urbaine spécifique, celle de la ville « sobre » en matière de consommation d'énergie mais qui a une vertu prescriptive en termes de modes d'habiter. Elle est assez éloignée de la pensée de l'urbanisme durable à l'origine conçu comme un moyen de penser la ville en l'adaptant à la singularité de chaque contexte local et environnemental.

En ce sens les éléments attestant à partir de référentiels de la qualité d'un projet ou d'un bâtiment proposent une rationalisation des rapports à l'air, à l'eau et à l'énergie en milieu urbain. Cette dimension repose sur l'injonction adressée aux habitants de faire l'apprentissage des éléments matériels qui composent leur cadre de vie.

Ce point de vue sur la ville est déterministe, vecteur d'une volonté de maîtrise du comportement habitant considéré comme une boîte noire. Il propose une pensée de la ville aseptisée et contrainte.

À côté de l'émergence d'une demande sociale pour « habiter autrement » issue de l'urbanisme durable, montrant la nécessité d'avoir des pratiques qui se diffusent, se singularisent ou se

répliquent avec des paliers d'exigences variables, une incitation à « bien habiter » vient uniformiser, en France, les représentations de la durabilité.

A travers la valorisation de la qualité dans les processus de conception urbaine se pose la question du choix de produire une forme d'habitat et de quartier duplicable sur un mode industriel nécessitant une homogénéisation des conduites et du vivre la ville assez éloignée de la réalité des pratiques urbaines.

#### IV. Références

- Authier J- Y et al. (2001). *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Paris : Anthropos.
- Biau V. et Lautier F et al. (2009) *La qualité architecturale. Acteurs et enjeux*. Paris : Edition de la Villette. Cahier RAMAU 5.
- Bonetti, M. (1989). *Habiter : le bricolage imaginaire de l'espace*. Paris : EPI.
- Chevalier L. (1958). *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*. Paris : Plon.
- Dard P. (1986). *Quand l'énergie se domestique. Observations sur dix ans d'expérience et d'innovations thermiques dans l'habitat*. Paris : Plan Construction.
- Duclos D. (1993). *De la civilité. Comment les sociétés apprivoisent la puissance*. Paris : La Découverte.
- Émélianoff C. (2007). La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe. *L'information géographique*, 71 (3), p. 48-65.
- Émélianoff C. (2008). Enjeux et figures d'un tournant urbanistique en Europe. *Annales des Mines*, 52, p. 15-20.
- Fijalkow Y. (2009). Politiques urbaines. In J.-M. Stébé, H. Marchal (dir.), *Traité sur la ville* (pp. 153-205). Paris : PUF.
- Gaulejac V. de (2005). *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris : Seuil.
- Gauzin-Müller D. (2001). *L'architecture écologique*. Paris : Le Moniteur.
- Goffman E. (1983). *La mise en scène de la vie quotidienne. T1 La présentation de soi*. Paris : Minuit.
- Kalaora B. (2006). La question paysagère. *Espaces et sociétés*, 127, p. 165-174.
- Lajus P. (2009). Développement durable recherche architecture. *Le Débat*, 155, p. 187-192.
- Lagrange H. (1995). *La civilité à l'épreuve. Crime et sentiment d'insécurité*. Paris : PUF. Coll. Sociologie d'aujourd'hui.
- Legoff O. (2000). *L'invention du confort*, Lyon : PUL.
- Levy A. et Émélianoff C. (2011). Quelle ville durable ?. *Espaces et sociétés*, 147, p. 7- 23.
- Renaud V. (2014). *Fabrication et usage des écoquartiers. Essai critique sur la généralisation de l'aménagement durable en France*. Lausanne : Presses universitaires de Lausanne.
- Roché S. (1992). *Le sentiment d'insécurité*. Paris : Le Seuil.
- Roché S. (1994). *Insécurité et libertés*. Paris : Le Seuil.

- Roudil N. (2014). La ville « durable » est-elle injuste ? Le citoyen entre injonction à « bien habiter » et normalisation des conduites en milieu urbain. In Hamman Ph., Christen G. et Jehling M. *Systèmes énergétiques renouvelables en France et en Allemagne, analyse socio-économique, synergies et divergences*. Paris : Editions Orizons. Série texte et des lieux
- Roudil N. (2011). *Usages sociaux de la déviance. Habiter la Castellane sous le regard de l'institution*. Paris : L'Harmattan. Coll. Habitat et sociétés.
- Shove E. (2003). *Comfort, cleanliness and convenience : the social organisation of normality*. London : Berg publisher.
- Tapie G et al. (2005). *Maison individuelle, architecture et urbanité*. La tour d'aigues : Edition de l'Aube.
- Tapie G. (2014). *Sociologie de l'habitat contemporain. Vivre l'architecture*. Marseille : Éditions Parenthèses.

## Chapitre 3 : Approche de la qualité par la question territoriale

Hervé Duret, Géographe

Même si la qualité n'est pas à proprement parlé un concept géographique, elle apparaît néanmoins utilisée de manière récurrente en tant que caractéristique ou propriété propre à un objet (qualité d'un sol, par exemple) ou en tant que valeur avec bien souvent une notion d'excellence (qualité de l'environnement, qualité de vie, qualité territoriale, etc.). Plus globalement, la qualité s'envisage dans l'analyse du rapport des hommes à leur environnement et à leurs milieux, avec des sens et des usages très diversifiés mais avec un ancrage territorial permanent. Pour aborder la qualité, les géographes convoquent d'autres disciplines des sciences humaines<sup>56</sup> (sociologie, anthropologie, psycho-sociologie, philosophie, ...) mais encore l'économie, le marketing...

Un lien formel peut être établi entre le contexte de l'usage du terme qualité et les objets de la géographie (géographie physique, humaine, urbaine, sociale, économique, etc.) ou avec les courants successifs ou consécutifs de la géographie (géographie descriptive, quantitative, humaniste, ...).

### I. La qualité du lieu envisagée à partir de l'expérience intime : qualité d'être ici ?

Les géographes fondent la qualité dans l'analyse du rapport des hommes à leur environnement et à leur milieu, de la manière dont ceux-ci, collectivement et individuellement, s'approprient, façonnent et transforment les lieux qui leur sont donnés.

#### 1.1 La géographie humaniste et la phénoménologie : la qualité abordée par l'expérience individuelle

C'est en réaction aux méthodes quantitatives et mécanistes trop abstraites et trop étroites d'une géographie scientifique, que s'est développée une géographie humaniste basée sur une approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces, où la qualité est abordée du point de vue des valeurs et des significations conférées par l'expérience individuelle. En effet, la phénoménologie affirme le primat de l'expérience vécue, sans concept ou théorie pré-établis : elle postule ainsi que « toute connaissance procède du monde de l'expérience et ne peut être indépendante de ce monde ». Réhabilitée par le philosophe Gaston Bachelard dans les sciences sociales, notamment dans son ouvrage « La poétique de l'espace », puis diffusée en géographie par les écoles américaines et françaises, la phénoménologie s'est imposée comme un courant majeur de la pensée géographique ; Dardel (1952) affirmant qu'« hors d'une présence humaine actuelle ou imaginée, il n'y a plus de géographie même physique, mais une science vaine ». Comme le rappelle Seamon (1975), les questions posées par la pensée humaniste, radicalement différentes de celles de la géographie quantitative, placent l'expérience au cœur du rapport avec les lieux : comment percevons-nous et évaluons-nous notre environnement naturel et humanisé ? Comment l'économie, le style de vie, l'assiette physique sur laquelle nous vivons affectent-ils nos attitudes et nos valeurs vis-à-vis de l'environnement ? Comment nos sentiments vis-à-vis des lieux, des paysages et des espaces sont-ils affectés par le temps ? Comment pouvons-nous acquérir des notions clairement formées des lieux, des paysages et des espaces ? Quelle est la nature des attaches que nous avons

---

<sup>56</sup> Car, comme le rappelle Jacques Lévy, la géographie n'est-elle pas la science de la dimension spatiale du social ?



vis-à-vis de ses trois éléments ? Pourquoi certains lieux sont-ils plus visibles et plus significatifs ? quel est le monde vécu de notre expérience immédiate ? ...

A la suite de Gaston Bachelard qui l'avait ré-introduite, le géographe sino-américain Yi-Fu Tuan a montré que la rencontre personnelle avec le paysage forme une topophilie, un lien affectif issu de la rencontre entre un homme et son cadre de vie. Ce qui lui permet, ainsi qu'à Edward Relph (1976), de dénoncer avec véhémence le *placelessness*, c'est-à-dire le glissement progressif vers des « paysages standardisés, insensibles, insignifiants et sans goût » et dont les exemples les plus probants sont la « shertonisation » ou la « hiltonisation » de nos espaces contemporains, mais aussi le tout automobile et aujourd'hui le tout électronique qui « décorporéifient » le rapport à l'espace. Pour Yi-Fu Tuan, l'espace doit être abordé à partir d'une perspective expérimentale, avec le corps comme expérience spatiale, à la fois formelle et sensible. Il formalise cet apprentissage individuel de l'espace à partir de l'expérience et de la maîtrise de l'espace (processus de repérage et de hiérarchisation) qui permettent d'articuler trois notions emboîtées que sont la capacité, la compétence et la connaissance spatiales<sup>57</sup>.

## 1.2 L'espace vécu, l'appréhension de l'espace comme qualité

De son côté, l'université Clark, avec Buttimer, tente de montrer d'autres valeurs que les stéréotypes développés par la géographie quantitative ou l'approche déterministe prônée par la géographie behaviorale. Elle met en relief les dimensions expérientielles, comme les sentiments exprimés vis-à-vis des lieux, le rôle du corps dans le comportement spatial, mais également l'importance de la stabilité, de la continuité et du sens d'appartenance vis-à-vis de l'environnement, à travers notamment la notion d'espace vécu.

Parallèlement, l'école française s'intéresse aussi à l'expérience intime avec les lieux. Elle hérite en ce sens de la longue tradition humaniste des géographes français de la première moitié du XXe siècle, notamment Hardy (1939) autour de la psychologie des gestes habituels dans les lieux, les paysages et les espaces, mais surtout de Dardel (1952) qui nomma géographicit  le rapport qu'entretient chaque homme avec les lieux et l'espace géographique. N'a-t-il en effet pas écrit : « L'expérience géographique se fait souvent en tournant le dos à l'indifférence et au détachement de la géographie savante [...] Elle se réalise dans une intimité avec la Terre qui peut rester secrète. Inexprimée, inexprimable est la géographie du paysan, du montagnard ou du marin. Refoulée dans le silence par gaucherie ou par pudeur, et pourtant si vivante et si forte que le lien avec la terre, la montagne ou la mer surpasse souvent les affections humaines ». Il ouvre la voie à Claval (la perception de l'espace, 1974) ou à Frémont (la région, espace vécu, 1976). Pour Frémont, l'espace vécu est celui que l'homme a approprié de par ses perceptions et ses pratiques et vient en contrepoint d'un espace fonctionnalisé et mécanisé ; il marque ainsi un retour au territoire comme lieu d'ancrage et d'attachement. Il réfute la notion de « production d'espace » qui induit des logiques de régulation et de domination sur l'espace, au profit de celle de création. Il incite également les géographes à prendre conscience de la dimension subjective et émotionnelle de l'espace à travers la découverte des œuvres artistiques, littérature et cinéma, qui décrivent les lieux dans toute leur subjectivité et leur intériorisation, loin d'une description scientifique froide et insensible et scientifiques des lieux et des paysages.

Car cette perspective humaniste de la géographie s'est tout naturellement intéressée aux fondements subjectifs des paysages, tant dans ses valeurs esthétiques que symboliques. Ainsi, le paysage culturel représenterait davantage que le visible et le physique laissés par l'activité humaine sur le sol, et procurerait une connaissance intime des systèmes de valeurs humaines, comme leurs préférences par rapport à leur environnement. Pour les géographes phénoménologues, « le paysage

---

<sup>57</sup> La connaissance spatiale est constituée par tous les savoirs sur un lieu ; la capacité est la manière d'utiliser ces connaissances spatiales ; et la compétence est l'ensemble des capacités et des connaissances appliquées à un certain domaine.

est un document à lire comme compte-rendu intellectuel, moral et esthétique de l'homme en tant qu'être vivant et organisé à la surface du globe » (Sanguin, 1981).

### **1.3 Expérience et représentation fondent la qualité visuelle du monde urbain**

C'est à un urbaniste américain, Kevin Lynch, que l'on doit le concept de qualité visuelle de la ville à partir de la représentation mentale qu'en ont ses habitants ». Lynch « pense la ville à partir d'une expérience concrète, celle de l'homme qui arpente les rues. L'appréhension de l'environnement, dans le sens large du milieu bâti ou non bâti que l'on habite ou que l'on traverse, ne se résout pas à des lois physiologiques de la perception mais engage l'histoire individuelle, les expériences personnelles et affectives et des déterminations sociales, culturelles et historiques. » (Révol, 2013). La qualité visuelle de la ville s'appuie sur la lisibilité du paysage urbain, c'est-à-dire la facilité avec laquelle les éléments qui le composent peuvent être reconnus et organisés en un schéma cohérent. Pour Lynch, la lisibilité permet de structurer et d'identifier son milieu, au moyen de toutes sortes de techniques d'orientation (impressions visuelles, sensations olfactives ou tactiles, kinesthésie, etc.), plus encore qu'elle ne contribue à édifier la « belle ville ». C'est au cours de l'opération qui consiste à trouver son chemin en ville que se construisent des images de l'environnement produites par les sensations immédiates et le souvenir de l'expérience passée ; ce qui donne à Lynch l'occasion de développer le concept d'imagibilité, en tant que capacité d'un objet physique à provoquer des images fortes chez un observateur. Par cette analyse urbaine, Lynch détermine des principes d'organisation urbaine qui seront utilisés dans l'analyse des cartes mentales comme lecture du rapport individuel et collectif à l'espace et aux lieux.

## **II. La qualité de vie et le bien-être au cœur des territoires**

### **2.1 La qualité de vie et le bien-être pour aborder les inégalités territoriales**

Issu du courant de la géographie des représentations mais également des méthodes quantitatives, Antoine Bailly, un des protagonistes de la nouvelle géographie, s'est attaché dès les années 1980 à faire émerger une géographie de la qualité de vie et du bien-être<sup>58</sup>, ce qui l'a très tôt conduit à s'intéresser aux inégalités territoriales, plus particulièrement dans le domaine de la santé. Attaché un temps à un travail de définition et de méthodologie sur l'identification d'indicateurs et de critères, il conclut à la difficulté de la mesure et de sa qualité, mais aussi au dévoiement des palmarès pour des aspirations purement marchandes. Il s'attache cependant à défendre un modèle combinant un triple point de vue factuel, méthodologique et critique, tant sur le choix des indicateurs sociaux et spatiaux, que sur la confrontation des mesures aux expériences humaines afin de prendre en compte leur fiabilité et la complexité des interprétations.

Depuis, la qualité de vie et le bien-être ont fait l'objet de renouvellements considérables dans leurs contenus chez les géographes francophones, tant en France qu'au Québec. Ainsi, la qualité de vie dans les milieux urbains et les systèmes métropolitains (Sénécal, 2008), mesurée autrefois bien souvent en termes de distance aux aménités, autour du croisement des structures sociales, des styles de vie et des structures d'opportunités (dimensions socio-économiques, caractéristiques d'accès aux services et équipements, lieux de consommation de la vie démocratique et de la vie sociale), intègre-t-elle aujourd'hui des dimensions nouvelles : perspectives sociales et environnementales, aspects culturels et ambiances urbaines, mesure du risque, compétitivité urbaine... Ainsi, cette évolution de la mesure de la qualité de vie est-elle liée aux évolutions des sociétés occidentales, comme elle reflète la formulation des politiques publiques urbaines : dans les années 1960 et 1970, à l'époque de la consolidation de l'Etat providence, une ville compétitive était pourvue de services sociaux et

---

<sup>58</sup> Le bien-être, composé de deux types de paramètres, aspirations et composantes du bonheur, se déploie autour des thématiques principales de la famille, de la santé et des revenus

d'équipements de santé et d'éducation ; dans les années 1980, se sont greffées des préoccupations autour des inégalités sociales et des stress environnementaux ; aujourd'hui, les notions d'innovation, d'ambiances urbaines et de métropole culturelle, sont des dimensions convenues de compétitivité urbaines. Les questionnements actuels autour du bien-être considèrent la question de l'appropriation sensorielle des lieux en complément de la qualité intrinsèque des espaces<sup>59</sup>.

## **2.2 L'approche territorialiste : la qualité de vie et le bien-être comme bien commun.**

Alberto Magnaghi, géographe italien de l'école de Florence, est considéré comme le fondateur du mouvement territorialiste, une approche fondée sur le territoire comme bien commun, sur son identité historique, culturelle, sociale, environnementale et productive, dont le paysage est la manifestation sensible. Dans son Manifeste (2011), il affirme les attributs de la territorialité (lieu, patrimoine), le projet territorial et un mode de gouvernement adapté comme facteurs d'amélioration de la qualité de vie et de bien-être social. L'école territorialiste s'ancre dans les travaux de la géographie humaniste et sensible en accordant une place particulière à l'espace vécu (Garçon, 2012).

Partant de la critique d'un modèle de développement dominant et des formes géographiques qu'il a généré, avec une économie politique dominante incapable d'intégrer les problématiques territoriales, un éloignement croissant entre les centres de décision technico-économico-financiers et les régions productives où les habitants sont devenus de simples clients, et de la dégradation des lieux, des paysages et des milieux de vie des populations et des relations conviviales de proximité, le mouvement territorialiste pose les postulats d'une refondation des territoires pensés comme des écosystèmes dynamiques et évolutifs. Magnaghi affirme ainsi :

- Le territoire est le résultat de processus co-évolutifs de longue durée entre établissement humain et environnement ; il doit être considéré comme un système vivant de haute complexité, produit de la rencontre entre événements culturels et naturels, et composé de lieux dotés d'une identité, d'une histoire, de caractères, de structures, inscrits dans le temps long. Nature et culture, comme territoire et histoires sont donc des notions indivises.
- La dimension locale est fondamentale. Ainsi, le patrimoine du système de lieux intègre le capital social, les savoir-faire, le capital cognitif, la capacité entrepreneuriale et institutionnelle, les systèmes locaux de production, les styles de vie, les caractères identitaires du milieu, les paysages tant ruraux qu'urbains, etc.
- Les relations avec l'environnement matériel sont considérées comme constitutives de relations sociales (économiques, politiques, culturelles, institutionnelles).
- L'identité locale est une potentialité, une chance, un projet. Il revient aux habitants et à leur art de vivre d'assumer un rôle direct et imprescriptible dans la construction d'un projet identitaire dynamique fondé sur la solidarité.
- Le développement de la société locale se mesure autant à la croissance de son bien-être qu'à sa capacité à encourager la participation politique par le dialogue entre les valeurs et les connaissances de chacun.

## **2.3 Le retour du territoire rural et la qualité territoriale**

Depuis quelques années, et en rapport avec les phénomènes de mondialisation et de métropolisation, on assiste à un retour de la ruralité autour de la reconnaissance des productions agricoles locales et des labels qualité. Ainsi, comme il existe les labels AOC (appellations d'origine contrôlée) et IGP (indications géographiques protégées), les territoires ruraux largement fondent-ils aujourd'hui leur stratégie de développement économique sur la reconnaissance d'une qualité

---

<sup>59</sup> « Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être ? », Colloque international d'Angers, 23 et 24 septembre 2004

territoriale reconnue à travers un processus de marque associant le tissu économique local. Pour ces territoires, il s'agit de fonder la qualité territoriale sur les trois piliers du développement durable, tout en renforçant leur identité et le sentiment d'appartenance, mais aussi de consolider et développer les tissus de production, l'emploi, les revenus et le bien-être des habitants, comme de favoriser l'engagement social et citoyen. Dans la compétition territoriale, c'est un territoire rural aujourd'hui largement péri-urbanisé qui s'affirme face aux métropoles.

### III. Références

- Bachelard, Gaston (1957). *La Poétique de l'espace*, Paris : PUF
- Bailly, Antoine (1981). *La géographie du bien-être*, Paris : PUF
- Buttimer, Ann (1974). *Values in Geography*. Washington, Association of American Geographers, Resource Paper, n°24
- Buttimer, Ann « Le temps, l'espace et le monde vécu », *L'Espace géographique*, vol. 8, n°4, p.243-254 (1979)
- Claval, Paul « La géographie et la perception de l'espace », *L'Espace géographique*, vol. 3, n°3, p.179-187 (1974)
- Claval, Paul (1976). *Essai sur l'évolution de la géographie humaine*. Paris : Les Belles Lettres
- Dardel, Eric (1952). *L'homme et la terre : nature de la réalité géographique*. Paris : PUF
- Frémont, Armand (1976). *La Région espace vécu*. Paris : PUF
- Garçon, Lucile et Navarro, Aurore « La Société des territorialistes ou la géographie italienne en mouvement », *Traces Revue de Sciences humaines*, mis en ligne le 21 mai 2014. URL : <http://traces.revues.org/5465>
- Hardy, Georges (1939). *La Géographie psychologique*. Paris : Gallimard
- Lévy, Jacques et Lussault, Michel (dir.) (2013). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin
- Magnaghi, Alberto (2014). *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*. Paris : Association culturelle Eterotopia
- Magnaghi, Alberto (2011). *Ebauche de manifeste pour la société des territorialistes*, Florence
- Relph, Edward (1976). *Place and Placelessness*. Londres : Pion
- Révol, Claire. « Kevin Lynch et Henri Lefebvre, penseurs de l'expérience esthétique des rythmes de l'environnement urbain », *Ruthmos*, mis en ligne le 6 avril 2013. URL : <http://ruthmos.eu/spip.php?article852>
- Sanguin, André-Louis. (1981). La géographie humaniste ou l'approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces, *Annales de Géographie*, t. 90, n°501, pp. 560-587
- Seamon, David. (1975). « The Phenomenological Investigation of Lived Space: One Approach to Better Understanding Everyday Geographical Experience », *The Monadnock*, vol. 49, p.38-45
- Sénécal Gilles, Colin Jean-Pierre, Hamel Pierre J., Huot Sophie. « Aspects et mesure de la qualité de vie : évolution et renouvellement des tableaux de bord métropolitains », *Revue Interventions économiques*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> février 2008. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/474>
- Tuan, Yi-Fu (2006). *Espace et lieu. La perspective de l'expérience*. Paris: InFolio

## Chapitre 4 : La qualité à l'épreuve de l'urbain

Emeline Bailly, Urbaniste

La qualité devient un terme consacré des projets urbains actuels. Les projets d'éco-quartiers, de ZAC ou de rénovation urbaine semblent tous rechercher une « qualité » urbaine, architecturale et paysagère. Cette visée communément partagée est le plus souvent associée à la « réussite » future du quartier, en termes de performances environnementales, de formes urbaines, voire d'appropriation des nouveaux quartiers aménagés.

Mais la qualité urbaine est une notion floue, si ce n'est « poreuse » (Antonio Da Cunha, Sandra Guinand, 2014), pour reprendre l'expression de Da Cunha Antonio, Guinand Sandra (2014). Du latin *qualitas*, elle signifie ce qui fait qu'une chose est telle (Littré), une "manière d'être plus ou moins caractéristique" d'un individu (Cnlrt). Autrement dit, la qualité n'existe pas en soi. Elle traduit autant les propriétés que les caractéristiques, les aptitudes (avoir qualité) ou manières d'être (condition sociale, civile, politique, etc.) de quelqu'un ou quelque chose. Elle est un attribut de l'être ou d'un lieu.

Dès lors, comment expliquer l'émergence de cette ambition de qualité appliquée aux projets urbains ? Constitue-t-elle une perspective pour penser autrement la conception urbaine ou au contraire masque-t-elle une inconnue urbaine qu'il s'agirait de révéler ?

Notre hypothèse est que la notion de qualité masque un impensé urbain qu'il s'agit d'explorer par un retour sur la notion elle-même, mais aussi son usage dans le champ urbain pour en comprendre les attendus sous-jacents. Dans cette perspective, nous proposons de revenir sur la genèse de la notion de qualité urbaine, qui trouve son origine dans le corpus philosophique pour ensuite analyser son acception en urbanisme autour des trois termes auxquels elle se rapporte, soit la qualité urbaine, la qualité de vie, et plus ponctuellement la qualité de l'être.

### I. La qualité, l'essence du monde ?

L'absence de théorisation de la qualité dans le champ de l'urbanisme fait que la qualité se fonde sur la notion philosophique. Elle était pourtant dès l'antiquité (Sylvain Auroux, 1990), un concept fondateur pour décrire et comprendre le monde.

#### 1.1 De la qualité du monde aristotélicienne à la distinction Qualité /Quantité cartésienne

La notion de qualité est d'abord introduite par Aristote pour décrire les catégories fondamentales du monde. Dans son traité des catégories, la qualité est une expression comme la substance, la quantité, la relation, le lieu, le temps, la position, la passion. Ces catégories n'existent qu'en relation les unes avec les autres. Plus précisément, la qualité est définie la catégorie qualité comme ce qui caractérise les choses et les êtres. Il distingue quatre espèces :

- L'état (stable comme les sciences, la justice ou la vertu) et la disposition (muable comme la chaleur, la maladie),
- Les aptitudes et inaptitudes naturelles, les dispositions des individus
- Les qualités affectives et affections aptes à créer des modifications dans les sensations (douceur du toucher, amertume d'une saveur, etc.) ou de l'âme (état d'âme)

- La figure et la forme extérieure de l'être ou des choses (droiture, etc.).

Chacune détermine des qualités qui participent du réel (par exemple, la blancheur crée le blanc) et donc une appréhension du monde sensible. La qualité est pour Aristote, l'attribut, l'accident tant matériel qu'immatériel qui modifie la substance. Elle est non mesurable. Elle varie seulement en intensité<sup>60</sup>.

Descartes va rompre avec cette conception des catégories du monde. Il pose la quantité, qui cherche l'explication des choses dans les nombres, comme l'essence du monde, dans la mesure où les modes quantitatifs de la matière sont appréhendables contrairement au monde des sensations. A sa suite, les cartésiens (Condillac, Locke, Royer Collard) vont distinguer les qualités elles-mêmes qualités premières/ primaires (consubstantielle au corps, à la matière) et secondes (subjectives, sensibles). Pour Thomas Reid (1829), « ce qui sépare les qualités premières des qualités secondes, c'est que nous connaissons les unes, tandis que nous ne savons rien des autres, sinon qu'elles existent et qu'elles sont les causes inconnues de certaines sensations ». Le réseau de "qualités secondes" créé alors la réalité sensible qui va être considérée comme une inconnue ne pouvant être mesurée et appréhendée.

## 1.2 La qualité où l'expérience subjective du monde qui crée les lieux

Plus récemment Emmanuel Kant (1787), revisite la notion de qualité du point de vue de la critique, du jugement, dépassant l'opposition des qualités premières et secondes. Il distingue alors trois qualités : la réalité, la négation, la limitation.

C'est Hegel (1805) qui replace la qualité comme essence du monde, en tant qu'une des premières déterminations de l'être. Il distingue l'être en devenir (l'être pur sans qualité, sans relation, lié au néant) et l'être devenu/ déterminé (qui sort du devenir), le fameux *dasein*, déterminé par ... la qualité. Matières et qualités (sensibles) sont reliées à l'être, avec un primat de l'essence d'un être (ce qui fait ce qu'il est, ce qui est immuable et éternel) sur l'existence (transitoire et périssable).

Cette quête de l'essence demeure présente dans l'expérience des choses d'Husserl<sup>61</sup>. Avec la phénoménologie, la perception et l'expérience fondent l'appréhension des qualités et par extension des lieux. Pour Michel Foucault (1967), l'espace est « chargé de qualités », « hanté de fantasmes », de nos « rêveries » et « passions », il est « l'espace de notre perception première ». C'est pour lui « l'espace du dedans » qui s'oppose à « l'espace du dehors », « hors de nous-mêmes ». L'expérience permet d'appréhender le monde sensible des qualités secondes jusque-là délaissées faute de pouvoir être appréhendées.

Dans la continuité de l'approche phénoménologique, des philosophes estiment que l'interface entre les lieux et le ressenti des hommes crée un réseau de qualités, le monde sensible. Augustin Berque, notamment, insiste sur l'écoumène, comme le rapport des êtres à l'étendue terrestre via la médiance (réalité transactionnelle) entre les hommes et le monde. Il se pose à l'interface d'Heidegger et sa pensée de la nécessité du destin, « être pour le Dasein », qui conduit à « l'être vers la mort » et Watsuji qui parle au contraire « d'être vers la vie » considérant que l'être finit sans cesse, ce qui signifie qu'il continue sans cesse. A Berque pense que l'homme mort ramène à la terre, lieu ultime de sa subjectivité. Il devient lui-même le lieu à venir par sa qualité d'être. La qualité exprime alors la possibilité d'être au monde.

L'être qui crée la qualité des lieux et la qualité de la réalité sensible à l'interface des lieux et des hommes créent une qualité de l'être au monde. Dans cette conception à l'opposé des cartésiens, ce sont les dimensions sensibles, « inconnues » qui priment.

---

<sup>60</sup> Cette idée d'intensité est mobilisée en psychologie (l'intensité d'une sensation) ou en physique (variation et modulation d'une onde).

<sup>61</sup> Toutefois, à partir de Kierkegaard, l'appel à l'authenticité de la subjectivité individuelle donne naissance au courant existentialiste. L'existence précède alors l'essence.

## II. La qualité urbaine au service des modèles de ville

La qualité appliquée au champ urbain n'est pas nouvelle. Elle a été mobilisée par les architectes, paysagistes et urbanistes dès la Renaissance. Loin de s'inscrire dans la conception philosophique des catégories explicatives du monde, la qualité s'appuie surtout sur l'approche cartésienne des qualités matérielles (secondes).

### 2.1 La belle ville et la bonne ville en héritage

A la Renaissance L.B. Alberti (1553), dans son un traité d'édification des villes, énonce les principes de conception urbaine selon les principes de *necessitas* (le respect des lois physiques), *commoditas* (le respect par le dialogue de l'exigence du client), la beauté / *voluptas*, qui est la finalité suprême de l'art d'édifier. Elle doit édifier la belle ville qui va demeurer un des enjeux de la pensée urbaine. Ils trouveraient leur fondement dans les concepts d'Aristote, notamment il distingue l'art de la forme (qui façonne les choses) et l'art de la connaissance de la matière.

Le traité d'architecture d'Alberti influence l'urbanisme de la Renaissance, caractérisé par une mise en perspective de trames viaires régulières et élargies (par opposition au plan de la ville médiévale) et un retour à l'esthétique architecturale antique. La ville de l'industrialisation ne renonce pas à cette qualité esthétique. Cerda ou Haussmann parle d'esthétique de la nation dans son projet d'urbanisation et de modernisation de Barcelone. Et même les autres conceptions urbaines, telles celles de Camillo Sitte, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, s'appuient sur des règles esthétiques pour édifier la belle ville. La rue est devenue un musée hors les murs (Gustave Kahn). La qualité urbanistique et architecturale vise ainsi une manifestation esthétique souvent emblème de la puissance politique.

Inversement, l'appréciation esthétique, centrale en philosophie esthétique depuis les Lumières, après s'être longtemps focalisée sur les œuvres d'art, s'intéresse de manière croissante depuis les années 60 aux environnements. La qualité est alors abordée du point de vue de sa réception.

L'hygiénisme est également sous-jacent à la notion de qualité, d'abord en termes de localisation - Hippocrate (environ 430 av. J.-C.) insistait sur la qualité des sites urbains pour la santé – ou plus récemment d'aménagement. Les cités jardins d'Ebenezer Howard visent à limiter les problèmes de santé publique de la grande ville industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle. La charge d'Athènes de Le Corbusier, garantissent calme et qualité de l'air, des fonctions urbaines séparées, pour l'avènement d'un homme nouveau, moderne et sain.

La qualité semble ainsi déterminée par des modèles urbains déclinés en principes et normes, au nom d'une ville « saine », belle » et « moderne ».

### 2.2 La qualité architecturale et paysagère, un enjeu d'image urbaine

La notion de qualité urbaine aurait émergé dans les années 1960 sans être réellement définie. Son usage professionnel ne s'intensifie toutefois qu'à partir des années 2000<sup>62</sup> suite à la mise en place du développement durable et des objectifs de la Haute Qualité Environnementale énoncés au début des années 90. Elle se télescope alors aux « démarches qualité » empruntées du management, pour décrire une manière de faire se rapportant à des produits (industriels, intellectuels, services, soins, enseignements, etc., etc.).

Si on ne parle pas (encore) de Haute Qualité Urbaine, l'ambition de « qualité urbaine » s'affiche de plus en plus dans les discours des professionnels de la ville. Un glissement sémantique s'opère de l'environnement à l'urbain pour traduire un cadre urbain associé à une « qualité environnementale ». L'ambition de qualité consiste alors à l'introduction de fondamentaux urbains<sup>63</sup>,

<sup>62</sup> Les Cahiers de l'IAU, *Envie de Villes*, n°149, décembre 2008

<sup>63</sup> Cf recueil qualité urbaine et ANRU qui reste dans le champ des recommandations

permettant de « bien faire » l'espace urbain durable, et un système de règles et de normes censé édifier la « ville durable ». Elle s'appuie alors sur l'héritage des traités édictés pour l'édification de la « belle ville », de la « ville saine » hygiéniste et de la ville « moderne » fonctionnaliste. De fait, si les questions d'esthétique urbaine ou de bien-être sont secondaires dans l'approche de la qualité environnementale, elle reste liée à celle de qualité urbaine dans les discours professionnels.

La qualité urbaine, architecturale et paysagère devient à présent un objectif incontournable des aménageurs (Blanc 2009, 53, Palisse, 2008 : 48 cahiers de l'IAURIF, envie de ville). Cette qualité formelle a été très étudiée (Torres 2005, Charlot Valdieu Outrequin, 2008, Salat, Labbé, Noawic, 2011). Elle ambitionne de favoriser, par les formes architecturales et urbaines, une organisation spatiale et sociale, mais aussi un vecteur de renouvellement d'image sociale.

En effet, la qualité se trouve codifiée par différents courants architecturaux ou urbains dans un ensemble des principes de composition urbaine. Avec le développement durable, la ville se veut compacte, dense, sobre, viable, etc. Elle se décline en chartes urbaines et paysagères visant à donner une unité urbaine, qui serait source de lisibilité urbaine et de qualité.

Plus encore, des projets « qualité urbaine » apparaissent en lien avec l'urbanisme de projet pour favoriser l'attractivité des territoires aménagés. Donner une image de qualité urbaine devient un objectif. Une pluralisation des décors et ambiances urbaines est recherchée (Hurstel 2006), notamment des décors de nature devenus emblème de la ville durable (Bailly, 2013). Aujourd'hui, le voir l'emporterait sur l'habiter (Hannaf 2008, p64 66).

Au niveau architectural, il en va de même. La récente étude sur la qualité architecturale et constructive des projets de rénovation urbaine (Aristat et CIC, 2014), distingue la qualité des constructions (malfaçons et pérennité des réalisations), la qualité des normes (accessibilité, HQE, BBC, THPE), la qualité de conception urbaine selon les critères de composition urbaine (typologie, taille des bâtiments, densité, forme, façade, implantation par rapport à la rue, etc.). Il y a hybridation entre qualités esthétiques, savoirs faire et normes avec un objectif de transformation de l'image architecturale, qui aurait un impact positif sur l'image du quartier.

### **2.3 Qualité urbaine et justice spatiale une troisième voie ?**

Parallèlement, la qualité urbaine est aussi promue comme un enjeu de justice spatiale. La qualité est liée à une offre urbaine juste (Da Cunha Antonio, Guinand Sandra, 2014). Cette vision réactive à la fois les ambitions d'accès et de droit à la ville d'Henri Lefebvre et la réduction des écarts entre les quartiers (Harvey, 2011)<sup>64</sup>. La qualité devient dans cette conception un analyseur des inégalités urbaines (logements, sécurité, aménités, gestion, capacité d'actions collectives, mobilité, éducation, etc.).

Antonio Da Cunha et Sandra Guinand (2014) définissent la qualité en fonction du principe de responsabilité. A la suite de Prigent et Levy/Spigay, ils distinguent la qualité formelle (densité, trame), fonctionnelle (aménités, centralités, accessibilité), environnementale (préservation des ressources, utilisation rationnelle de l'espace, sobriété énergétique, mobilité douce) auquel ils ajoutent quatre autres dimensions :

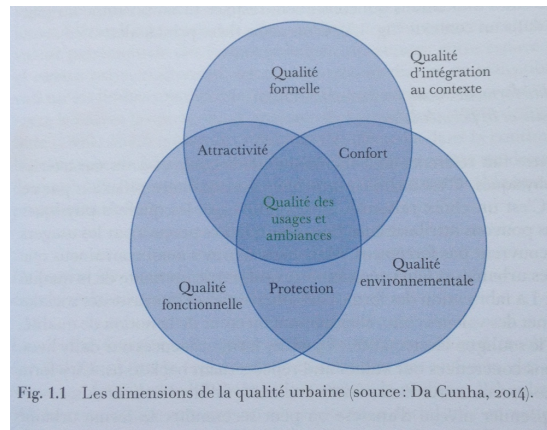
- La qualité d'intégration urbaine au contexte
- La qualité des usages abordée en termes de confort (possibilité de marcher, s'asseoir, écouter, voir la nuit, etc.), d'attractivité (image urbaine), de sureté
- La qualité des ambiances (identité visuelle, imagibilité, rapports sensoriels et filtres cognitifs)

---

<sup>64</sup> Il considère que qualité de vie urbaine devient une marchandise réservée au plus fortunée.



- La qualité esthétique entendu comme la « *lisibilité, imagibilité, identité, beauté, sens des lieux sont des marqueurs de la qualité urbaine* » p47.



Cette vision élargie a le mérite de combiner plusieurs dimensions, mais aussi plusieurs échelles de la qualité (logements, espaces transitionnels, réseaux espaces publics). La qualité devient alors l'enjeu de mise en relation de plusieurs dimensions de la ville, non seulement formelle, mais aussi sociale et politique en valorisant des gouvernances participatives.

C'est vision de la qualité urbaine juste et à l'interface de plusieurs dimensions est reprise par les professionnels de la politique de la ville, notamment par l'Union Sociale pour l'Habitat ou de l'Agence Nationale. L'appel à projets sur la qualité urbaine lancé par l'ANRU en 2011 définit la qualité à l'interface des formes urbaines (composition urbaine, paysagère, architecturale, place dans la ville, liens historiques, etc.), de la gouvernance partenariale et participative, d'aménités (équipements, transport, confort et protection) et des usages.

Malgré cet élargissement, la qualité pour une justice spatiale reste attachée à des modèles urbains liés à des règles et prescriptions élargies.

La question environnementale semble avoir, par l'ambition de qualité urbaine, réactualiser les héritages des modèles urbains au service de la ville belle, saine et moderne, mais aussi proposer d'autres représentations urbaines en termes d'image et de justice. Pour autant cette qualité reste avant tout formelle, fonctionnelle et rationnelle. La ville sans qualité est d'ailleurs souvent associée à la ville diffuse, informelle, le contre modèle de la ville compacte et dense des centres urbains. Cette urbanisation qui se déploie spontanément en ruban le long des voies de communication souvent de faible densité et sans centralité (Bénédicte Grosjean, 2010) n'est pas considérée comme qualitative.

La qualité apparaît liée à une conception urbaine et des savoir-faire professionnels érigés en modèles. Cette acception ne permet pas d'aborder la qualité en tant que catégories du monde, en particulier celles qualitatives, à même de changer le monde urbain. Elle se pose dans la continuité du primat de la quantité et peine à considérer les qualités sensibles, l'expérience comme révélateur du monde.

### III. La qualité de vie urbaine, enjeu d'attractivité, de santé et d'aménagement

La qualité urbaine associée à la qualité de vie introduit l'échelle humaine, mais là aussi sans réellement être définie avec précision. Selon la FNAU, la qualité de vie est une notion qui serait apparue dans les politiques publiques en France en 1971 avec la création du premier ministère de l'Environnement, en réponse aux crises sociales urbaines et premières prises de consciences écologiques. La qualité de vie serait donc dès sa genèse liée à des problématiques sociales et

d'environnement. Elle aurait été institutionnellement imposée comme une notion fédératrice avant d'être remplacée par des préoccupations plus globalisantes d'environnement puis de développement durable.

La qualité de vie abordée dans le champ urbain apparaît ainsi orientée par les attendus des politiques urbaines de ces dernières décennies, centrées sur l'attractivité, la santé et le bien-être en ville. Elle ne pose pas la question du point de vue des habitants ou usagers dont les modes de vie sont pourtant en pleine mutation. Nous y reviendrons.

### **3.1 La qualité de vie, enjeu d'attractivité et de compétitivité socio-économique des territoires**

La première vision associe la qualité à la valeur (ce que vaut une chose, le prix qu'on attache à une chose intellectuelle, morale, à une personne). Elle mesure, classe, le niveau socio-économique des populations, territoires ou modes de vie et crée une compétitivité entre les villes.

Elle est d'abord associée aux « niveaux » politiques et économiques des sociétés en rapport aux notions de pouvoir d'achat (économique), de droits et liberté (politique) et de bien-être (santé, espérance de vie, etc.). Elle est mesurée par des indicateurs socio-économiques, tels l'indice de développement humain (IDH) ou même le Produit Intérieur Brut (PIB), devenu un indice d'appréciation de la qualité de vie en fonction de la pauvreté ou de la richesse des populations.

La qualité de vie socio-économique est aussi définie par rapport à l'attractivité, au classement des territoires, pays, villes. Elle est autant le fait des institutions qui cherchent à améliorer la cohésion entre les territoires, telles la Commission Européenne et Eurostat avec le projet «Audit urbain» lancé en 1999 pour réduire les disparités entre les régions, que de cabinets privés. Par exemple, le cabinet Mercer a dressé la liste des villes les plus agréables du monde à partir de 39 critères visant à définir une mesure d'attractivité à destination des entreprises et de leurs salariés. Cette approche apparaît elle aussi centrée sur la notation censée traduire un standard de qualité de vie.

Cette appréhension quantitative de la qualité de vie est autant mobilisée par les acteurs publics que privés, qui y voient un enjeu de communication, pour ne pas dire de marketing. S'il existe une série de réflexion autour des indicateurs mixtes, tel le Bonheur National Brut ou Produit intérieur doux du philosophe Patrick Viveret, l'objectif reste centré sur une mesure du niveau de vie et l'attractivité des territoires.

### **3.2 La qualité de vie, enjeu de santé et de bien-être sanitaire**

La seconde vision de la qualité de vie est liée à la santé, liée à la dégradation de l'environnement. Elle est dans la continuité du courant hygiéniste du XIX<sup>ème</sup> siècle et s'attache à rendre vivable l'espace urbain devenu nocif. Elle mobilise autant les visions physiques que psychologiques et sociales pour énoncer un objectif de bien-être sanitaire.

Parallèlement, une série de revendications de la qualité de vie émerge de la société civile (mouvements écologiques citoyens, telles villes en transition, etc.). Elle promeut un ensemble de préconisations environnementales devant favoriser une qualité de vie future.

Cette vision de la qualité de vie urbaine reste centrée sur les risques environnementaux. Pour autant, la qualité de vie est bien plus qu'une question de santé publique. L'OMS la définit « comme la perception qu'un individu a de sa place dans la vie, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes ». La qualité de vie, prise du point de vue de l'individu est donc liée à sa relation individuelle, sociale, culturelle au monde. Elle apparaît relative, celle vécue comme médiocre en Europe pourrait apparaître plus que satisfaisante dans un pays du Tiers-Monde.

### 3.3 La qualité de vie, enjeu d'aménagement adapté aux modes de vie

La troisième acception de la qualité de vie est appréciée comme un enjeu d'adaptation des aménagements, en particulier les espaces publics, aux modes de vie. La FNAU définit la qualité de vie comme une fin en soi de l'action publique urbaine. Pour elle, « la civilisation urbaine a amené à réfléchir aux modes d'organisation architecturale, urbanistique ou environnementale, susceptibles de garantir de protéger et de créer les meilleures conditions d'harmonie de la vie sociale et collective ». Elle lie forme urbaine et vie sociale dont la « réussite » se joue dans la manière de concevoir la ville. Elle conduit en miroir à une qualité de vie urbaine vue du point de vue de la forme urbaine. Elle tire son origine dans des modèles urbains contrastés pour ne pas dire opposés.

Les acteurs se réfèrent en effet à :

- Un urbanisme humaniste (du musée social à Janes Jacobs) qui conduit à des visions ou le principe du *living first*, est l'objectif principal des projets urbains.
- Un urbanisme qu'on pourrait qualifier de normatif qui créerait une « haute qualité » (en référence aux démarches de management) non seulement environnementale, mais aussi humaine. On parle ainsi de « haute qualité d'usage »<sup>65</sup> pour la convenance des lieux, leur accessibilité aux handicapés ou même de Haute Qualité Humaine, avec l'objectif de prendre soin des ressources humaines dans l'entreprise d'abord et par extension dans les villes.

La conception de la qualité de vie urbaine s'applique surtout aux espaces publics qui doivent être lisibles, confortables, hospitaliers, conviviaux et sécurisés. Ceux-ci deviennent une marque de qualité de vie collective. Mais ces ambitions ne sont pas toujours au rendez-vous. Une série de recherches récentes montrent combien les aménagements récents d'espace public favorisent certains usages (circuler, passer, etc.) au détriment de ceux plus collectifs (se réunir, jouer ensemble, etc.) ou considérés comme nuisibles (s'asseoir, s'allonger, etc.), mais aussi réservés à certains groupes sociaux (Antoine Fleury, Muriel Froment Meurice, 2012). De même, Christine Lelevrier (2013) rappelle combien l'impact des formes urbaines sur les rapports sociaux est loin d'être mécanique. Elle conduit à des jugements subjectifs primant sur les critères d'analyse, des présupposés professionnels et représentations idéal type pour la conception des espaces urbains (Bailly, 2009).

Elle se matérialise aussi par des observatoires des modes de vie et de la qualité avec une visée prospective, parfois spécialisés à des objets (déplacements, liens sociaux, segments économiques en émergence, etc.). Par exemple, l'observatoire des modes de vie de Véolia a défini des critères de qualité de vie urbaine dans un « portail de réflexion sur la ville et le développement urbain », [humanurb.org](http://humanurb.org), autour du devenir des grands espaces urbains.

Si la qualité dans le champ urbain se centre sur la forme urbaine, architecturale et paysagère, elle s'interroge aussi sur ce qu'elle produit en termes de « qualité de vie ». Qualité urbaine et qualité de vie apparaissent en effet souvent associées. Mais elle est toujours abordée du point de la forme urbaine et non de l'appréhension des lieux par les individus. Elle réduit alors la qualité de vie aux conditions de vie, cadre de vie, modes de vie, niveau de vie... à des modèles urbains standardisés.

## IV. La qualité urbaine et la qualité de vie, étendard des initiatives urbaines alternatives

La qualité est de plus en plus revendiquée par des initiatives urbaines alternatives. Des mouvements citoyens de la transition écologique émergent et préconisent une qualité de vie qui s'inscrit dans les conceptions des professionnels tout en insistant sur l'importance des initiatives habitantes. Par exemple, le mouvement ville en transition, WWF ou *energie cities*, valorisent les principes urbains (ville de courte distance, nature en ville, sobriété énergétique, etc.), environnementaux (qualité de

---

<sup>65</sup> HERBIN Régis, architecte urbaniste, directeur du Centre de Recherche pour l'Intégration des Différences dans les Espaces de Vie - CRIDEV

l'air, des sols, etc.), mais aussi l'action individuelle et collective y contribuant (baisse de sa consommation énergétique, tri des déchets et réemploi, circuit court, etc.).

Plus encore, en Europe comme aux États-Unis, un ensemble de professionnels remettent en cause la pratique du projet urbain au profit d'interventions urbaines progressives, consistant à développer une série de micro-projets d'aménagement ou de densification au non d'une meilleure qualité de vie. Ces interventions visent à explorer d'autres potentialités des villes contemporaines (espaces publics, services urbains, équipements, espace de co-working, etc.) et s'appuient sur la participation des habitants. Elles sont désignées aux États-Unis sous le terme générique du « tactical urbanism ». Souvent portés par des collectifs pluridisciplinaires de paysagistes, architectes, urbanistes, sociologues, ils développent des micro-architectures ou micro-aménagements d'espaces publics (Rebar, Rum Labor, Bruit du frigo, collectif, Etc.). En faisant participer les habitants à la conception d'espaces de proximité, ils donnent à voir d'autres esthétiques urbaines, d'autres usages de la ville. Ils favorisent aussi l'investissement d'autres types d'espaces, tels les emplacements de parking, les toits, les interstices entre les bâtiments, etc.

De même, des artistes investissent des espaces libres de la ville pour offrir d'autres expériences urbaines (usines, friches, etc.). Ils tentent d'introduire des expériences poétiques de la ville ou même de la fabrication urbaine. Par exemple, la démarche de Haute Qualité Artistique et Culturelle (HQAC) de Stefan Shankland à Vitry propose un cadre de travail qui rend possible l'intégration des pratiques artistiques et culturelles dans une Zone d'Aménagement Concertée à Vitry. Elle se centre surtout sur l'esthétique urbaine à travers un « processus » de création d'œuvres et de moments artistiques et urbains tout au long du chantier. D'autres expériences d'intervention se centrent sur le graphisme urbain (signalétique poétique de Malte Martin, marquage au sol de Topotek1, ..), l'espace sonore (collectif Mu,...), des propositions plastiques et sociales (mobiliers citoyens de Thierry Payette, ruches urbaines du Parti Poétique, ...), etc. Souvent réduites à des interventions ponctuelles, ces expériences tactiques ou artistiques restent à inventer à une échelle urbaine et paysagère.

De même, les usagers investissent localement les lieux à travers des pratiques festives, culturelles, commerciales, de jardinages, de jeux, de promenades (tels les chemins de halage, les anciennes voies ferrées, etc.). Ils sont support de sens, d'engagement commun, d'identité. De nouveaux lieux sont investis dans la proximité, temporairement ou de manière pérenne, sur des espaces publics, en friche, délaissés, naturels, résidentiels<sup>66</sup>, ou même virtuels qui peuvent faire l'objet d'une occupation spontanée et partagée (squat, usages culturels, festifs, militants ou associatifs, etc.). Ces investissements locaux jouent un rôle singulier dans les perceptions/représentations/expériences des lieux. Ils créent des paysages de proximité, des formes de sédimentations territoriales, des formes d'expériences urbaines différentes, des usages plus libres, des possibilités de se ressourcer, y compris en arrière-plan de la ville constituée, dans des espaces moins contrôlés socialement. Des espaces urbains se recomposent ainsi non seulement sur de nouveaux lieux, mais aussi selon des formes de transformations spatiales spontanées (fleurissements, bricolage, mise en scène de sa façade, mobiliers et signaux), des statuts fonciers (publics, privés à vocation collective, privés) et usages diversifiés (espaces partagés, autogérés, émergents, etc.). Ces engagements collectifs ou individuels favorisent un rapport aux lieux différents que ceux proposés par les politiques publiques. Ils appartiennent plus au monde idéal qu'à celui de l'aménagement urbain.

Ces divers mouvements émergents interrogent les conceptions prescriptives des espaces urbains. Ils appellent à des approches plus respectueuses des individus et du monde sensible. Ce panorama invite à une conception élargie de la qualité réconciliant les conceptions urbaines avec celles de leurs usagers, les dimensions quantitatives et qualitatives pour sortir des logiques prescriptives et favoriser des démarches laissant la place aux appréhensions perçues, vécues, représentées, imaginaires et ressenties des lieux.

---

<sup>66</sup> Il s'agit des espaces intermédiaires entre le bâtiment et la rue, voire en cœur d'îlot (parterres, allées, jardins, ruelles et passages, et parfois même, aires d'agrément ou de jeu.

## V. Conclusion : la qualité comme enjeu de la ville durable et sensible

Au moment où le ménagement (prendre soin) des gens, des lieux, des choses (Thierry Paquot, 2014) s'affirme en contrepoint de l'urbanisme fonctionnaliste hérité, où les enjeux environnementaux interrogent les fondements de la pensée urbaine, la qualité semble érigée comme « l'attribut manquant » aux villes.

Si la notion demeure réduite à des dimensions formelles (la belle ville, la bonne ville ou à présent la ville environnementale) ou fonctionnalistes, elle peinera à dépasser les approches prescriptives et ne permettra pas aux politiques publiques de penser autrement la ville.

Ne faut-il au contraire pas s'attacher à réinvestir la notion de qualité dans ses doubles dimensions formelles (catégories premières de la matière, du corps) et sensibles (catégories secondes du monde ressenti et idéal) ?

Notre hypothèse est que la qualité pourrait être un levier de la ville durable en tant que support de composition, d'articulation entre les dimensions qui font la ville vécues, imaginées, ressenties. Elle pourrait donner lieu à une nouvelle pensée urbaine tenant compte de l'impensé du monde sensible.

Cette perspective n'est pas sans poser de questions. En effet, comment tenir compte de la subjectivité et dépasser son relativisme ? Comment favoriser des relations sensibles (sensoriels du senti, psycho affective du ressenti) aux lieux pérennes ? Selon nous, une des pistes Pour qualifier et mettre en exergue cette ville sensible, invisible, il importe de revenir sur l'interface entre les lieux et leurs appréhensions par les hommes. En effet, l'expérience du marcheur, la perception de celui qui regarde, la spatialité de la présence des autres, les rythmes de vie, la diversité des pratiques crée un paysage urbain autant qu'il fabrique les lieux de la ville.

Elle amène en outre à considérer la qualité dans ces multiples dimensions, c'est-à-dire en termes de qualité urbaine, de la qualité de vie, ni même de la qualité d'être des individus. La qualité urbaine, en tant qu'elle crée les lieux urbains dans leurs réalités perçues, vécues, représentés, imaginées et ressenties, est alors le support d'articulation et de composition dynamique entre les dimensions spatiales, sociétales et sensibles. Elle implique une acception de la qualité multidimensionnelle et de considérer l'ensemble des dimensions constitutives de la ville et de son interprétation, sa représentation, son expérience et sa projection. En ce sens, elle implique de questionner les présupposés de l'action urbaine et de les enrichir de dimensions jusque-là peu considérées.

Elle pose également un enjeu conceptuel pour investir cette qualité perçues, vécues, imaginées des espaces urbains et non seulement sa forme ou organisation. Si ces appréhensions ont été peu opérationnalisés, leur théorisation se déploie, notamment en philosophie avec la phénoménologie appliquée à l'urbain, la géographie humaine et la psychologie de l'environnement (Emeline Bailly et Dorothée Marchand, 2015).

Cette théorisation de la qualité est un préalable essentiel à sa traduction opérationnelle afin d'aborder ce champ inexploré du milieu urbain. Elle implique de :

- s'outiller pour mieux prendre en compte les qualités sensibles propres aux lieux et ce qui fait sens, sensations, émotions pour les riverains avant de transformer un lieu, un environnement, un paysage.
- traduire cette connaissance dans les projets urbains à travers des principes de conceptions multidimensionnelle et multicritères. Elle conduit enfin à non plus aménager l'espace, selon une volonté de maîtrise urbaine, mais de ménager le lien entre les hommes et les lieux.
- envisager des méthodes d'intervention plus participative et ... « sensible » pour des politiques urbaine plus respectueuses de l'appréhension, y compris idéal, des usagers.

Dans une première approche, nous identifions une série de dimensions matérielles et idéelles, à l'interface des lieux et de leur appréhension culturelle, sociale et sensible. Elle reste à parfaire et notamment être mise à l'épreuve de la réception de ces dimensions de la qualité par les habitants et usagers.

### Les dimensions de la qualité urbaine et de la qualité de vie urbaine

Dimensions	Dimensions matérielles / spatiales	Dimensions immatérielles / sensibles
<b>Image urbaine</b>	Image urbaine fondée sur : - les spécificités naturelles et construites, - les identités du territoire (et non sur des objectifs d'attractivité fabriquée)	- Lisibilité - Imagibilité (Lynch, 1960) - Sentiment d'appartenance et identité territoriale (Ledrut, 1973)
<b>Esthétique urbaine</b>	- Embellissement et signes esthétiques selon codes culturels de la beauté, y compris locaux (vernaculaire)	- sentiments esthétiques et poétiques
<b>Paysages urbains</b>	- Horizon, paysage lointain - Présence du site naturel - Repères et signes proches porteur de sens - Mouvements urbains (saisons, flux routiers, piétons) - articulation des échelles et continuités territoriales	- Sentiment de paysage ; c'est-à-dire la possibilité d'éprouver sa présence à un lieu, une ville et au monde - Expériences sensibles (contemplation, rêveries, etc.) en rupture avec la vie quotidienne et à l'interface des affects, sensations, sentiments et émotions
<b>Formes urbaines et architecturales</b>	- Composition urbaine (densité, trame) - architecture et façades urbaines - Bâtiments repères - Savoirs faire architecturaux, urbains, voire vernaculaires locaux	- Espaces publics (sphère sociétales) - Interstices et marges urbaines - Ambiances urbaines
<b>Environnement écologique</b>	- Environnement humainement viable (pollutions, nuisances) - Environnement écologique (préservation des ressources, sobriété énergétique, mobilité douce, ...)	- Sensation par les sens (respirer, etc.) - Sentiment de nature, de terre (symbolique)
<b>Temporalités urbaines</b>	- Patrimoines et lieux de mémoire - Traces / sédimentations locales - Chantiers et transformations urbaines	- Mémoires locales - imaginaires projetés - Résilience culturelle
<b>Aménités et polarités</b>	- Aménités - Centralités et polarités urbaines - Accessibilité et fluidité des déplacements - Egalité des territoires (justice spatiale)	- Centralités et polarités perçues - Services et initiatives d'habitants
<b>Accueilance</b>	- Confort des espaces (ergonomie, accessibilité) - Equipements favorisant les usages - Sureté	- Sentiment d'hospitalité - Appropriations et usages libres (individuels et collectifs) - Bien être - Sentiment d'habiter
<b>identité politique</b>	- Signes publics - animation et Gestion urbaine	- Symbolique publique - Vie civique - initiatives locales et alternatives (artistes collectifs citoyens ou professionnels)

Cet élargissement de la notion de qualité urbaine va au-delà des enjeux énoncés dans la charte éco-quartier, qui envisage la qualité à travers l'insertion urbaine et paysagère, la composition et les formes urbaines, la qualité architecturale et urbaine, la créativité.

La considération des dimensions idéelles et sensibles se pose en outre avec plus d'acuité dans le contexte des éco-quartiers, du fait que ce sont le plus souvent des quartiers neufs en extension urbaine, sans histoire, qu'ils prennent les atours des esthétiques urbaines environnementales actuelles, qu'ils se déploient sur des périmètres circonscrits sans considérer les liens aux espaces environnants, aux paysages, aux métropoles. Ils demandent donc une considération particulière de la qualité urbaine, de vie mais aussi de la relation idéale des êtres aux lieux, ce que nous nommons la qualité d'être.

## VI. Références

- Alberti Leone Battista (1553), *De Re Aedificatoria*, ou *L'art d'édifier*, traduit du latin, présenté et annoté par P. Caye et F. Choay, Seuil rééd. 2004, Paris.
- Aristat et Clc (2014), étude sur la qualité architecturale et constructive des projets de rénovation urbaine, CES de l'ANRU, Paris.
- Aristote, *Organon, I et II Catégories*, 8, 25-30, Librairie Philosophique J.Vrin, rééd 2014/ traduction J. Tricot, Paris.
- Auroux Sylvain (dir), (1990), *Les notions philosophiques, dictionnaire*, P.U.F., Paris
- Bailly Emeline et Marchand Dorothée (2015), « La ville sensible. La qualité d'être au cœur de la qualité urbaine », *Métropolitiques*, Paris, à paraître 2015
- Bailly, Emeline. (2013) « Des espaces publics aux espaces paysagers de la ville durable », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 4 | 2013, Online since 25 November 2013, connection on 29 November 2013, URL : <http://articulo.revues.org/2233> ; DOI : 10.4000/articulo.2233
- Bailly, Emeline. (2013), « Poétique du paysage urbain », *Métropolitiques*, Paris, février 2013.
- Bailly Emeline (2009), *Espaces imaginés, espaces habités - au-delà de la mondialisation*, Thèse de doctorat, Institut d'Urbanisme de Paris.
- Bailly E., Wakeman R., Duret H., Paquot T., Prié V. (2014) « *L'enjeu du paysage commun* ». Programme Paysage et Développement Durable 2 du MEDDE, Paris.
- Berque A. (1996), *Etre humain sur la terre*, rééd. Gallimard, Plessis Trévisé.
- Bonetti Michel, Bailly Emeline, Duret Hervé et Al. (2011), *Evaluation de la qualité urbaine de dix Projets de Rénovation Urbaine*, rapport de synthèse, PUCA, CES de l'Anru et CIV, Paris, Cstb.
- Da Cunha Antonio, Guinand Sandra (2014), *Qualité urbaine justice spatiale et projet*, Espace en société, Presses polytechniques et universitaires romandes, Suisse.
- Fnau (2014), *Pour des espaces publiques ordinaires de qualité*, point Fnau, Paris
- Foucault Michel (1967), *Des espaces autres*, Hétérotopies, Conférences au cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, Architecture, Mouvement, Continuité, n°5, octobre 1984
- Grosjean. Bénédicte (2010), *urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la « ville diffuse*, Mardaga, paris.
- Hegel Georg- Wilhelm-Friedrich (1805), *Logique et Métaphysique, léna 1804-1805*, Gallimard, rééd.1980, Paris.

Hippocrate (1839-1861), *Œuvres complètes d'Hippocrate*, trad. Émile Littré, Paris.

Hurstel (2006), *Réenchâter la ville*, Éditions L'Harmattan Paris.

Janes Jacobs (1961), *The Death and Life of Great American Cities*, New York.

Kahn Gustave (2008), *L'esthétique de la rue*, In folio, Paris.

Kant Emmanuel (1787).- Critique de la raison pure, P.U.F., 1986, Paris.

Le Corbusier (1957), *La charte d'Athènes*, Edition de Minuit, Paris

Ledrut, R. (1973a). *Les images de la Ville*. Paris : Editions Anthropos. Lelevrier, Christine (dir.) (2013),  
Source bibliographique, Profession Banlieue. pp. 107-131, St-Denis.

Les Cahiers de l'IAU (2008), *Envie de Villes*, n°149, décembre 2008, Paris.

Lynch, K. (1960). *The Image of the City*. Cambridge, MA : MIT Press.

Paquot Thierry (2014), *L'esprit des villes*, Infolio, Paris

Reid Thomas (1829), *Œuvres complètes*, trad.. Jouffroy, Théodore, A. Sautélet et Cie : A. Mesnier,  
Paris

Sitte Camillo (1889), *L'art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Le Seuil,  
Paris

Sansot Pierre (1996) *La poétique de la ville*, réédition 2004, Payot, Paris

Street Plans (2012), *Tactical urbanism 2*, New York

Viveret Patrick (2010), *Reconsidérer la Richesse*, éditions de l'Aube, Paris.



## Chapitre 5 : Vers une conceptualisation de la qualité urbaine

Dorothee Marchand, Psychologue sociale et environnementale

### I. La notion de qualité en psychologie sociale et environnementale

Que recouvre le concept de qualité ? Quelle définition peut-on donner à la qualité. Du point de vue étymologique, *qualité* vient du latin *qualitas* qui renvoie à une manière d'être pour un individu ou à la nature d'une chose.

S'interroger sur le concept de Qualité consiste à s'interroger sur des dimensions ou des facteurs explicatifs et à leur interaction. La conceptualisation de la qualité repose sur la composition et la structure de ce système dynamique.

La qualité n'est pas un objet scientifique en psychologie. Elle s'accompagne nécessairement d'un objet. Ainsi, différents champs de recherche se dessinent dans la littérature ; qualité de vie ou qualité de la vie, qualité d'usage, qualité environnementale, qualité des espaces, qualité urbaine, qualité architecturale, qualité de l'air ou de l'eau, qualité individuelle, qualité d'être, qualité relationnelle, etc. autant d'expressions pour lesquelles l'acceptation de « qualité » se veut neutre.

En psychologie sociale et environnementale, aucun champ conceptuel ni aucune recherche ne soulève directement la question de la Qualité. Elle est posée à travers trois différentes approches:

- En psychologie générale ou clinique, la qualité est appréhendée sous l'angle des traits de personnalité pour référer à des qualités individuelles. On parle d'une qualité et non de la qualité.
- La qualité peut être relative à un objet de recherche comme c'est le cas de la qualité de l'air dont on peut chercher à explorer la représentation ou la perception par les individus. On s'intéresse alors à l'évaluation de la qualité d'un objet à travers sa dimension subjective.
- Et/ou, elle peut aussi être questionnée dans le cadre de champs conceptuels plus larges – voire de paradigmes - comme c'est le cas de la qualité de vie et de la qualité environnementale. On s'intéresse alors aussi à la dimension subjective de la qualité, à la façon dont elle est perçue et construite psychologiquement.

La question posée portant sur le sens du concept de « qualité urbaine » et donc associée au cadre de vie urbain, nous proposons dans un premier temps d'explorer les dimensions psycho-socio-environnementales de la qualité de vie comme indicateur des transactions entre l'individu et l'environnement. Dans un deuxième temps, nous abordons la qualité urbaine sous l'angle de l'interaction entre la qualité de vie dans l'espace urbain avec la qualité d'un espace urbain.

### II. La qualité de vie

#### 2.1 Histoire d'un concept

La qualité de vie est un concept particulièrement investigués depuis les années 70 avec les notions de santé, de bien-être, de bonheur et de satisfaction notamment. La notion de qualité de vie apparait

pour la première fois dans les *Annales de Médecine interne* en 1966. Dans un article dans lequel il questionne l'existence même du concept de qualité de vie, Corten (1998) rapporte d'une vaste revue de littérature qu'elle serait née d'une volonté politique aux Etats Unis, dans un slogan lancé par Lyndon B. Johnson en 1964 dans son message à la nation intitulé "The Great Society". Pour l'auteur et dans la lignée d'auteurs anglo-saxons, ce Slogan s'inscrit dans le cœur de la constitution américaine de Jefferson qui fait du bonheur un droit inaliénable de tout citoyen américain (Sptitzer, 1987). Emergent de façon différenciée des éléments relatifs à la Qualité de Vie Objective mais aussi Subjective (bonheur et bien-être) qui font de l' "l'American Way of life" une finalité.

Les premières études américaines relatives à la qualité de vie se sont basées sur des critères objectifs (pollutions, nuisances, crimes, délinquance, revenus, confort, indicateurs sociaux, etc.) (Mercier, 1994). Certaines aboutissent à une cartographie du *bon vivre* des villes américaines (Schneider, 1975,) qui s'apparente aux « baromètres » annuels nationaux et internationaux des villes les plus agréables à vivre.

En 1969, l'US Department of Health and Education (USDHEW, 1969) aboutit à deux conclusions qui donnent une nouvelle dimension au concept de Qualité de la Vie : (1) on n'observe pas de corrélation entre les conditions objectives de vie observées et le vécu des populations. Ce résultat amène la notion de Qualité de la Vie subjective ; (2) il n'y a pas de corrélation entre les évaluations d'un observateur externe et l'appréciation des individus eux-mêmes.

Cette approche subjective de la qualité de vie conduit Irwin, Kamman et Dixon (1979) à titrer un article « If you want to know how Happy I am, You'll have to ask me » («*Si vous voulez savoir combien je suis heureux, eh bien, vous n'avez qu'à me le demander*»). Si la qualité de vie dépend des circonstances, l'individu est considéré le mieux à même de l'évaluer. La prise en compte de la subjectivité invite à un changement de paradigme dans l'évaluation du cadre de vie.

Le concept de qualité de vie se construit en intégrant :

- Le bonheur d'origine philosophique
- Le bien-être matériel (welfare)
- Le bien-être subjectif (well being) d'origine psychologique et sociologique
- La santé physique d'origine médicale
- La santé mentale d'origine psychiatrique

Bruchon-Schweitzer (2002) considère la qualité de vie comme une notion « fourre-tout » du fait des dimensions privilégiées à l'étude ; les aspects *objectifs* (conditions de vie) ou *subjectifs* (satisfaction, bonheur, bien-être subjectif, etc.), les composantes *physiques* (état fonctionnel, santé organique) ou *mentale* (santé psychique), son unidimensionalité (absence de maladie) ou sa bi-dimensionalité (absence de maladie et présence de bien-être) ou si l'on valorise telle ou telle composante (cognitive, émotionnelle, physique, socioéconomique, relationnelle, etc.). De nombreuses échelles d'évaluation sont élaborées pour mesurer chacune une composante de la qualité de vie ce qui amène Lawton (1997) à dire que la qualité de vie est une collection de dimensions.

Les conceptions récentes sont davantage intégratives. Elles dépassent le côté additif pour une approche interactive ; les relations individu-environnement sont prises en compte et la qualité de vie est appréhendée comme un système.

## **2.2 Dimensions de la qualité de vie**

### **2.2.1 La qualité de vie en relation avec la santé**

Le concept d'*Etat de Santé* (Health Status) qui fait suite à celui de « santé » va progresser vers celui de *Qualité de Vie liée à la Santé* (Health Related Quality of Life. -HRQOL-) (Kaplan & Bush, 1982). La santé n'est plus uniquement considérée par opposition à la maladie et intègre des dimensions non physiques. La dimension subjective pénètre les réflexions sur la santé au début des années 90 avec

les travaux sur la souffrance qui dépasse la douleur pour prendre en compte la détresse psychologique (Goodinson & Singleton, 1989) et aboutir au bien-être subjectif d'abord abordé sous l'angle du mal être subjectif. Les recherches vont ensuite mettre l'accent sur les événements de Vie (Headey, Holmstrom & Wearing, 1984 ; Testa & Simonson, 1996).

### ***Du stress au stressors environnementaux***

Le stress va devenir un champ de recherche important dès lors qu'il exprime un dysfonctionnement dans le processus de recherche du bien-être. Parmi les sources de stress étudiées, les stress environnementaux désignent des stress liés à la relation des individus avec l'environnement (Moser, 1992).

Lazarus et Folkman (1984) proposent un modèle dans lequel le stress implique un état de déséquilibre entre l'évaluation qu'un individu a des ressources que lui demande une situation et l'évaluation qu'il a de ses propres ressources pour y faire face. Les mécanismes de coping sont des processus de défense et renvoient aux stratégies d'ajustement visant pour l'individu à réduire le stress. Elles peuvent être centrées sur l'émotion désagréable qu'il ressent ou sur le problème lui-même. On parle de coping (ou stratégies de coping) comme d'un facteur stabilisateur permettant au sujet de maintenir une adaptation psychosociale. Le stress est donc une réaction qui traduit une interprétation par l'individu de situations environnementales (Moser, 1992). Lazarus et Folkman (1984) montrent dans leurs recherches sur le stress, l'importance de l'évaluation d'une situation et de l'expérience subjective dans la réduction de la qualité de vie perçue. Fleury-Bahi (2014) souligne récemment la nécessité de dépasser la seule prise en compte d'indicateurs objectifs pour analyser la qualité environnementale en considérant la subjectivité et l'expérience de l'individu dans son évaluation. L'auteur montre que l'évaluation d'une situation peut être considérée comme un bon prédicteur du bien-être psychologique autant que les spécificités objectives de cette situation. Elle rappelle d'autres travaux qui ont montré que les perceptions et évaluations de l'environnement de vie peuvent être de meilleurs prédicteurs de la qualité de vie et de la santé perçues que la prise en compte des attributs objectifs de l'environnement (Ellaway, Macintyre et Kearns, 2001 ; Para et al., 2010 ; Wen, Hawkey et Cacioppo, 2006)

Transposé dans le rapport au cadre de vie urbain - dont on peut considérer que la qualité de vie est une dimension d'évaluation - les approches en terme de stress urbains mettent l'accent sur l'interprétation par l'individu des situations environnementales et sur l'estimation de ses propres capacités à y faire face (Moser, 1992 ; 2009). Cette approche cognitive est dynamique et le processus d'évaluation, de perception et de représentation évolue avec les conditions environnementales et les facteurs individuels. L'interprétation de son environnement et la mobilisation de stratégies psychologiques adaptatives constituent des dimensions explicatives importantes de la qualité de vie. En ce sens, le stress environnemental ainsi que les stratégies de coping mobilisées par l'individu pour y faire face constituent des indicateurs de qualité de vie.

### ***Du bien-être au bien-être environnemental***

Bruchon-Schweitzer (2002) appréhende le bien-être subjectif, dit aussi santé psychologique, comme une des dimensions constitutives de la qualité de vie. Moser (2009) envisage la qualité de vie comme l'ensemble des conditions du bien-être de l'individu. Le bien-être est décrit comme une notion composite qui répond à des critères de subjectivité, d'évaluation positive globale de la vie et à la présence d'affects agréables non altérés par celle d'émotions négatives. Cette dimension subjective du bien-être est accessible par le biais de l'autoévaluation et prend son sens dans un contexte défini dans l'espace et le temps.

Pour Moser (2009), le bien-être ne peut être indépendant d'un ancrage territorial. Marchand et al. (2013) proposent la notion de bien-être environnemental pour désigner une dimension du bien-être qui se construit en relation avec l'environnement physique et social. Ce sentiment résulterait d'un

processus d'évaluation plus ou moins conscient que l'individu effectue de ses transactions avec les environnements qui jalonnent sa vie. Le bien-être urbain peut dès lors être étudié comme une dimension du bien-être relative à l'environnement urbain. Le bien-être pouvant être envisagé sous un angle environnemental, les dimensions qui permettent de le décrire invoquent des dimensions subjectives et environnementales. Le milieu urbain est décrit fort de l'histoire et de l'ambiance des lieux qui le composent, leurs caractéristiques physiques, culturelles et sociales. Le bien-être environnemental peut être étudié à la fois comme le produit d'une évaluation et comme un système dynamique dans lequel interagissent des dimensions (qui restent à définir).

Nous proposons d'appréhender le bien-être dans une double perspective cognitive et temporelle :

- L'évaluation du bien-être in situ fait appel au processus de la perception et au ressenti d'une ambiance à un instant T.
- L'évaluation du bien-être mis en relation avec la qualité de vie dans un lieu fait appel à la représentation du lieu et à une évaluation plus globale.

### **2.2.2 La qualité de vie en rapport avec la satisfaction environnementale**

La satisfaction apparaît un indicateur phare d'un modèle d'analyse plus intégratif de la qualité de vie et du bien-être (Andrews & McKenel, 1980) en prenant en compte les dimensions affectives, émotionnelles, cognitive et sociale (le rapport aux autres, l'insertion sociale, le support social, etc.).

Les dimensions affectives et temporelles de l'expérience environnementale constituent un élément constitutif de la relation individu/environnement et donc de la satisfaction résidentielle. L'échelle la plus souvent étudiée sous l'angle de la satisfaction est la sphère résidentielle. Bonnes et al. (1997) construisent une échelle de satisfaction résidentielle à 126 items répartis en 4 dimensions : les caractéristiques architecturales et urbanistiques (densité, caractérisation socio-économique, espaces verts, esthétique, etc.), les caractéristiques relationnelles et sociales (types de sociabilité, catégories socio-économique des habitants, etc.), les caractéristiques fonctionnelles (services, offres commerciale, culturelle, de loisirs, etc.). Les auteurs ajoutent une sous-échelle d'attachement (Neighbourhood Attachment Scale). Les résultats montrent clairement que la satisfaction résidentielle est une résultante de plusieurs évaluations spécifiques portant sur ces différentes dimensions.

Fleury-Bahi (1997) montre que la satisfaction résidentielle est fortement associée à l'attachement à l'espace vécu. Les facteurs les plus corrélés avec la satisfaction et l'attachement sont la durée de résidence des habitants et le sentiment de tranquillité du voisinage. Les caractéristiques physiques telles que le bâti ou les services ne sont jamais indépendantes des caractéristiques sociales et humaines de l'espace vécu. Ainsi par exemple, la perception de la pollution est associée à celle de la délinquance et l'environnement « oppressant » à la présence d'individus menaçants. Félonneau, Fleury-Bahi et Marchand (2003) soulignent que des carences environnementales peuvent même être compensées par une bonne qualité de relations de voisinage.

Les recherches sur la satisfaction environnementale montrent qu'elle est un concept composite et une dimension à prendre en compte dans la conceptualisation de la qualité de vie et, plus spécifiquement, urbaine. Nous proposons de l'envisager comme la possibilité offerte par un lieu de poursuivre ses objectifs, ses désirs et d'actualiser un mode de vie en accord avec ses valeurs mais aussi un modèle subjectif de bien-être.

### **2.2.3 La qualité de vie en rapport avec la convivance**

La convivance désigne le fait de vivre ensemble sur un même territoire, indépendamment des affinités pouvant exister entre les uns et les autres. Elle constitue en milieu urbain une condition essentielle de la citoyenneté (Moser, 2009).

Les recherches sur la sociabilité ancrée dans la proximité spatiale ont été menées depuis les années 1920 pour étudier l'intégration, la constitution de liens sociaux et amicaux mais aussi le sentiment de sécurité. Différents modèles définissent cette échelle socio-spatiale comme une dimension essentielle de la relation entre l'individu et son environnement (Hall, 1971 ; Bronfenbrenner, 1977 ; Moser, 2009). Moles et Rohmer (1972) envisage le quartier – en opposition au centre-ville - comme l'espace dans lequel l'individu est connu ou reconnu. C'est le domaine de la familiarité. Fleury-Bahi (1997, 1998) montre que le sentiment de sécurité est lié aux manifestations de sociabilité dans le quartier d'habitation. Moser (2009) l'explique par le sentiment d'appartenir à une communauté urbaine. Ce sentiment se traduit par une appréciation plus positive de la population du quartier qui s'accompagne de l'expression d'une identité résidentielle essentiellement urbaine (2004).

Cette dimension de sociabilité qui participe du sentiment d'appartenir à une communauté trouve ainsi toute sa pertinence dans un modèle d'analyse de la qualité de vie urbaine.

#### **2.2.4 La qualité de vie en rapport avec les perspectives temporelles**

L'enracinement, ses possibilités et ses contraintes, est un processus qui traduit la force de l'attachement à un lieu à travers notamment l'identification aux valeurs et aux modes de vie propres à un lieu (Marchand, 2001). Il traduit un besoin d'ancrage dans le temps qui contribue au bien-être procuré par un lieu. Corten (1998) propose un modèle qui prend en compte les notions de satisfaction et de bien-être individuel à travers les perspectives temporelles. La qualité de vie est envisagée en relation avec le passé mais aussi à travers les projections, les attentes, les expectations. Le bien-être est orienté sur le temps présent. Elle est ancrée dans le présent mais elle est orientée vers le futur (Corten, 1998). Pour l'auteur, la qualité de vie doit être mise en relation avec le sens et les sens ; le sens d'un lieu, le plaisir associé au lieu, la sensorialité, la motricité. Dans la langue française, le sens implique une direction. La qualité de vie fait sens pour l'auteur dès lors qu'elle relie le passé au futur, l'histoire d'un individu avec ses aspirations et sa possibilité de se projeter.

Les perspectives temporelles apparaissent ainsi un facteur explicatif de la relation individu/environnement et donc une dimension à prendre en compte dans une démarche d'évaluation de la qualité de vie et de la qualité attribuée à un lieu.

### **III. La qualité urbaine : transactions entre la qualité de vie dans l'espace urbain et la qualité d'un espace urbain**

La quête de sens que Corten (1998) considère comme un déterminant de la qualité de vie est essentiellement envisagée par l'auteur dans son rapport au temps. La littérature est riche pour l'envisager dans le rapport au lieu, à l'environnement, à l'espace et au milieu. Nous proposons d'approfondir ces concepts ainsi qu'ils sont étudiés en psychologie environnementale pour nourrir une démarche de conceptualisation de la qualité de vie urbaine.

#### **3.1 La théorie du lieu ; une approche identitaire et affective du rapport à l'espace**

Jorgensen (1992) définit **le lieu** comme une partie spécifique et reconnaissable de l'espace par les significations qui lui sont associées. L'individu crée un lieu au sens où il le reconnaît, le nomme, le repère et qu'il lui est possible de s'y enraciner. Dans une perspective phénoménologique, il confère à l'espace une identité, des significations (Marchand, 2001). Fischer (1992) considère que nous sommes façonnés par les lieux que nous expérimentons parce que nous nous construisons à travers les relations que nous entretenons avec eux. Il rejoint en cela le concept d'identité de lieu développé par Proshansky (1976). Cet auteur fait l'hypothèse que les comportements sont enracinés dans la structure de la personnalité et expriment les dispositions personnelles en relation aux propriétés de

la situation. Ce postulat permet de fournir un lien conceptuel entre la structure de la personnalité et le monde physique et social de l'individu. Fischer (1992) insiste sur le caractère systémique du lieu, dont les caractéristiques physiques et sociales sont indissociables. De ses expériences passées dans un lieu et dont la valence peut-être positive ou négative, l'individu éprouve des sentiments à son égard. Il constitue le site environnemental auquel les individus sont émotionnellement et culturellement attachés. Le lieu fait référence aux espaces auxquels sont attribués une signification personnelle, groupale ou culturelle (Altman & Low, 1992).

Les recherches qui ont été réalisées sur l'habitat (Cooper, 1974.) traduisent l'importance de certains lieux qui deviennent des espaces symboliques dès lors qu'ils permettent la projection du Moi et touchent aux processus identitaires. À une autre échelle, Lalli (1988) montre qu'il existe un lien entre l'évaluation positive de la qualité urbaine et l'identification à la ville. Les individus qui s'identifient fortement à leur ville la voient en des termes plus positifs.

Le lieu se distingue ainsi de l'espace parce qu'il est vécu, expérimenté de façon individuelle et/ou collective. À l'inverse, le non-lieu, concept développé par Relph (1976) et Tuan (1980) est défini comme un espace qui manque de distinctivité, d'expérience et d'identité ; il complique en cela le processus de l'enracinement jusqu'à le rendre impossible. Il est associé à des réponses perceptives et affectives négatives vis-à-vis d'un environnement trop homogène (Garnham, 1985 ; Altman & Low, 1992 ; Giuliani & Feldman, 1993). Pour Augé (1992), si un lieu peut se définir comme identitaire, **relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir selon ces trois dimensions définira un non-lieu.**

### **3.2 La qualité d'un lieu et la qualité urbaine**

#### **3.2.1 Les affordances d'un lieu**

La qualité d'un lieu prend son sens dans la théorie du lieu à travers l'expérience qu'en ont les individus et les significations qu'ils lui donnent en retour. Elle peut être envisagée comme le fruit d'une évaluation subjective de la relation entre l'individu et le lieu. L'unité d'analyse est alors la relation individu-environnement, l'environnement étant envisagé tant d'un point de vue physique que social et symbolique.

Le lieu peut dès lors être considéré sous l'angle d'un champ d'opportunités (Gibson, 1979). L'environnement est considéré comme un ensemble de ressources, de possibilités d'actions, de comportements, dont l'individu est plus ou moins libre de se saisir. Ces opportunités ou affordances sont donc intrinsèquement liées aux individus et aux groupes qui évoluent dans un lieu. Moser (2009) propose quatre niveaux d'opportunités qui traduisent le degré de liberté *versus* d'encouragement de ces opportunités : potentielles, perçues, utilisées et suggérées.

Ce concept nous intéresse plus particulièrement dans l'analyse des modes d'appropriation individuelle et sociale de différents lieux tels que les quartiers et plus spécifiquement, les éco-quartiers. Ainsi, les espaces privés, semi-privés, semi-publics et publics étant programmés et conçus forts de principes « édictés » pour les éco-quartiers, il est intéressant d'envisager ces espaces sous l'angle de champs d'opportunités comportementales individuels et sociaux.

#### **3.2.2 Le paysage d'un lieu**

La qualité urbaine repose par ailleurs sur le paysage propre à un lieu. Green (1999) parle du « caractère d'un lieu » (*place character*) pour désigner les valeurs qui y sont projetées et lisibles. Il s'interroge sur la nature des éléments physiques qui contribuent à faire qu'un espace urbain est ressenti comme ayant du caractère. Il montre qu'il y a un lien entre les traits saillants d'un paysage (urbain ou naturel) et les dimensions de la signification associée à l'image qu'une communauté a du caractère de sa ville. L'identification de ce paysage, sa description et son analyse peuvent ainsi être

considéré comme un processus le produit de processus traduisant une relation entre un sujet et le lieu paysagé. Le paysage peut de fait être envisagé comme un indicateur de cette qualité relationnelle.

### **3.2.3 La qualité urbaine**

Nous considérons que la qualité urbaine est un déterminant de la qualité de vie elle-même proposée comme le cadre du bien-être (Moser, 2009). Sans prétendre à l'exhaustivité, Jackson (2002) dégage trois niveaux de l'échelle urbaine susceptibles d'exercer un effet sur la santé physique et mentale.

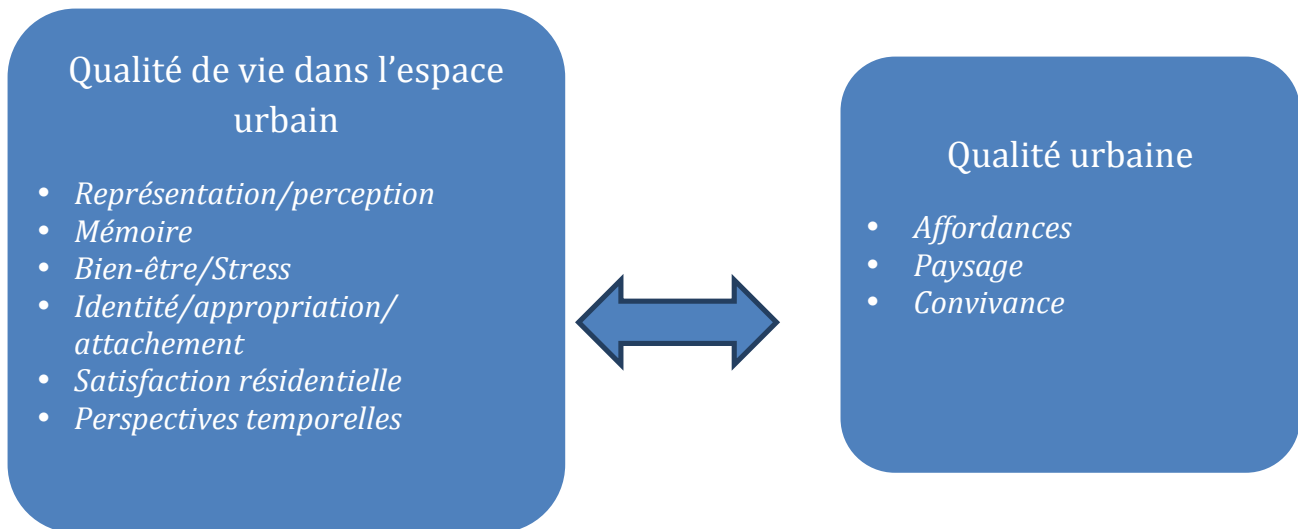
- Sur le plan des immeubles bâtis, elle souligne l'importance d'offrir aux résidents un accès visuel et physique aux espaces extérieurs. L'exposition à la lumière naturelle, la perception d'espaces verts et leur proximité ont été reconnues pour leurs effets restaurateurs.
- La dimension du quartier introduit l'enjeu important pour le bien-être et la qualité de vie des liens sociaux et incite les urbanistes à concevoir des quartiers qui favorisent les rencontres et les contacts informels au sein du voisinage. La promotion des activités physiques favorables à la qualité urbaine passe aussi par l'accessibilité et les aménagements spécifiques des espaces urbains (pistes cyclables, voies piétonnes).
- Sur le plan régional, les travaux soulignent les effets néfastes pour la santé du « tout automobile » en s'appuyant sur l'association entre l'augmentation des émissions des gaz polluants et le développement des maladies respiratoires et allergiques.

Bien que notre approche de la qualité de vie mette l'accent sur la subjectivité dans le rapport à l'environnement, nous soulignons l'importance de l'articulation des échelles urbaines dans l'évaluation de la qualité d'un lieu (Marchand, 2001). C'est à l'articulation de ces échelles que devront être considérés les différents facteurs présentés dans ce document pour aboutir à la proposition d'un système descriptif de la qualité urbaine. L'opérationnalisation de ce modèle théorique devra se pencher sur la définition de modalités propres à chaque dimension ainsi qu'à leurs interactions.

## **IV. Conclusion: conceptualisation de la qualité et de la qualité urbaine**

Nous avons souligné en introduction que la qualité n'est pas un concept. La notion de qualité est toujours associée à un objet. La conceptualisation de la Qualité doit donc reposer sur une démarche scientifique systémique visant en premier lieu à proposer une définition et à formuler une hypothèse conceptuelle, à identifier les dimensions ou des facteurs explicatifs qui la composent et à analyser leurs interactions.

Notre proposition conceptuelle s'inscrit dans le champ scientifique de la psychologie sociale et environnementale. Nous aborderons la qualité comme le produit d'une opération évaluative de la relation subjective à un objet. Transposé à la qualité urbaine, nous appréhendons cette notion comme le produit d'une évaluation subjective des transactions entre l'individu et un lieu urbain. Le lieu urbain est lui-même défini comme un espace urbain identifié subjectivement ou collectivement comme un espace vécu, perçu, représenté et ressenti (Marchand et Bailly, soumis). L'analyse de la qualité urbaine d'un lieu reposera donc sur l'exploration des dimensions qui concourent à donner des significations à un espace. Cette analyse reposera sur une mise en perspectives des dimensions cognitives (perception, représentation, mémoire), affectives et émotionnelles (appropriation, attachement, identité, ancrage), conative (comportement) mobilisées dans l'évaluation d'un lieu, *avec ses variables objectives*. Appliqué à un éco-quartier, nous transposerons notre problématique à des espaces ainsi identifiés afin d'en évaluer la qualité urbaine.



## V. Références

- Altman, I. & Low, S.M. (1992). *Place Attachment*. New York: Plenum Press. 1992
- Andrews, (F.M.), McKenel (A.C.). "Measures of Self-Reported Well-Being: their Affective, Cognitive & Other Components." *Social Indicators Research* 8, 1980: 127-155.
- Augé, M. (1992). *Non-lieux ; Introduction à l'anthropologie de la surmodernité*. Evreux : La librairie du XXème siècle, Seuil.
- Bonnes M., Bonaiuto M., Aiello A., Perugini M, Ercolani (1997) *A transactional perspective on residential satisfaction. A study in Rome, Italy*. In Desprès C & Piché D (Eds) *Housing surveys. Advances in theory and methods ; Quebec, Canada : C.R.A.D. Université de Laval*
- Bonnes M., Mannetti L., Secchiaroli G. & Tanucci G. (1990). The city as a multi-place system : an analysis of people-urban environment transactions. *Journal of Environmental Psychology*, 10, 37-65.
- Bronfenbrenner, U. (1977). Toward an experimental ecology of human development. *American Psychologist*, July, 513-531.
- Bruchon-Schweitzer, M (2002). *Psychologie de la santé. Modèles, concepts et méthodes*. Paris : Dunod.
- Corten Ph (1998) Le concept de qualité de vie vu à travers la littérature anglo-saxonne. *L'Information Psychiatrique* 1998; 9: 922-932
- Cooper, C. (1974). The house as symbol of the Self. In J. Lang, C. Burnett, W. Moleski and D. Vacon (Eds.). *Designing for human behavior: Architecture and the Behavioral sciences* (130-46). Stroudsburg, PA. : Dowden, Hutchinson & Ross.
- Ellaway, A., Macintyre, S., & Kearns, A. (2001). Perceptions of place and health in socially contrasting neighbourhoods. *Urban Studies*, 38, 2299–2316.
- Fellonneau M, Fleury-Bahi G & Marchand D (2003). Proximités et identités urbaines ; représentations sociales de l'urbanité. Programme de recherche Action concertée Initiative Ville : cohésion



- sociale, citoyenneté et modes de vie. La ville : enjeux de sociétés et questions. Ministère de la recherche/Université Paris 5.
- Fisher, G.N. (1992). *Psychologie sociale de l'environnement*. Paris : Privat.
- Fleuri-bahi, G. (1997). Histoire, identité résidentielles et attachement au quartier actuel, Thèse de doctorat, Université René Descartes – Paris 5.
- Fleuri-bahi, G. (1998). Paris et ses habitants: identité résidentielle et attachement au quartier. *Revue des études urbaines, Tunis*, 25, p.49-71.
- Fleury-Bahi, G. et Thouraya Annabi-Attia (2014). Psychologie environnementale et épidémiologie: de la mise en évidence d'objectifs scientifiques communs à leur opérationnalisation dans le champ de la santé environnementale. In D.Marchand, S. Depeau et K. Weiss (eds.), *L'individu au risque de l'environnement*, (5), 151-172.
- Garnham, H.L. (1985). *Maintaining the Spirit of Place : A Process for Preservation of Town Character*. Mesa, Arizona : PDA Publishers.
- Gibson, J.J. (1979). *The Ecological Approach to Visual Perception*, Boston : Houghton Mifflin.
- Giuliani, M.V. & Feldman, R. (1993). Place attachment in a developmental and cultural context. *Journal of Environmental Psychology*, 13, 267-274.
- Green, R. (1999). Meaning and form in community perception of town character. *Journal of Environmental Psychology*, 19, 311-329.
- Goodinson, (S.M.), Singleton (J.). "Quality of Life: A Critical Review of Current Concepts, Measures & their Clinical Implications." *International Journal of Nursing Studies* 26.4, 1989: 327-341.
- Hall, E. (1971). *La dimension cachée*. Paris : Seuil.
- Headey, (B.W.), Holmstrom (E.), Wearing (A.). "Well-Being & Ill-Being. Different Dimensions?" *Social Indicators Research*, 14.2, 1984: 115-139.
- Irwin, R. & Kamman R., Dixon G. (1979). "If you want to know how Happy I am, You'll have to ask me." *New Zealand Psychologist?* 8.1, 1979: 10-12.
- Jackson T. (2002). Quality of Life, Economic Growth and Sustainability, (chapter 6) In : Cahill, M and A Fitzpatrick (eds). *Environment and Welfare: toward a green social policy*, London: Palgrave Macmillan, p.97-116.
- Jorgensen, G. (1992). Urban uses and identity of place ; slide show without slides. In IAPS 12 International conference ; Socio-environmental Metamorphoses II. *Buildscape, Landscape, Ethnoscape, Euroscape*. Greece : Marmaras, Chalkidiki.
- Kaplan, (R.M.), Bush (J.W.). "Health-Related Quality of Life Measurement for Evaluation Research & Policy Analysis." *Health Psychology* Vol 1.1, 1982: 61-80.
- Lalli, M. (1988). Urban Identity. In D. Canter, J. Jesuino, L. Soczka & G.M. Stephenson (Eds.). *Environmental Social Psychology* (303-311). Dordrecht Kluwer.
- Lazarus (Richard S.), Folkman (Susan).– *Stress, appraisal, and coping*, New York, Springer Publishing Company, 1984.
- Lawton, M.P. (1994). Assessing quality Of life in Alzheimer disease research. *Alzheimer Disease and Associated Disorder*, 11 (suppl.) 91 -99.
- Marchand, D. (2001). *Relations entre la structure urbaine, les modes d'appropriation et les représentations spatiale et conceptuelle de la ville*. Thèse de Doctorat, Université René Descartes – Paris 5.

- Marchand D, Weiss K, Laffitte J-D, Ramalho O, Chaventré F et Collignan B (2013). Le bien-être face aux incertitudes environnementales ? *APPA – Revue Pollution Atmosphérique* ; n°219. Octobre 2013.
- Mercier, C. (1994). "La méthodologie de l'évaluation de la qualité de vie subjective en psychiatrie." *Qualité subjective et santé mentale. Aspects conceptuels et méthodologiques.* Ed. Jean-Louis. Terra. Marketing. ed. Paris.: Ellipses., 1994: 92-110.
- Moles, A. & Rohmer, E. (1972). *Psychologie de l'espace.* Paris : Casterman.
- Moser, G, (1992). *Les Stress urbains.* Paris: Colin.
- Moser, G. (2004). Relationships to water use and management in the light of sustainable development. In: G. Moser & D. Uzzel. *Environmental Psychology and Global Environmental Change.* IHDP Update, 04.
- Moser, G. (2009). *Psychologie Environnementale : La relation homme-environnement.* Bruxelles: De Boeck, 2009.
- Parra, D., Gomez, L.F., Sarmiento, O.L., Buchner, D., Brownson, R., Schimd, T., Gomez, V., & Lobelo, F. (2010). Perceived and objective neighbourhood environment attributes and health related quality of life among the elderly in Bogota, Colombia. *Social Sciences and Medicine*, 70, 1070-1076.
- Proshansky, H.M. (1976). Environmental psychology and the real world. *Amer. Psychologist*, 31, 303-310.
- Relf, E. (1976). *Place and placelessness.* London : Pion.
- Schneider, M. (1975). "The Quality of Life in Large American Cities: Objective & Subjective Social Indicators." *Social Indicators Research*, 1, 1975: 495-509.
- Spitzer, W.O. (1987). "State of Science 1986: Quality of Life & Functional Status as Target Variables for Research." *Journal of Chronic Diseases*, 40.6, 1987: 465-471.
- Testa, (M.A.), Simonson (D.C.). "Assessment of Quality of Life Outcomes." *Current Concepts*, 334.13, 1996: 835-840.
- Tuan, Y.F. (1980). Rootedness versus sense of place. *Landscape*, 24, 3-8.
- U.S.D.H.E.W. (1969). *Toward a Social report.* Washington, D.C.-USA: U.S. Department of Health, Education & Welfare. Washington Government Printing Office.
- Wen, M., Hawkey, L.C., & Cacioppo, J.T. (2006). Objective and perceived neighborhood environment, individual SES and psychosocial factors, and self-rated health: analysis of older adults in Cook County, Illinois. *Social Science and Medicine*, 63(10), 2575-2590.

## Conclusions et perspectives

Cette première étape de recherche issue des approches théoriques de la qualité et d'une pré-enquête nous permet de :

- Proposer une première définition de la qualité et de ses dimensions associées ;
- Noter un écart entre les représentations de la qualité des professionnels et celles des habitants ;
- Souligner le besoin de créer un modèle d'analyse de la qualité à partir de ses dimensions constitutives et de le mettre à l'épreuve par le biais d'une enquête test.

### Définition : la qualité et ses dimensions associées

Les auteurs qui explorent la qualité technique, urbaine, du confort, et de l'habiter traduisent combien la qualité reste souvent mobilisée dans un objectif de rationalisation de l'aménagement et de la construction. Cette vision technique, environnementale et formelle, constitue une première limite à la qualité qui reste appréciée en regard de recommandations, voire des normes. Elle limite la qualité à une seule dimension prescriptive. Dans cette acception professionnelle, la qualité urbaine, territoriale ou technique comme la qualité de vie ne prennent pas en compte les rapports sociaux, culturels et subjectifs des individus, des groupes et sociétés aux espaces urbains. Ils sont considérés de fait, en lien à des présupposés sociaux. Les conceptions spatiales, de confort ou technico-environnementales prédominent et « invitent » les individus à s'y adapter. De fait, cette acception n'a pas favorisé le développement des connaissances professionnelles sur les modalités d'appropriation des lieux et de leur appréhension

Face à ses écueils, la notion de qualité demande à être élargie. Elle suppose de prendre en compte d'autres dimensions de la qualité, notamment sociales, culturelles et sensibles pour éviter de la restreindre à cette vision techniciste et prescriptive. Cette approche critique est prolongée par une approche qui pose la qualité comme le produit de l'équation entre les formes urbaines, le ressenti et les rapports sociocognitifs. En effet, la qualité n'existe pas en soi. Elle n'est ni une forme urbaine, ni une pratique urbaine mais bien le produit d'une équation complexe de la relation entre les Hommes et les lieux. On ne peut parler de qualité que s'il y a appréciation. Autrement dit, **la qualité résulte autant d'un agencement, d'un savoir technique ou spatial que de son appréhension par les hommes. Elle traduit la réalité à la fois spatiale, sociale et subjective. Elle qualifie les lieux perçus, vécus, représentés, imaginés, ressentis. Elle réconcilie les liens entre conceptions urbaines et réceptions par les habitants, plus encore les relations entre monde urbain, monde social et monde sensible. La qualité est donc multidimensionnelle et dynamique.** Elle implique de considérer les dimensions en interaction. Cela suppose d'élargir les notions mobilisées pour apprécier la qualité dans le dossier de labellisation éco-quartier qui s'est centré jusqu'alors sur les caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères dans la mesure où elle est le produit de l'interaction entre les dimensions subjectives, sociales, spatiales et environnementales. La qualité peut alors se décliner en différents types de qualité : la qualité environnementale, la qualité urbaine, la qualité de vie, la qualité d'être. Chacune de ces qualités est fonction de l'objet d'appréciation (l'environnement, l'espace, la vie urbaine et la possibilité d'être de tout à chacun).

Dans une première approche, nous proposons des dimensions qui seront opérationnalisées en indicateurs, puis mise à l'épreuve dans le cadre d'une pré-enquête auprès d'un quartier témoin (hors éco quartier), puis d'une enquête dans la seconde de phase de la recherche.

<b>DIMENSIONS</b>	
<b>Subjective</b>	
-	Représentation/perception
-	Mémoire
-	Bien être
-	Identité
-	Appropriation
-	Sens du lieu et rapport au temps
<b>Sociale</b>	
-	Aménités et polarités
-	Convivance
-	Identité politique
-	Processus participatifs : identification des savoirs faire locaux et développement de processus collaboratifs et des modalités d'appropriation pour les usagers
<b>Spatiale</b>	
-	Patrimoine et traces urbaines
-	Formes architecturales et urbaines
-	Image urbaine
-	Esthétique urbaine
-	Affordance et accueil
-	Paysages, espaces publics, ambiances
-	Temporalités urbaines
<b>Environnementale</b>	
-	Environnement humainement viable (pollutions, nuisances)
-	Sensation par les sens, sentiment de nature, etc.
-	Préservation écologique
-	Procédés environnementaux de construction et d'aménagement

Chacune de ces dimensions contribue

à :

- **La qualité d'être**
- **La qualité de vie**
- **La qualité urbaine**
- **La qualité environnementale**

Ces dimensions sont elles-mêmes pour la plupart plurielles, c'est-à-dire à la fois physiques, sociales et sensibles. Par exemple, l'esthétique urbaine est autant le fait d'embellissements liés à des codes culturels mais aussi des sentiments et ressentis esthétiques. De même, s'ajoute d'autres dimensions plus transversales, telle la temporalité, qui traverse la réalité subjective, sociale, spatiale et même environnementale.

Ainsi, la qualité pose un enjeu de composition entre les dimensions qui font la ville. Elle devient un enjeu pour la conception urbaine et son évaluation en tant qu'elle assemble plutôt que de les aborder séparément.

Cette première étape théorique était donc essentielle pour questionner les présupposés de pensée qui sont sous-jacents à la qualité et pour permettre de construire un modèle d'analyse et d'évaluation de la qualité demandée pour la seconde étape de la recherche.

**Ecart entre les représentations de la qualité des professionnels et celles des habitants et nécessité de créer un modèle d'analyse de la qualité à partir de ses dimensions constitutives et de le mettre à l'épreuve par le biais d'une enquête test.**

Au terme de notre réflexion théorique, nous avons mené une première étape de pré enquête. Elle a consisté à :

- réaliser une analyse urbaine (elle est en cours d'analyse et sera présentée dans le rapport final) ;
- interviewer les principaux acteurs de la conception des éco-quartiers choisis
- mener une pré-enquête auprès d'usagers dans une double approche d'évaluation de la qualité urbaine et de retour d'expérience.

Trois éco-quartiers avaient été préalablement pressentis :

- Le Trapèze-Ile Seguin à Boulogne (extension en périphérie) ;
- Fréquel-Fontarabie, Paris 20<sup>e</sup> (requalification en milieu urbain dense) ;
- La Muette à Garges-Lès-Gonesse (rénovation urbaine).

Le quartier de la Muette étant surtout marqué par une problématique de rénovation urbaine et moins d'éco-quartiers a constitué selon nous un biais dans notre problématique de recherche. Faisant par ailleurs l'objet d'enquêtes dans le cadre d'une autre recherche, il risquait de biaiser nos résultats. Nous avons donc choisi de ne pas conserver ce terrain. Nous proposons de réaliser un complément de pré-enquête avec un *territoire témoin*, qui ne serait pas un éco-quartier, pour faire émerger par contraste les spécificités liés aux éco-quartiers. Par ailleurs, une fois l'outil réalisé, la possibilité d'organiser un atelier avec des petites et moyennes communes de la région Rhône Alpes a été projetée lors d'une séance de travail avec Anne Vial du CEREMA afin d'assurer la mise en perspective de nos résultats auprès d'autres collectivités territoriales.

La préenquête a consisté à recueillir un discours libre sur les cinq dimensions de la qualité proposées dans cette recherche. Un premier outil d'entretien nous a permis de questionner les habitants et des usagers occasionnels des éco-quartiers Le Trapèze et Fréquel-Fontarabie sur :

- l'évaluation des espaces urbains (quartier résidentiel et son environnement) et appropriation des lieux
- la qualité de vie et bien être
- le vivre ensemble et les usages de l'espace public
- le confort et l'habiter
- les dispositifs techniques (dans l'espace public et privé) et le rapport à l'écologie

Les premières analyses confortent nos choix théoriques. En effet, nous observons un écart entre le discours des acteurs urbains sur la qualité, les aménagements et leur évaluation par les habitants. La qualité technique présumée des formes urbaines et dispositifs environnementaux des éco-quartiers ne trouve pas d'écho auprès des personnes qui les pratiquent, voire génère des conflits d'usages. On assiste à un réel décalage entre les représentations des concepteurs et celles des usagers. Ainsi, les représentations des acteurs s'appuient sur des présupposés architecturaux, urbains et technico-environnementaux. Ces représentations conduisent à légitimer des stéréotypes de formes et esthétiques urbaines propres aux éco-quartiers. Néanmoins, quelques concepteurs tendent à mobiliser la notion de qualité pour signer leur singularité architecturale. Elle devient alors pour eux un enjeu de créativité. On assiste ainsi au grand-écart entre homogénéisation et singularité des conceptions.

Parallèlement, notre première analyse des représentations des usagers des éco-quartiers corrobore les résultats issus des recherches menées sur les modalités d'appropriation des espaces urbains et la réception des espaces aménagés. Cette littérature, telle que rappelé dans les chapitres précédents, montre que les dimensions subjectives et sociales du rapport à l'espace sont des déterminants aussi

importants que les déterminants spatiaux et environnementaux mobilisés dans l'évaluation des projets urbains.

Les résultats de cette préenquête confirment que les dimensions constitutives de la qualité ne sont pas les mêmes que celles des acteurs et qui nécessitent de réconcilier les composantes spatiales, environnementales et humaines pour aborder la qualité urbaine dans toutes ses dimensions.

### Perspectives de recherche

Pour la finalisation de la mission de recherche, il importe d'affiner la définition de la qualité et de ses dimensions. Chaque dimension doit permettre de définir des critères et des indicateurs qualitatifs participant de la qualité afin de construire un modèle d'analyse et d'évaluation de la qualité.

Dans cette perspective, nous proposons une deuxième étape de recherche (février – juin 2015)

février	- Réalisation d'un complément de préenquête sur un quartier témoin
Mars	- Constitution d'une grille d'analyse multi critères et d'évaluation de la qualité - 20 mars : Présentation à la réunion de suivi de la démarche d'évaluation des éco-quartiers (AD4-Cerema)
Avril mai	- réalisation de l'enquête auprès des habitants et professionnels pour tester la grille d'analyse - test de l'outil d'évaluation du CEREMA, petites communes
Juin	- livrable : méthodologie d'évaluation de la qualité et de ses dimensions associées transposable à différents types d'écoquartier - 26 juin : restitution à la réunion de la démarche d'évaluation des écoquartiers (AD4-Cerema)

## ANNEXES

### Annexe 1 : Eco-quartier Fréquel-Fontarabie, Paris 20<sup>e</sup>

**Localisation** : Paris 20<sup>e</sup> arrondissement, 186 000 hab.

**Contexte** : la reconversion d'un cœur d'îlot déqualifié

Situé dans le quartier Réunion - Père-Lachaise, l'îlot Fréquel-Fontarabie, d'une surface de 0,5 ha, présente la particularité d'être une opération pilote en matière de développement durable avec des objectifs ambitieux notamment en économie d'énergie.

Délimité au nord par la rue Fontarabie, à l'est par le passage Fréquel, au sud par la rue des Orteaux et à l'ouest par la rue de la Réunion, le secteur est constitué d'un tissu urbain très dense et de bâtiments de type faubourien. C'est une opération nouvelle à Paris portée par la SIEMP (Société Immobilière d'Economixte de la ville de Paris).

L'éco-quartier est composé de bâtis anciens réhabilités et de constructions neuves. Des équipements et espaces publics font aussi partie du projet. Le chantier a démarré en 2009 ; l'aménagement du jardin et des espaces publics ont été débattus avec les habitants. En plus de la maîtrise des énergies, cet éco-quartier avait pour but de « garantir un environnement intérieur et extérieur des bâtiments confortables, été comme hiver » et « créer des ambiances variées et des espaces complémentaires et appropriables par les usagers en toutes saisons ».



## Programme

Le projet avant tout résidentiel s'inscrit dans un programme de lutte contre l'insalubrité.

Le programme prévoit dans le cadre d'une procédure de lotissement :

- des espaces publics :
  - un jardin (960 m<sup>2</sup> SHON)
  - une place publique
  - deux passages piétons
- des logements
  - 109 logements sociaux (PLAI PLUS et PLS dont 74 logements neufs et 35 réhabilités)
- Des équipements et locaux d'activités
  - une crèche de 60 berceaux (200 m<sup>2</sup> SHON)
  - une PMI
  - quatre locaux d'activités ou commerces en rez-de-chaussée (total de 320 m<sup>2</sup> SHON)



Plan masse de l'opération Fréquel Fontarabie

## Principales dates d'aménagement

- 1er trimestre 2009 : lancement du 1er chantier (construction de 17 logements sociaux)
- 2011 : aménagement du jardin
- 2012 : fin des chantiers
- 2013 : livraison du projet par la SIEMP





*Visuels du projet de jardin*

## Annexe 2 : Eco-quartier Ile Seguin – Rives de Seine, Boulogne-Billancourt

**Localisation** : Boulogne-Billancourt, Hauts-de-Seine, 117 000 hab.

**Contexte** : la reconversion d'un site industriel majeur

Les terrains de l'Île Seguin et des Rives de Seine, soit 10% de la surface de la commune de Boulogne-Billancourt, ont accueilli entre 1929 et 1992 les usines Renault qui ont marqué symboliquement la mémoire de la ville. Depuis les années 1990, de nombreux projets ambitieux pour sa réhabilitation ont été proposés, mais des difficultés sont apparues pour choisir et lancer les projets. En 2003/2004, la Zone d'Aménagement Concerté et la SAEM Val de Seine Aménagement sont créées, ce qui marque le début du mouvement de réhabilitation.

Un des enjeux du site est la rénovation du quartier du Pont de Sèvres, qui avait été érigé en quartier sur dalle au début des années 1970, par Paris Habitat. Il fait partie intégrante du projet depuis l'origine, dans le but de retrouver sa place dans la ville. La liaison entre le quartier et le reste de la ville est le fil directeur du projet d'aménagement, qui a mis l'accent sur un accès renforcé au quartier, notamment par des passerelles et des rues nouvelles.



*Anciennes usines Renault, fermées en 1992*



*Premières réalisations sur le Trapèze et l'Île Seguin*

Affichée comme une des quatre priorités du projet, la mixité fonctionnelle et sociale est présente dans l'ensemble des opérations, à toutes les échelles. Un même bâtiment peut ainsi intégrer habitat et équipements publics, logements sociaux et logements classiques ; un lot peut accueillir des bureaux, des logements, des commerces... L'écoquartier se veut donc vivant, multiple et attractif.

L'opération se divise en trois secteurs d'aménagement aux enjeux différents :

- **Le Trapèze** (37,5 hectares) : ce secteur mixte (logements, équipements publics, bureaux, commerces, espaces verts, etc.) est aménagé en deux phases ; la partie ouest, aujourd'hui livrée, et la partie est, largement engagée et dont l'achèvement est prévu en 2016. Le plan d'aménagement urbain et paysager du Trapèze dessine une dizaine d'unités urbaines appelées « macro-lots », qui sont le pivot de la méthode d'aménagement d'Île Seguin-Rives de Seine. Chaque macro-lot accueille un programme mixte défini par la SAEM et la Ville de Boulogne-Billancourt, en partenariat avec les promoteurs de DBS (Hines, Icade, Nexity, Vinci).
- **L'île Seguin** (11,5 ha) : conçue pour devenir un pôle international d'innovation, dédié à la culture et à l'économie créative ; Zone du site qui sera aménagée après les autres, mais ouverte au public depuis 2010, l'Île Seguin accueille déjà une partie de son jardin et un

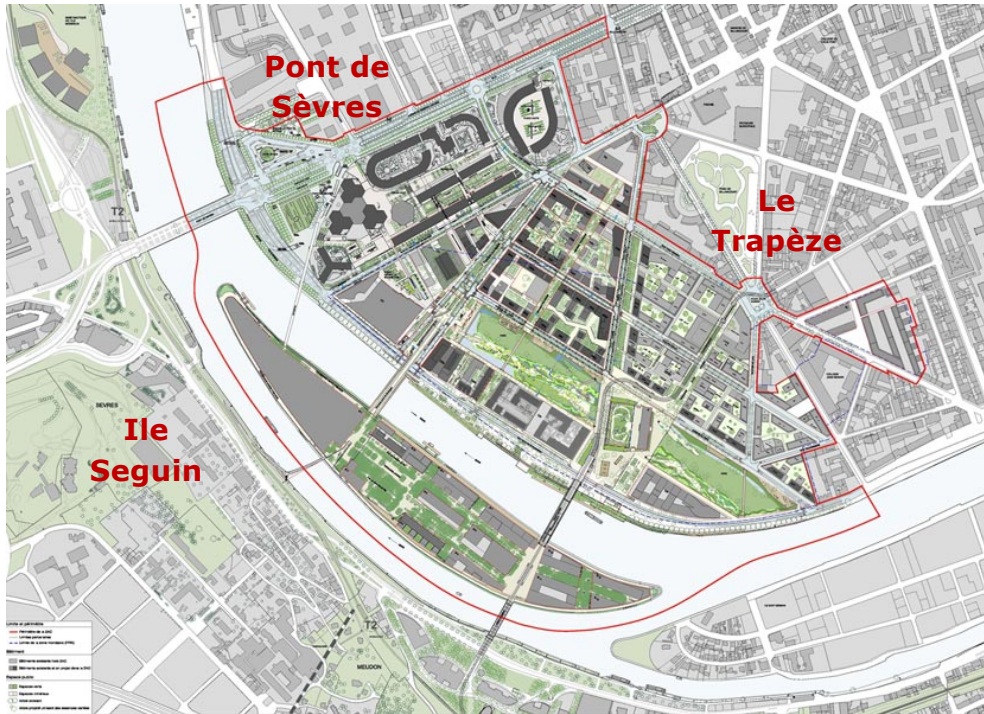
certain nombre de manifestations de préfiguration culturelle. Les travaux d'aménagement de la Cité musicale départementale ont déjà commencé.

- **Le quartier du Pont de Sèvres** (15 + 10 ha) : construit dans les années 70, en pleine rénovation urbaine pour contribuer à son désenclavement et son embellissement. Une convention avec l'ANRU a été signée en juillet 2008. Le cadre de vie y est déjà transformé par de nouveaux espaces publics de qualité (le Mail des Provinces, la Montée, etc.)

## Programme<sup>67</sup>

<i>Programme</i>	<b>Pont de Sèvres</b>	<b>Trapèze</b>	<b>Ile Seguin</b>	<b>Ensemble du quartier Ile Seguin – Rives de Seine</b>
<b>Calendrier</b>	De nombreuses réalisations ont déjà vu le jour essentiellement dans le quartier du Pont de Sèvres et dans la partie Ouest du Trapèze. Les livraisons sont échelonnées jusqu'en 2018			
<b>Périmètre</b>	25 ha env.	37,5 ha	11,5 ha	74 ha
<b>Bureaux</b>		242 600 m <sup>2</sup>	112 000 m <sup>2</sup>	343 100 m <sup>2</sup>
<b>Habitants</b>		12-15 000 hab.		12-15 000 hab.
<b>Emplois</b>		12 000 empl.	8 000 empl.	20 000 emplois
<b>Equipements publics, activités et commerces</b>		34 100 m <sup>2</sup> (14 éqpts publics) 33 600 m <sup>2</sup> (70 cces et activ.)	84 000 m <sup>2</sup> dédiés à la culture	192 600 m <sup>2</sup>
<b>Logements, foyers et résidences</b>		352 300 m <sup>2</sup> (5000 logements dont 1/3 logements sociaux)		394 300 m <sup>2</sup> (1/3 logements sociaux)
<b>Espaces publics paysagers</b>	Mail des Provinces : 6 000 m <sup>2</sup> (promenades, espaces de verdure et de jeux pour enfants)	Parc de 7 000 m <sup>2</sup> 2 grands cours plantés Traverses paysagères	Jardin couvert 12 000 m <sup>2</sup> reliant les 2 pointes de l'île Jardin de l'île (2 000 m <sup>2</sup> )	> 25 000 m <sup>2</sup>
<b>Ensemble</b>		662 000 m <sup>2</sup>	255 000 m <sup>2</sup>	930 000 m <sup>2</sup>

<sup>67</sup> <http://www.ileseguin-rivesdeseine.fr>



*L'opération d'aménagement durable Ile Seguin – Rives de Seine, Boulogne-Billancourt*

### Principales dates d'aménagement

- 1992 : arrêt de la production automobile à Billancourt. Renault entame la démolition et la dépollution du site qui devient disponible pour une opération d'aménagement ambitieuse.
- 2004 : Création de la SAEM Val de Seine Aménagement et de la ZAC Île Seguin-Rives de Seine.
- 2013 : L'opération Ile Seguin – Rives de Seine récompensée par le label national des écoquartiers.
- 2020 : Ouverture prévisionnelle de la station de métro du Grand Paris au Pont de Sèvres.

### Pont de Sèvres

- 2008 : signature de la convention ANRU.
- 2010 : premiers chantiers.
- 2011 : premiers espaces publics.
- 2012 : première tranche du Mail.

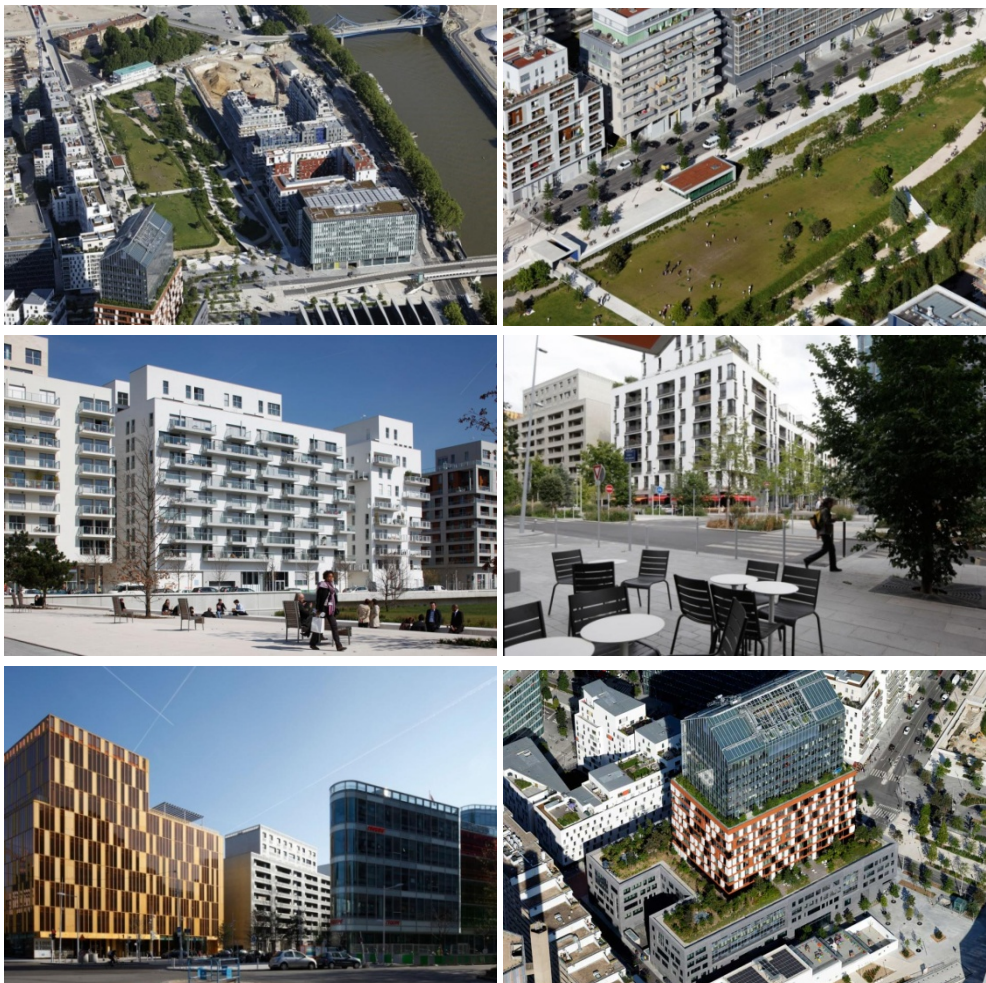




## Le Trapèze

### Trapèze Ouest :

- 2006 : pose de la première pierre du secteur.
- 2010 : quartier de ville > 25 immeubles livrés, 5 équipements publics, 4 hectares d'espaces verts, installation de 10 entreprises et 3 000 habitants.
- 2011 : livraison de la Tour Horizons.
- 2012 : Médiathèque et Centre National du Jeu.
- 2013 : Achèvement du Trapèze Ouest avec 350 000 m<sup>2</sup> livrés, soit environ 5 500 emplois, 2 200 logements, 7 équipements publics (dont 2 parkings de 600 places) et la partie ouest du parc de Billancourt.





*Trapèze Est :*

- 2012 : lancement des chantiers.
- 2013 : premières livraisons.
- 2016 : Achèvement prévisionnel de l'aménagement du Trapèze.

**Ile Seguin**

- 2008 : ouverture au public du jardin de l'île (2 hectares).
- 2011 : promesse de vente pour la réalisation de R4, pôle d'arts plastiques et visuels.
- 2011 : lancement d'un PPP pour la réalisation du pôle musical par le CG des Hauts-de-Seine.
- 2012 : ouverture du Pavillon.
- 2013 : premiers chantiers.

